ARCHITECTURE:

GeigerHuot architectes

INGÉNIEUR STRUCTURE:

GeniMac Experts-conseils

INGÉNIEUR CIVIL:

ÉQUIPE LAURENCE INGÉNIERIE CIVILE

ENTREPRENEUR:

SADEC

AMÉNAGEMENT PAYSAGER:

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES

INGÉNIEUR MÉCANIQUE & ÉLECTRIQUE:

MEP EXPERTS CONSEILS

PROJET:

BÂTIMENT LAVAL

135 BLVD SAINT-ELZÉAR O -
LAVAL - QUÉBEC

No. Projet: 25037

Émission: CONSTRUCTION

MEP EXPERTS CONSEILS

LISTE DES PLANS PLOMBERIE	
PLAN #	**TITRE**
P100	DEVIS CLAUSES GÉNÉRALES / DEVIS PLOMBERIE
P101a	LÉGENDE / TABLEAUX DES SPÉCIFICATIONS (PARTIE 1)
P101b	LÉGENDE / TABLEAUX DES SPÉCIFICATIONS (PARTIE 2)
P102	DÉTAILS (PARTIE 1)
P103	DÉTAILS (PARTIE 2)
P104	DÉTAILS (PARTIE 3)
P300	DRAINAGE / SOUS-SOL / SOUS DALLE
P301	DRAINAGE / SOUS-SOL / HORS SOL
P302	DRAINAGE / REZ-DE-CHAUSSÉE
P303	DRAINAGE / ÉTAGE 2
P304	DRAINAGE / TOITURE
P400	EAU DOMESTIQUE / SOUS-SOL / HORS SOL
P401	EAU DOMESTIQUE / REZ-DE-CHAUSSÉE
P402	EAU DOMESTIQUE / ÉTAGE 2
P403	EAU DOMESTIQUE / TOITURE
P600a	DIAGRAMME DE DRAINAGE SANITAIRE - BATIMENT A
P600b	DIAGRAMME DE DRAINAGE SANITAIRE - BATIMENT B
P601	DIAGRAMME D'EAU PLUVIALE
P602a	DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE - BATIMENT A
P602b	DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE - BATIMENT B
P603	CHAUFFAGE RADIANT/ FONTE DE NEIGE (BATIMENT A)
P604	CHAUFFAGE RADIANT/ FONTE DE NEIGE (BATIMENT B)

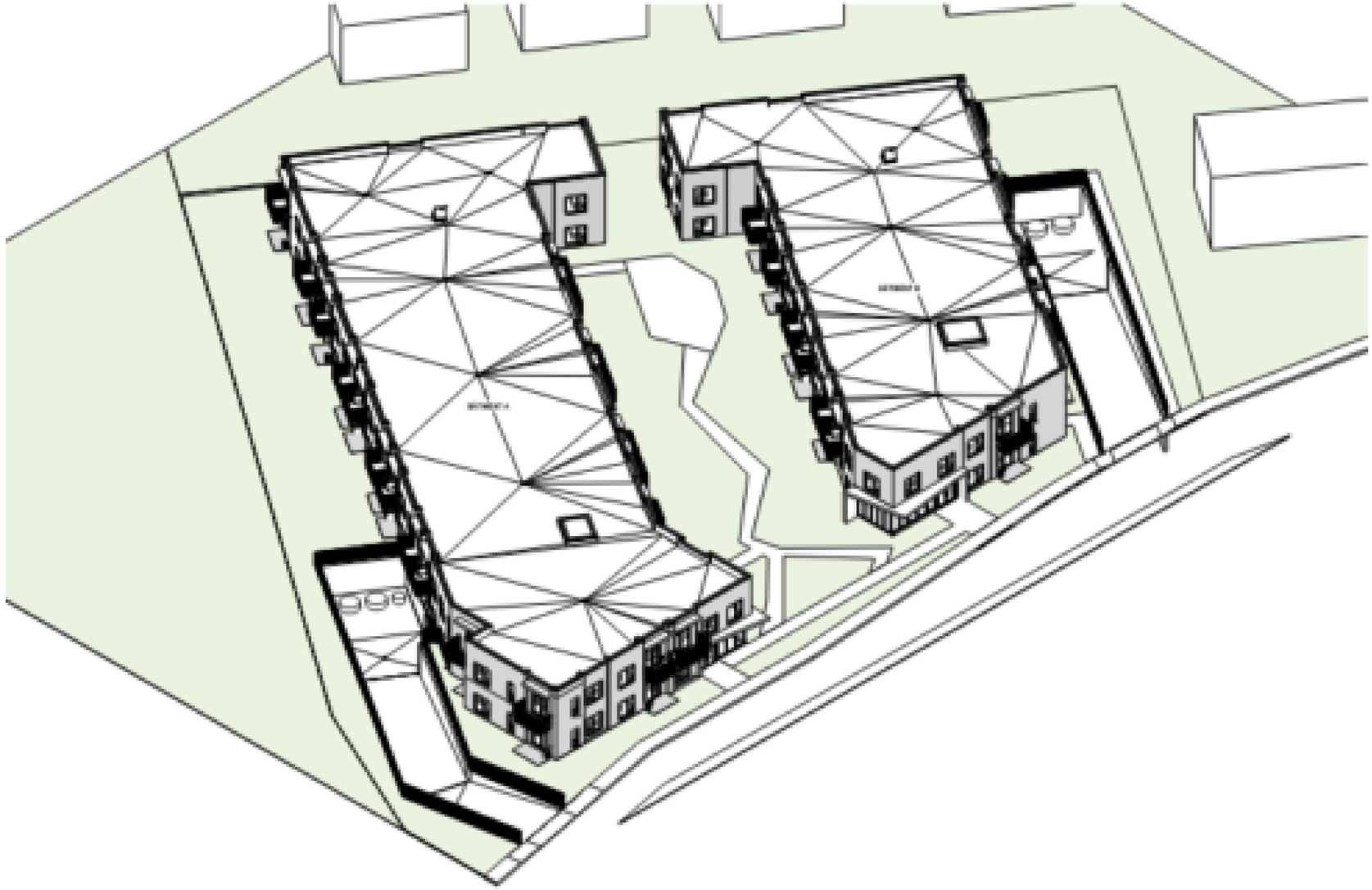

DEVIS MÉCANIQUE

CLAUSES GÉNÉRALES

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 LES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRIT AU DEVIS D'ARCHITECTE FONT PARTIE DES DOCUMENTS DU CONTRAT ET DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SES SOUS-TRAITANTS (PLOMBERIE / VENTILATION / PROTECTION INCENDIE / ÉLECTRICITÉ)

1.2 POUR ASSURER UNE COMPRÉHENSION DU MANDAT, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE UNE VISITE DES LIEUX POUR SE FAMILIARISER AVEC TOUT CE QUI PEUT AFFECTER SES TRAVAUX, DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE PROPRIÉTAIRE.

1.3 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU DOCUMENT (LE TERME "FOURNIR" COMPREND ÉGALEMENT L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT ET LE TERME 'INSTALLER' COMPREND AUSSI LA FOURNITURE.

1.4 L'ENTREPRENEUR DOIT APPLIQUER TOUS LES CODES EN VIGUEUR (DERNIÈRE ÉDITION), SOIT LE CODE DE PLOMBERIE, LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, ETC.

1.5 L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR À SES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS NÉCESSAIRES, DÉFRAYER TOUS LES COÛTS D'APPROBATION DES PLANS ET TOUS LES COÛTS D'INSPECTION EXIGÉS PAR LES ORGANISMES AYANT JURIDICTION.

1.6 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, CONSULTER TOUS LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE PLOMBERIE, DE VENTILATION, ET AUTRES ET VÉRIFIER TOUTES LES SECTIONS QUI PEUVENT INFLUER SUR LES TRAVAUX.

1.7 FOURNIR LE MATÉRIEL, LA MAIN-D'OEUVRE ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX, INCLUANT CEUX QUI NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT MENTIONNÉS ICI, MAIS QUI SONT JUGÉS NÉCESSAIRES POUR AVOIR UNE INSTALLATION COMPLÈTE ET UN CONTRÔLE PARFAIT DES SYSTÈMES MONTRÉS AUX PLANS OU DÉCRITS CI-APRÈS.

1.8 LES CONDUITS DE VENTILATION, LA TUYAUTERIE, LES APPAREILS ET ACCESSOIRES SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHÉMATIQUE. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. LES DIMENSIONS COTÉES ONT PRIORITÉ.

1.9 L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE TOUTES LES VÉRIFICATIONS ET TOUS LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES AFIN DE RESPECTER L'ESPRIT DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.

1.10 LES DESSINS INDIQUENT DE FAÇON APPROXIMATIVE L'EMLACEMENT DES APPAREILS. CHAQUE SOUS-TRAITANT DOIT VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMPLACEMENTS AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

1.11 L'INGÉNIEUR PEUT FAIRE MODIFIER L'EMPLACEMENT DES APPAREILS ET FIXTURES TELS QUE DRAIN, SORTIE D'EAU, GRILLE, DIFFUSEUR, THERMOSTAT, ETC., OU D'UN CONDUIT OU D'UN TUYAU, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CRÉDITS, À LA CONDITION QUE LE DÉPLACEMENT SE SITUE À L'INTÉRIEUR D'UN RAYON DE 1.8 M (6'-0") DE LA POSITION ORIGINALE, QUE LE RENSEIGNEMENT SOIT DONNÉ AVANT L'INSTALLATION, ET QUE LE MONTAGE SOIT SEMBLABLE.

1.12 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'INFORMER AUPRÈS DE L'INGÉNIEUR AFIN D'OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS NON INCLUS AUX DOCUMENTS.

1.13 S'IL N'A PU RECEVOIR L'INFORMATION DÛ AU LAPS DE TEMPS RESTREINT (DATE DE REMISE DE SOUMISSION), IL DEVRA FOURNIR L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ AUX PLANS OU DÉCRIT AU DEVIS ET DANS LE CAS D'UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE DEUX DESCRIPTIONS, DÉTAILS, ETC, IL DEVRA PRENDRE L'ALTERNATIVE LA PLUS DISPENDIEUSE.

1.14 AUCUN EXTRA NE SERA ADMIS POUR:

1.15.1 UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS;
1.15.2 UNE DESCRIPTION INCOMPLÈTE;
1.15.3 UN DÉTAIL INCOMPLET;
1.15.4 UN ÉQUIPEMENT NON SPÉCIFIÉ AU DEVIS, MAIS INDIQUÉ AUX PLANS;
1.15.5 LE RACCORDEMENT D'UN APPAREIL MONTRÉ AUX PLANS D'ARCHITECTURE, MAIS NON RACCORDÉ AUX PLANS DE L'INGÉNIEUR.

1.15 LES SOUS-TRAITANT DEVRONT PRÉVOIR DANS LEUR SOUMISSION, CERTAINS CONTOURNEMENTS À CAUSE DE LA STRUCTURE NOUVELLE OU EXISTANTE.

1.16 TOUS LES REBUTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DU SITE À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE DE TRAVAIL, À LA FIN DU CONTRAT TOUS LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET LE SITE DOIT ÊTRE PROPRE. À LA FIN DES TRAVAUX, DÉGRAISSER ET NETTOYER TOUTES LES INSTALLATIONS.

2. COORDINATION

2.1 FAIRE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER. CHAQUE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DE LA LOCALISATION EXACTE ET DES DIMENSIONS DE SES OUVERTURES DANS LES MURS, PLANCHERS, MEULES, ETC., FAIRE LE SCELLEMENT AUTOUR DE SES OUVERTURES DANS LES MURS OU LES PLANCHERS, OU LES DEUX (REBOUCHAGE VOIR "TRAVAUX PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL").

2.2 PLANIFIER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AVEC CEUX PRESCRITS À D'AUTRES SECTIONS. TOUT MATÉRIEL QUI A ÉTÉ INCORRECTEMENT INSTALLÉ À CAUSE DU MANQUE DE COORDINATION SERA ENLEVÉ ET RÉINSTALLÉ SANS MAJORER LA VALEUR DU CONTRAT.

2.3 S'IL Y A CONFLIT ENTRE DEUX SOUS-TRAITANTS SUR LA PRIORITÉ DE PASSAGE D'UN CONDUIT, TUYAU, ETC., EN RÉFÉRER À L'INGÉNIEUR QUI PRENDRA POSITION. SA DÉCISION SERA FINALE ET LES CORRECTIFS SERONT EXÉCUTÉS SANS FRAIS.

2.4 LES PLANS SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHÉMATIQUE. ILS INDIQUENT L'EMPLACEMENT APPROXIMATIF DES APPAREILS ET DES RACCORDEMENTS. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON INSTALLATION EN FONCTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET NOUVELLES ET SELON LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'ÉDIFICE. L'ENTREPRENEUR DEVRA CONSULTER LES DESSINS DU MANUFACTURIER DES APPAREILS AVANT DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION DE SES TRAVAUX ET DEVRA PRÉVOIR TOUT ACCESSOIRE, SUPPORT ET RACCORD REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREILLAGE, RESPECTER LES EXIGENCES DU MANUFACTURIER (OU DES CODES) EN CE QUI CONCERNE LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT.

3. DESSINS D'ATELIER, PIÈCES DE RECHANGE, MANUELS D'ENTRETIEN

3.1 FOURNIR DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET ENSEMBLE NEUFS, DE CONCEPTION ET DE QUALITÉ RECONNUES, DE MODÈLE RÉCENT, DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT CATALOGUÉES ET DONT LES PIÈCES DE RECHANGE SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

3.2 LES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, APPROUVÉS PAR L'ACNOR ET FABRIQUÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES, COMPTE TENU DES EXIGENCES ADDITIONNELLES PRESCRITES.

3.3 FOURNIR AU MAÎTRE D'OEUVRE UNE (1) COPIE DES DESSINS D'ATELIER DES ÉQUIPEMENTS À ÊTRE INSTALLÉS. L'ENVOI DEVRA ÊTRE COMPLET, C'EST-À-DIRE QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'UNE MÊME DISCIPLINE DEVRONT SI RETROUVER. UN DÉLAIS DE CINQ À DIX JOURS, SERA ACCORDÉ À LA FIRME D'INGÉNIERIE POUR ANNOTER ET RETOURNER LE TOUT, SOUS FORME DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS, AU MAÎTRE D'OEUVRE.

3.4 CHAQUE DESSIN D'ATELIER D'ÉQUIPEMENT DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉ SELON LA NOMENCLATURE INDIQUÉE AUX PLANS ET DEVIS (EX: CA-1, LM-1, ETC), SINON IL SERONT RETOURNÉS IMMÉDIATEMENT, SANS ÊTRE VISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT POINTER ET/OU ENTOURER TOUTES LES INFORMATIONS TECHNIQUES PERTINENTES TELS QUE LE MODÈLE, LE DÉBIT, PRESSION, ETC., L'INFORMATION CONCERNANT LE MOTEUR, LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE, LES ACCESSOIRES ET OPTIONS, ETC.

3.5 IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER QUE LES DESSINS FOURNIS RESPECTENT LES EXIGENCES DES PLANS ET DEVIS.

3.6 TOUS LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS QUI REQUIÈRENT L'INTERVENTION D'UN AUTRE SOUS-TRAITANT DEVRONT ÊTRE PRÉALABLEMENT SOUMIS ET APPROUVÉS PAR CELUI-CI AVANT D'ÊTRE REMIS À L'INGÉNIEUR. EXEMPLE: UNITÉ DE CLIMATISATION, VENTILATEURS, POMPES, CHAUFFE-EAU, ETC... VOIR SECTION 2.0 DES CLAUSES GÉNÉRALES.

3.7 REMETTRE AU MAÎTRE D'OEUVRE TROIS COPIES DES FICHES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS.

3.8 À UN MOMENT CONVENU AVEC LE PROPRIÉTAIRE, ENSEIGNER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION AU PERSONNEL DÉSIGNÉ PAR CE DERNIER. FOURNIR CE SERVICE POUR UNE PÉRIODE DONNÉE ET POUR LE NOMBRE DE VISITES NÉCESSAIRES POUR S'ASSURER QUE LE PERSONNEL D'EXPLOITATION SOIT FAMILIER AVEC TOUS LES ASPECTS DE L'ENTRETIEN ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.

3.9 REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, À LA FIN DES TRAVAUX, UNE COPIE DES PLANS OÙ SERONT NOTÉS TOUS LES CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

3.10 LA COPIE DES PLANS TELS QUE CONSTRUITS DEVRA ÊTRE DISPONIBLE EN TOUT TEMPS AU CHANTIER POUR VÉRIFICATION.

4. GARANTIE

4.1 GARANTIR PAR ÉCRIT, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'INGÉNIEUR, TOUTES LES PARTIES DE L'ENTREPRISE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN APRÈS LA DATE D'ACCEPTATION PROVISOIRE. FAIRE LES RÉPARATIONS OU LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES PIÈCES MÉCANIQUES DÉFECTUEUSES JUSQU'À L'ACCEPTATION FINALE (1 AN).

4.2 LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE FAIRE EXÉCUTER, DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION, PAR D'AUTRES ET À SES FRAIS, SANS AUCUNE COMPENSATION À L'ENTREPRENEUR OU À SON SOUS-TRAITANT, CERTAINS TRAVAUX NON INCLUS DANS LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE DU PRÉSENT PROJET QUE LESDITS TRAVAUX SE RACCORDENT OU NON AUX ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR OU SON SOUS-TRAITANT. CEUX-CI NE SERONT PAS, DE CE FAIT, DÉGAGÉS DE LEUR RESPONSABILITÉ QUANT AUX TRAVAUX QUI FONT PARTIE DE LEUR CONTRAT.

5. ANNOTATION DES PLANS

5.1 L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES CHANGEMENTS APPORTÉS AU COURS DE L'EXÉCUTION, SOIT ANNOTÉ AU PLAN AU FUR ET À MESURE, TOUT AU LONG DES TRAVAUX. DE PLUS, DEVRA ANNONCER SUR LES PLANS LA LOCALISATION EXACTE À PARTIR DES COLONNES, DES MURS EXTÉRIEURS ET LA PROFONDEUR DE LA TUYAUTÉRIE SOUTERRAINE.

6. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT FAIRE, À SES FRAIS, DANS LE BÂTIMENT LES TRAVAUX SUIVANTS:

6.1 TOUS LES REBOUCHAGES, LA RÉFECTION ET LES SOUFFLAGES APRÈS LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE ET DES CONDUITS.

6.2 AVANT TOUS PERCEMENTS DANS UNE DALLE DE BÉTON ET/OU MUR, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR UN TEST DE RAYON "X" ET IL DEVRA ÉGALEMENT SOUMETTRE UN PLAN DE COORDINATION DES PERÇEMENTS ET/OU MANCHONS ET CE, EN COLLABORATION AVEC STRUCTURE, ARCHITECTURE, ÉLECTRICITÉ, PROTECTION INCENDIE, PLOMBERIE ET VENTILATION.

6.3 TOUTES LES OUVERTURES ET PERÇEMENTS DE PLUS DE 150 MM (6"e) DANS LES DALLES DE PLANCHER, MURS, MEUBLES, ETC. POUR LE PASSAGE DES CONDUITS, DE LA TUYAUTERIE OU LA POSE DES APPAREILS LES OUVERTURES DE 150 MM (6"e) ET MOINS SERONT À LA CHARGE DU SOUS-TRAITANT. TOUS LES PERÇEMENTS DE 150 MM (6"e) ET MOINS DANS LES DALLES DE BÉTON ET LES MURS SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ AU MOYEN DE FOREUSES ROTATIVES. LE SCELLEMENT DES OUVERTURES AUTOUR DES TUYAUX DANS LES DALLES DE BÉTON ET LES MURS SERA FAIT PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ À L'AIDE D'UN SCELLANT IGNIFUGE. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE LA SÉPARATION TRAVERSÉE.

6.4 TOUTES LES PERÇEMENTS, DE 150 MM (6"e) ET MOINS, SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ AU MOYEN DE FOREUSES ROTATIVES. LE SCELLEMENT AU POURTOUR DES OUVERTURES SERA EXÉCUTÉ PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ, SERA FAIT PAR DE DERNIER LORSQU'APPLICABLE. LE SCELLANT ET LES DISPOSITIF APPROPRIÉS DEVANT ÊTRE UTILISÉS. LORSQUE REQUIS, LE SCELLEMENT, SERA EXÉCUTÉ À L'AIDE D'UN DISPOSITIF ÉTOU SCELLANT IGNIFUGE ADÉQUAT. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE LA SÉPARATION QU'IL PÉNÈTRE OU TRAVERSE.

6.5 TOUT CREUSAGE, REMPLISSAGE ET BÉTONNAGE POUR LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE DANS LE SOL.

6.6 TOUS LES SERVICES TEMPORAIRES INCLUANT LE CHAUFFAGE TEMPORAIRE DES LIEUX.

6.7 IL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES TRAVAUX AVEC LE PROPRIÉTAIRE.

7. ÉQUIVALENCE

7.1 LES NOMS DE FABRICANTS, LES RÉFÉRENCES DE CATALOGUE ET LES MARQUES DE COMMERCE QUI PEUVENT APPARAÎTRE SUR LES PLANS OU DANS LES DEVIS SONT UTILISÉS POUR DÉMONTRER DE FAÇON PRÉCISE LA SORTE ET LA QUALITÉ DE L'ÉQUIPEMENT, DES MARCHANDISES ET DES MATÉRIAUX EXIGÉS. LES SOUMISSIONS DEVRONT ÊTRE BASÉES SUR LES PRODUITS INDIQUÉS AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE (PLANS, DEVIS, ADDENDA).

7.2 L'ENTREPRENEUR (ET SES SOUS-TRAITANTS) DÉSIRANT UTILISER DES MARCHANDISES, DE L'ÉQUIPEMENT OU DES MATÉRIAUX CONSIDÉRÉS PAR LUI COMME ÉTANT DES ÉQUIVALENTS À CEUX DÉCRITS PAR LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, DEVRA SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

7.2.1 LES DEMANDES D'ÉQUIVALENCE AUX PRODUITS SPÉCIFIÉS DEVRONT ÊTRE TRANSMISES À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION 5 JOURS AVANT LA DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS.

7.2.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA TRANSMETTRE PAR ÉCRIT LES DEMANDES ACCOMPAGNÉES DES FICHES TECHNIQUES COMPLÈTES DES PRODUITS SUGGÉRÉS EN ÉQUIVALENCE.

7.2.3 AUCUNE ÉQUIVALENCE NE SERA ACCEPTÉE SI LES CONDITIONS DÉCRITES AUX POINTS 1 ET 2 NE SONT PAS RESPECTÉES.

7.2.4 L'INGÉNIEUR INFORMERA LES ENTREPRENEURS, PAR LE BIAIS D'UN ADDENDA, DES PRODUITS ACCEPTÉS EN ÉQUIVALENCE.

7.3 SI L'ENTREPRENEUR CHOISIT D'ALLER AVEC UN PRODUIT AUTRE QUE CELUI SPÉCIFIÉ, IL DEVRA S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DÉCRITE AUX PLANS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR S'ENGAGE, PAR LE FAIT MÊME, À ASSUMER TOUTES LES MODIFICATIONS RELIÉES AUX RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES, AUX RACCORDEMENTS MÉCANIQUES, AUX CHANGEMENTS ARCHITECTURAUX ET STRUCTURAUX, À LA MISE EN MARCHE ET AUX COÛTS SUPPLÉMENTAIRES OCCASIONNÉS PAR LE CHANGEMENT DE FABRICANT.

7.4 L'INGÉNIEUR POURRA REFUSER, AU COURS DES TRAVAUX, TOUT ÉQUIPEMENT DÉJÀ ACCEPTÉ ET JUGÉ NON ÉQUIVALENT SUITE À DES ERREURS, OMISSIONS ET MANQUE D'INFORMATION LORS DE L'ACCEPTATION DU PRODUIT.

8. PROTECTION PARASISMIQUE

8.1 RESPONSABILITÉ

8.1.1 LE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DES MESURES PARASISMIQUES RELIÉES À SA DISCIPLINE.

8.1.2 LA CONCEPTION DES DISPOSITIFS ET DES SYSTÈMES PARASISMIQUES DOIT ÊTRE CONÇU PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE EN PROTECTION SISMIQUE ET RECONNUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC. UN DOCUMENT PRÉSENTANT "LE DEVIS ET LES PLANS D'INSTALLATION PARASISMIQUE" DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉ AVANT LE DÉBUT DE TOUS TRAVAUX , ET PRÉSENTÉ SOUS FORME DE DESSINS D'ATELIER POUR VÉRIFICATION.

8.1.3 LES FRAIS DE CE SPÉCIALISTE DEVRA ÊTRE INCLUS DANS LE PRIX DE SOUMISSION

8.1.4 UNE FOIS TERMINÉS, LES TRAVAUX D'INSTALLATION DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS ET UN CERTIFICAT DEVRA ÊTRE ÉMIS PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ RECONNU DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

8.1.5 S'IL Y A LIEU, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE, À SES FRAIS, LES CORRECTIONS ET LES RÉGLAGES NÉCESSAIRES EN FONCTION DU RAPPORT ÉCRIT PRÉSENTÉ PAR LE SPÉCIALISTE, LE MANUFACTURIER OU LA RÉGIE DU BÂTIMENT.

8.1.6 SPÉCIFIER DES ANCRAGES POUR DALLE DE BÉTON AVEC VIS À BÉTON À TÊTE HAXAGONALE APPARANTES HOMOLOGUÉES POUR DES APPLICATIONS SISMIQUES ET POUR LE BÉTON FISSURÉ AVEC NUMÉRO D'HOMOLOGATION RETRACIABLE "ICC-ES".

8.2 CODE ET RÈGLEMENTATION

8.2.1 LES INSTALLATIONS ET LEURS ÉQUIPEMENTS DEVRONT ÊTRE CONÇUS ET MIS EN PLACE EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 6.2.1.4 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC ET DE LA NORME CSA-S832 "DIMINUTION DES RISQUES SISMIQUES CONCERNANT LES COMPOSANTS FONCTIONNELS ET OPÉRATIONNELS DES BÂTIMENTS (CPO)".

9. BASE DE TOIT

9.1 LES BASES DE TOIT DES UNITÉS DE VENTILATION OU CLIMATISATION OU DE TOUS LES VENTILATEURS SONT FOURNIES ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. VOIR DÉTAILS AUX PLANS D'ARCHITECTURE.

9.2 LORSQUE LES BASES DE TOIT SONT PRÉFABRIQUÉES , ELLES SONT FOURNIES AVEC LES UNITÉS DE VENTILATION OU DE TOUT AUTRES TYPES D'ÉQUIPEMENTS, MAIS INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

10. PORTE D'ACCÈS

10.1 L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES PORTES D'ACCÈS SUR LES CONDUITES DE VENTILATION.

10.2 L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA FOURNIR À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LES PORTES D'ACCÈS POUR LES MURS ET LES PLAFONDS, PARTOUT OÙ L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉQUIPEMENT EST REQUISE, SELON CHACUNE DES SPÉCIALITÉS (LES PORTES D'ACCÈS DANS LES MURS ET PLAFONDS SERONT INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL).

10.3 ELLES SERONT REQUISES À L'ÉCHELLE SERA CHOISIE SELON LA TEMPÉRATURE NORMALE DE SERVICE AVEC LA PLUS HAUTE ET LA PLUS BASSE TEMPÉRATURE POSSIBLE (0° FAHRENHEIT).

10.4 ELLES DEVRONT RESPECTER L'INTÉGRITÉ D'UN MUR, D'UN PLAFOND SI CELUI-CI EST COUPE-FEU ET ELLES SERONT APPROUVÉES ULC.

11. INTERRUPTION DE SERVICE

11.1 TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DEVRA ÊTRE PLANIFIÉE À L'AVANCE AVEC LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE. DANS TOUS LES CAS, L'ENTREPRENEUR PRENDRA LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LIMITER AU MINIMUM LA DURÉE DE CES INTERRUPTIONS. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UNE DEMANDE ÉCRITE AU PROPRIÉTAIRE AU MOINS QUATRE JOURS À L'AVANCE POUR INTERROMPRE LE SERVICE.

12. DISPOSITIS ET SCELLANTS (JOINTS) COUPE-FEU

12.1 L'INSTALLATION ET LE CHOIX DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS ET SCELLANTS COUPE-FEU DEMEURENT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU GÉNÉRAL ET DE SES DIFFÉRENTS SOUS-TRAITANTS, ET CE, POUR CHAQUE DISCIPLINE. POUR TOUTE INCERTITUDE COMMUNIQUER AVEC UN MANUFACTURIER, TEL QUE: 3M, HILTI, PARE FEU PRO, ETC.

13. PASSES FILS ÉLECTRIQUE

13.1 LORSQU'IL Y A INSTALLATION DE CÂBLE SOUS GAINE NON-MÉTALLIQUE, DE TYPE LUMEX, DANS UNE CONSTRUCTION AVEC MONTANTS MÉTALLIQUES, L'INSTALLATION DES PASSES FILS DEMEURE SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU GÉNÉRAL ET DE SON SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ. SI TOUTEFOIS, IL Y A IMPOSSIBILITÉ D'INSTALLER LE GÉNÉRAL OU LE SOUS-TRAITANT DEVRA FAIRE UNE PROPOSITION D'ALTERNATIVES, POUR LA PROTECTION DE SON FLAGE, À L'INGÉNIEUR.

14. APPAREIL PHOTO

14.1 UN APPAREIL PHOTO DEVRA ÊTRE EN TOUT TEMPS AU CHANTIER, POUR PERMMETTRE LA PRISE DE PHOTOS, CONFIRMER L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DÉCLARER PAR LES ENTREPRENEURS.

15. PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR OU REPRÉSENTANT AU CHANTIER

15.1 UN DÉLAIS MINIMUM DE 48 HEURES POUR UNE PRÉSENCE AU CHANTIER, POUR TOUTES ACCEPTATIONS D'AVANCEMENT DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION NÉCESSAIRE POUR LE RESPECT DU DÉLAIS.

16. PLAN DE SURVEILLANCE PAR ÉTAGE (NIVEAU)

16.1 LES SURVEILLANCES PARTIELLES SE FERONT, AVANT FERMETURE DES MURS, ET POUR LE SOUS DALLE AVANT REMBLAIEMENT COMPLET, SELON LE PLAN DE SURVEILLANCE SUIVANT:

					ÉTAGES (NIVEAUX D'HABITATIONS)											
		SOUS DALLE	SS1	RDC	2		3		4		5		6			
					50%	100%	50%	100%	50%	100%	50%	100%	50%	100%		
SURVEILLANCE	1	X														
	2				X											
	3					X	X									
	4							X	X							
	5									X	X					
	6											X	X			

AINSI DE SUITE JUSQU'AU DERNIER NIVEAU

17. PLAN DE MANCHONNAGE

18. INSPECTION DES TRAVAUX (PROVISOIRE ET FINALE)

18.1 GÉNÉRALITÉ
UNE INSTALLATION EST CONSIDÉRÉE COMPLÈTE QUAND TOUS LES SYSTÈMES ET APPAREILS SONT EN OPÉRATION, LES CONTRÔLES FONCTIONNENT PARFAITEMENT ET LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENTS IDENTIFIÉES.

18.2 ACCEPTATION DE L'ACHÈVEMENT (SUBSTANTIEL) (PROVISOIRE)
L'ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL DE L'OUVRAGE EST LA DATE À LAQUELLE L'OUVRAGE EST PRÊT POUR L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ. LES TRAVAUX QUI RÉGISSENT LA SÉCURITÉ DU BÂTIMENT DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS ET LES SYSTÈMES DE PROTECTION OPÉRATIONNELS.

L'ENTREPRENEUR QUI N'A FAIT UNE DEMANDE ÉCRITE À L'INGÉNIEUR AFIN QU'IL PROCÈDE À UNE INSPECTION DES TRAVAUX. IL DEVRA FOURNIR TOUS LES RAPPORTS / CERTIFICATS QUI TOUCHENT À LA PROTECTION DES INDIVIDUES :
- ATTESTATION DE MISE EN MARCHE DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE,
- CONFIRMATION DE LA CONFORMITÉ DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE,
- ATTESTATION DE MISE EN FONCTION DU PANNEAU D'ALARME INCENDIE SANS DÉFECTUOSITÉS,
- CONFORMITÉ DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE D'URGENCE,
- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU SYSTÈME DE DÉTECTION DU CO ET NO,
- CONFORMITÉ DE LA MISE EN MARCHE DE LA POMPE INCENDIE
- LETTRE DE CONFORMITÉ NFPA (POMPE INCENDIE),
- CONFIRMATION DE LA MISE EN MARCHE DE LA GÉNÉRATRICE,
- ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES ISSUES INCLUANT PORTES ET QUINCAILLERIE,
- RAPPORT DE CONFORMITÉ DES SYSTÈMES DE PROTECTION PARASISMIQUE SCELLÉ ET SIGNÉ PAR UN INGÉNIEUR COMPÉTENT DANS CE DOMAINE.

L'INGÉNIEUR FERA UNE INSPECTION DES INSTALLATIONS ET PRÉPARERA UN RAPPORT DANS LEQUEL UNE LISTE DES CORRECTIFS (DÉFICIENCES) À EFFECTUER SERA DRESSÉE. LA LISTE DE DÉFICIENCES CE N'EST PAS UNE LISTE DE TRAVAUX À COMPLÉTER, LA LISTE DES TRAVAUX À COMPLÉTER DEVRA ÊTRE FAITE PAR LE GÉNÉRAL AVEC SES SOUST-TRAITANTS.

18.3 UNE FOIS CEUX-CI CORRIGÉS ET COMPLÉTÉS, LE RAPPORT SERA INITIALISÉ (PHOTOS À L'APPUI) PAR LES SOUS-TRAITANTS ET TRANSMIS À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL QUI DEVRA FAIRE LA VALIDATION DE L'EXÉCUTION DES CORRECTIFS EN CHANTIER, AVANT DE RETOURNER LE DOCUMENT PAR COURRIEL À L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PROCÈDE À LA VISITE POUR L'ACCEPTATION FINALE.

18.4 ACCEPTATION FINALE
AVANT L'ACCEPTATION FINALE, LES DOCUMENTS SUIVANTS DEVRONT ÊTRE REMIS À L'INGÉNIEUR POUR EXAMEN.
- LES PLANS ANNOTÉS DES SOUS-TRAITANTS
- LES MANUELS D'INSTRUCTIONS VÉRIFIÉS PAR L'INGÉNIEUR ET REMIS AU PROPRIÉTAIRE
- TOUS LES DOCUMENTS DE FIN DE TRAVAUX:
  - TOUTES LES LETTRES DE GARANTIE
  - TOUTES LES LETTRES DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX
  - TOUS LES CERTIFICATS DE MISE EN MARCHE
  - RAPPORT DE BALANCEMENT DU SYSTÈME DE VENTILATION
  - TOUS LES CERTIFICATS PARASISMIQUES (APPROBATION POUR L'INSTALLATION AU COMPLET)
  - CERTIFICAT D'ALARME INCENDIE
  - TOUS LES TESTS D'ESSAIS EN PLOMBERIE / EN PROTECTION INCENDIE
  - TEST D'IMPÉDANCE POUR CÂBLE DE TÉLÉCOMMUNICATION

CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE.

19. LORS DE TRAVAUX DANS L'EXISTANT

19.1 UN PLAN OU UNE SECTION DE PLAN IDENTIFIÉ "EXISTANT À DÉMANTELER OU À MODIFIER" EST FOURNI À TITRE D'INFORMATION À L'ENTREPRENEUR AFIN DE L'AIDER À FAIRE SA SOUMISSION, L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON PROPRE RELEVÉ CAR AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE À CE SUJET. L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LA CONTINUITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE OU CONTRÔLE, OU LES TROIS, DE TOUS LES RACCORDEMENTS QUI SERAIENT AFFECTÉS PAR LA DÉMOLITION ET QUI SERAIENT NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA PARTIE NON AFFECTÉE DU BÂTIMENT.

19.2 LORSQUE REQUIS ET SELON LES PLANS, LE SOUS-TRAITANT CONCERNÉ DOIT ENLEVER LES CONDUITS, TUYAUX ET ACCESSOIRES NON REQUIS, ET OBTURER SI NÉCESSAIRE. LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES ENLEVÉS ET NON RÉUTILISÉS SERONT OFFERTS AU PROPRIÉTAIRE. SI CELUI-CI DÉCIDE DE NE PAS LES CONSERVER, ILS DEVIENNENT LA PROPRIÉTÉ DU SOUS-TRAITANT CONCERN

TABLEAU DE TUYAUTERIE / PLOMBERIE
POUR BÂTIMENT COMBUSTIBLE

SERVICES	APPLICATION		DIA. ø"	TUYAUTERIE ACCEPTABLE	JOINTS ET RACCORDS	DISTANCE DES SUPPORTS
ÉGOUT PLUVIAL	SOUS-TERRE		> 6"	SDR-35	"RING-TITE"	
			≤ 6"	SDR-28		
	HORS-TERRE	TOUT	TOUT	FONTE B-70	JOINTS MÉCANIQUES	
		TUYAUTERIE AU PLAFOND D'UN STATIONNEMENT SOUTERRAIN	TOUT	FONTE B-70 CLASSE 4000	JOINTS MÉCANIQUES	À TOUS LES 6'-0"
				PVC-DWV	SOUDÉS AU SOLVANT MÉCANIQUES	
		TUYAUTERIE DE REFOULEMENT DE POMPE	≥ 3"	ACIER INOXYDABLE	JOINTS MÉCANIQUES	
			< 3"	PVC-XRF	SOUDÉS AU SOLVANT	
ÉGOUT SANITAIRE	SOUS-TERRE		> 4" ≤ 4"	SDR-35 SDR-28	"RING-TITE"	
			≤ 3"	PVC-DWV ABS	SOUDÉS AU SOLVANT	
	HORS-TERRE	COLONNE SANITAIRE	≥ 3"	FONTE B-70 CLASSE 4000	JOINTS MÉCANIQUES	À TOUS LES 6'-0"
			< 3"	PVC-DWV	SOUDÉS AU SOLVANT	
				CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
		HORIZONTAL ET VERTICAL	TOUT	PVC-DWV ABS	SOUDÉS AU SOLVANT	
				CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
		PLÉNUMS DE VENTILATION ET GAINE TECHNIQUE HORIZONTALE	TOUT	PVC-XFR	SOUDÉS AU SOLVANT	
				CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
				FONTE B-70 CLASSE 4000	JOINTS MÉCANIQUES	
		GAINE TECHNIQUE VERTICALE	TOUT	CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
				FONTE B-70 CLASSE 4000	JOINTS MÉCANIQUES	
		TUYAUTERIE AU PLAFOND D'UN STATIONNEMENT SOUTERRAIN	TOUT	FONTE B-70 CLASSE 4000	JOINTS MÉCANIQUES	
				PVC-DWV	SOUDÉS AU SOLVANT	
		DRAINAGE D' ÉQUIPEMENTS EN VENTILATION	TOUT	PVC-DWV	SOUDÉS AU SOLVANT	
		TUYAUTERIE DE REFOULEMENT DE POMPE	≥ 3"	ACIER INOXYDABLE	JOINTS MÉCANIQUES	
			< 3"	PVC-XFR	SOUDÉS AU SOLVANT	
ÉVENT SANITAIRE	HORS-TERRE	VERTICAL	TOUT	PVC-DWV	SOUDÉS AU SOLVANT	À TOUS LES 6'-0"
				CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
		HORIZONTAL		PVC-DWV ABS	SOUDÉS AU SOLVANT	
		PLÉNUMS DE VENTILATION ET GAINE TECHNIQUE HORIZONTALE	TOUT	PVC-XFR	SOUDÉS AU SOLVANT	
				CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
		GAINE TECHNIQUE VERTICALE	TOUT	CUIVRE DWV	ÉTAIN / PLOMB 50/50	
				FONTE B-70 CLASSE 4000	JOINTS MÉCANIQUES	
EAU DOMESTIQUE	SOUS-TERRE		≥ 2½"	SDR-18	"RING-TITE"	
			≥ 2½" (GICLEUR)	FONTE DUCTILE	JOINTS MÉCANIQUES	
			< 2½"	CUIVRE TYPE "K"	SOUDÉS À L'ARGENT	
	HORS-TERRE	COLONNE VERTICALE	TOUT	CUIVRE TYPE "L"	95-5 ÉTAIN-ANTIMOINE	CUIVRE À TOUS LES 8'-0" AQUARISE À TOUS LES 5'-0" AVEC JOINT D'EXPANSION
				AQUARISE	SOUDÉS AU SOLVANT	
				ACIER INOXYDABLE	JOINTS MÉCANIQUES	
		HORIZONTAL ET VERTICAL	TOUT	CUIVRE TYPE "L"	95-5 ÉTAIN-ANTIMOINE RACC. "PROPRESS"	
				AQUARISE	SOUDÉS AU SOLVANT	
				ACIER INOXYDABLE	JOINTS MÉCANIQUES	
			DANS LES LOGEMENTS SEULEMENT	PEX DE TYPE "A"	RACCORDS À EXPANSION	
				PEX DE TYPE "B"	RACCORDS À PRESSION	
		PLÉNUMS DE VENTILATION ET GAINE TECHNIQUE HORIZONTALE	TOUT	CUIVRE TYPE "L"	95-5 ÉTAIN-ANTIMOINE RACC. "PROPRESS"	
				AQUARISE	SOUDÉS AU SOLVANT	
				ACIER INOXYDABLE	JOINTS MÉCANIQUES	
		GAINE TECHNIQUE VERTICALE	TOUT	CUIVRE TYPE "L"	95-5 ÉTAIN-ANTIMOINE RACC. "PROPRESS"	
				AQUARISE	SOUDÉS AU SOLVANT	
				ACIER INOXYDABLE	JOINTS MÉCANIQUES	
TUYAUTERIE D'EAU POUR LE CHAUFFAGE	TOUT		ACIER NOIR CÉDULE 40 POUR 2"ø ET MOINS		FILETÉ	À TOUS LES 4'-0"
			ACIER NOIR CÉDULE 10 POUR PLUS DE 2"ø		RAINURÉ / VICTOLIC	
VAPEUR / HUMIDIFICATION	TOUT		CUIVRE TYPE "L"		SOUDURE ÉTAIN/PLOMB 50/50	
DRAINAGE DE FONDATION (DRAIN FRANÇAIS)	PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL					
TUYAUTERIE D'ALIMENTATION, RETOUR ET DE VENTILATION D'HUILE POUR RÉSERVOIR ET GÉNÉRATRICE	TUYAUTERIE EN ACIER NOIR CÉDULE 40, NON GALVANISÉ. PRÉPEINT, AVEC JOINTS FILTÉS CONFORME À LA NORME ASTM-A53.					

NOTES:

- EN PRÉSENCE D'ENTREPLAFOND PLENUM (VIDE TECHNIQUE HORIZONTAL), L'OPTION DE TUYAUTERIE EN PLASTIQUE PVC-DWV ET ABS-DWV EST INTERDITE, SAUF POUR LA TUYAUTERIE PVC-XFR.
- EN PRÉSENCE D'UNE GAINE TECHNIQUE VERTICALE, TOUTE TUYAUTERIE EN PLASTIQUE EST INTERDITE.
- APRÈS LES VALVES D'ARRÊT D'UN LOGEMENT, LA TUYAUTERIE EN "PEX" EST PERMISE, PAS AVANT.
- TOUTE TUYAUTERIE DE RACCORDEMENT À UN APPAREILS, QUI PÉNÈTRE DANS UNE CLOISON DEVRA ÊTRE SCELLÉR ÉTANCHE À SON POURTOUR ET RECOUVERT D'UNE ROSACE DE FINITION. LA ROSACE DEVRA ÊTRE EN UN SEUL MORCEAU.
- TOUTE TUYAUTERIE DE RACCORDEMENT À UN APPREILS AYANT UN REJET HAUTE TEMPÉRATURE, DE PLUS DE 140°F, DEVRA AVOIR UNE TUYAUTERIE EN FONTE SUR UNE LONGUEUR DE 12'-0" MINIMUM.
- TOUTE TUYAUTERIE DE RACCORDEMENT À UN APPREILS AYANT UN REJET CORROSIF, DEVRA AVOIR UNE TUYAUTERIE EN FONTE SUR UNE LONGUEUR DE 12'-0" MINIMUM.
- LA TUYAUTERIE DE RENVOI D'URINOIR DOIT ÊTRE EN PVC-XFR JUSQU'À 3'-0" SOUS DALLE.
- **LES SUPPORTS EN FEUILLARD TROUÉ ET LES "TYE WRAP" NE SONT PAS ACCEPTÉS.**

TABLEAU DE CALORIFUGEAGE

CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE ÉXÉCUTÉS PAR UN SOUS-TRAITANT SPÉCIALISÉ, INDÉPENDANT DU PRÉSENT SOUS-TRAITANT, ET ÊTRE UN MEMBRE EN RÈGLE DE L'ASSOCIATION D'ISOLATION DU QUÉBEC (A.I.Q.).

SERVICES		TYPE	DESCRIPTION DES TRAVAUX
EAU FROIDE DOMESTIQUE (8@13°C)	CUIVRE	T4	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
		T1	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
	AQUARISE	T1	SUR TOUTE LA LONGUEUR POUR LA TUYAUTERIE D'UN DIAMÈTRE DE 1"ø ET PLUS. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET EAU RECIRCULÉE (50 @ 95°C)	CUIVRE	T1	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
	AQUARISE	T1	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
	PEX	-	AUCUNE ISOLATION REQUISE
EAU CHAUDE CHAUFFAGE RADIANT		T1	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
RÉSEAU PLUVIAL HORS SOL (5°C ET MOINS)	APPARENT	T1	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
	DISSIMULÉ	T2	
CORPS DES AVALOIRS DE TOIT (5°C ET MOINS)		T2	TOUS LES DRAINS DE TOIT.
ÉVENTS (5°C ET MOINS)	APPARENT	T1	SUR UNE LONGUEUR DE 3.66 MÈTRES (12'-0") DANS TOUS LES SENS, À PARTIR DE LA SORTIE AU TOIT.
	DISSIMULÉ	T2	
VAPEUR (HUMIDIFICATEUR) 96 @ 120°C. CONDENSAT		T1	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
DRAINAGE D'ÉQUIPEMENTS EN VENTILATION	APPARENT	T6	AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR ½"

NOTES:

- T1 : FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉ AVEC COUPE VAPEUR INTÉGRÉ EN USINE. INCLURE UN REVÊTEMENT DE CHEMISAGE EN PVC LORSQUE LA TUYAUTERIE EST APPARENTE.
- T2: FIBRE DE VERRE SOUPLE (MATELAS) AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE.
- T3 : FEUTRE CELLULOSIQUE, PRÉSENTATION EN PANNEAUX.
- T4 : ÉLASTOMÈRE SOUPLE, PRÉSENTATION EN ROULEAU, AUTO-SCELLÉ, DE APPARMAFLEX.
- T5 : FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉ AVEC COUPE VAPEUR INTÉGRÉ EN USINE, RECOUVERT D'UNE FINITION DE CANEVAS ET D'ENDUIT "MAKELITE" (2 COUCHES) POUR PERMETTRE L'APPLICATION D'UNE PEINTURE
- T6 : ÉLASTOMÈRE UNICELLULAIRE SOUPLE, AVEC PEINTURE DE PROTECTION

- L'ENTREPRENEUR EN CALORIFUGES DOIT ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE DE L'ASSOCIATION D'ISOLATION DU QUÉBEC (A.I.Q) EFFECTUER LES TRAVAUX SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
- TOUTE LA TUYAUTERIE, DANS LES ENDROITS APPARENTS, DOIT ÊTRE FINIS AVEC UN CANEVAS PARE-FLAMME ET UN ENDUIT APPROPRIÉ.

TABLEAU D'ÉPAISSEUR EN MM DES CALORIFUGES POUR TUYAUTERIE

TEMP. DU FLUIDE EN °C	1ON 25 & MOINS				DN 32 @ 50				DN 62 @ 100				DN 125 & 150				DN 200 & PLUS			
	T1 & T2 °°	T4 & T5 °°	T3	T6 & T7 °°	T1 & T2 °°	T4 & T5 °°	T3	T6 & T7 °°	T1 & T2 °°	T4 & T5 °°	T3	T6 & T7 °°	T1 & T2 °°	T4 & T5 °°	T3	T6 & T7 °°	T1 & T2 °°	T4 & T5 °°	T3	T6 & T7 °°
176 /1 240	N/A	N/A	64	102	N/A	N/A	76	102	N/A	N/A	76	127	N/A	N/A	89	140	N/A	N/A	89	140
131 À 176	64	N/A	64	102	64	N/A	76	102	76	N/A	76	127	89	N/A	89	140	89	N/A	89	140
121 À 150	51	N/A	51	89	64	N/A	64		64	N/A	64	102	76	N/A	76	127	76	N/A	76	127
96 À 120	38	N/A	38	64	38	N/A	38	64	51	N/A	51	89	51	N/A	51	89	51	N/A	51	89
40 À 95	13	N/A	25	40	25	N/A	25	40	38	N/A	38	64	38	N/A	38	64	38	N/A	38	64
(-18 À 71)		13			13				51				51				51			
5 À 13	13	19	13	N/A	38	32	25	N/A	38	32	25	N/A	38	32	25	N/A	38	32	25	N/A
-18 À 4.99	25	32	25	N/A	38	51	38	N/A	38	51	38	N/A	38	51	38	N/A	38	51	38	N/A

ACCESSOIRES DE PLOMBERIE
ROBINETTERIE ET CLAPETS DE RETENUE

TYPES	DIAMÈTRE DE po (mm)	À po (mm)	MODÈLE	MANUFACTURIER
ROBINET À VANNE	½ (13)	2 (60)	428 ET 431 (FILETÉS) 24 ET 25 (FILETÉS) 293 (FILETÉS)	CRANE KITZ RED-WHITE
	2½ (64)	12 (305)	465 ET 465½ (BRIDES) 72 (BRIDES) 421A (BRIDES) 3700 ou 4000 (ROBINET À BILLE EN FONTE)	CRANE KITZ RED-WHITE AMERICAN VALVE
ROBINET À SOUPAPE	½ (13)	2 (50)	14½ (FILETÉS) 175 (FILETÉS) 214 (FILETÉS)	CRANE KITZ RED-WHITE
	2½ (64)	12 (305)	351 (BRIDES) 76 (BRIDES) 400A (BRIDES)	CRANE KITZ RED-WHITE
CLAPET DE RETENUE	½ (13)	2 (50)	1342 (SOUDÉS) 30 (SOUDÉS)	CRANE KITZ
	½ (13)	2 (50)	37 ET 137 (FILETÉS) 22 ET 29 (FILETÉS) 236 ET N/D (FILETÉS)	CRANE KITZ RED-WHITE
	2½ (64)	6 (152)	373 ET 39E (BRIDES)	CRANE
	8 (203)	12 (305)	372½ (BRIDES) 78 ET N/D (BRIDES) 438A (BRIDES) W12A-16V (CLAPET SANS BRIDES)	CRANE KITZ RED-WHITE MOYGRO
ROBINET À BILLE	½ (13)	3 (76)	9222 (SOUDÉS) 59 (SOUDÉS) 5049 (SOUDÉS)	CRANE KITZ RED-WHITE
	½ (13)	3 (76)	9202 (FILETÉS) 58 (FILETÉS) 5044 (FILETÉS)	CRANE KITZ RED-WHITE
ROBINET D'ÉQUILIBRAGE	½ (13)	2 (50)	SÉRIE CSM-61	WATTS
	2½ (64)	8 (203)	CBV-FS (BRIDES) CBV-FA (BRIDES)	ARMSTRONG OU ÉQUIVALENT PRESO
ROBINET PAPILLON	2½ (64)	6 (152)	612-EL (BRIDES) 918BESL-2 (BRIDES) (EPDM/LUG TYPE)	KITZ RED-WHITE
VALVE D'ARRET DE FINITION POUR CABINET D'ASIANCE	DE MARQUE DAHL VALVE "MINI-BALL" AVEC UNE EXTENSION ET UNE PLAQUE D'EMBELLISSEMENT MODÈLE 511611-PXSLE POUR TUYAU PEX MODÈLE 511611-33L3 POUR TUYAU DE CUIVRE			
VALVE D'ARRET DE FINITION POUR EVIER ET LAVABO	DE MARQUE DAHL VALVE "MINI-BALL" AVEC ANTIBÉLIER AA ASSE 1010 INTÉGRÉ, AINSI QU'UNE EXTENSION ET UNE PLAQUE D'EMBELLISSEMENT MODÈLE 611-33-31-14WHA / PRROLE POUR TUYAU DE PEX MODÈLE 611-33-31-14WHA / 33LE POUR TUYAU DE CUIVRE			
VALVE DE DILATATION THERMIQUE	DE MARQUE WILKINS : MODÈLE BVEXL OUVERTURE À 80 psi CERTIFIÉ NSF/ANSI 372			
RÉSERVOIR D'EXPANSION POUR EAU DOMESTIQUE	DE MARQUE AMTROL, THERM-X-TROL, MODÈLE ST-12 CAPACITÉ DE 4.4 GALLONS (PEU DIFFERER SELON LES BESOINS VOIR DÉTAIL)			

REGARD DE NETTOYAGE ET PORTE D'ACCÈS

TYPES	DESCRIPTION	MODÈLE
REGARD DE NETTOYAGE AU PLANCHER (RN)	POUR DALLE SUR SOL, CONVIENT AU PLANCHERS FINIS, BÂTI EN FONTE AVEC REVÊTEMENT ÉPOXYDIQUE, DESSUS RÉGLABLE AVEC COUVERCLE ÉTANCHE DE 150mm (5-1/8 po) CARRÉ OU ROND EN BRONZE AU NICKEL, JOINT MÉCANIQUE DE MARQUE WATTS : MODÈLE CARRÉ : #CO-200-S-NH MODÈLE ROND : #CO-200-R-NH OU ÉQUIVALENT SMITH SÉRIE 4020	
REGARD DE NETTOYAGE POUR COLONNE DE DRAINAGE (RN)	TÉ DE REGARD DE COLONNE, CORPS EN FONTE ET BOUCHON FILETÉ EN BRONZE, RACCORD J.M. DE MARQUE WATTS : MODÈLE #CO-460 OU ÉQUIVALENT SMITH SÉRIE 4510	
TRAPPE D'ACCÈS AU PLANCHER (TD)	COUVERCLE D'ACCÈS AU PLANCHER, CADRE AVEC CRANS D'ANCRAGE, COUVERCLE ANTIDÉRAPANT EN BRONZE AU NICKEL, VIS DE FIXATION, 12"x12" (305mm x 305mm) DE MARQUE WATTS : MODÈLE #CO-300-S12, 12"x12" (305mm x 305mm) MODÈLE COUVERCLE AVEC RETRAIT #CO-300-US, 6"x6" (203mm x 203mm) OU ÉQUIVALENT SMITH SÉRIE 4910-CAN	
PORTE D'ACCÈS COUPE-FEU ISOLÉE (PA)	POUR LES MURS SECS : HOMOLOGUÉE UL - 1.5 HEURE "CLASSE B" HOMOLOGUÉE ULC – 2 HEURES "CLASSE B", POUR LES PLAFONDS: WARNOCK HERSEY INTERNATIONAL - 3 HEURES MAX. CADRE PERFORÉ POUR COMPOSÉS À MURS SECS. CHARNIÈRE DISSIMULÉE. PORTE EN ACIER CALIBRE 20 REMPLIE AVEC 2" (50mm) D'ISOLANT, CADRE EN ACIER CALIBRE 16. RECOUVERTE D'UN ÉMAIL CUIT DE MARQUE ACUDOR : MODÈLE SÉRIE FW-5050-DW DE MARQUE KARP: MODÈLE KRP-150FR	
PORTE D'ACCÈS AFFLEURANTE UNIVERSELLE (PA)	POUR LES MURS ET LES PLAFONDS CHARNIÈRE CONTINUE DISSIMULÉE. EN ACIER (FONTE CALIBRE 16) ET CADRE 18 (PORTE 16"X16" (400mmx400mm) ET PLUS PETITE) EN ACIER : PORTE CALIBRE 14 ET CADRE 16 (PORTE PLUS GRANDE QUE 16"X16") (400mmx400mm) RECOUVERT D'UN ÉMAIL CUIT DE MARQUE ACUDOR: MODÈLE SÉRIE UF-5000 DE MARQUE KARP : MODÈLE DSC-214M	

AMORCEURS ET AMORTISSEUR

TRAP GUARD OU SURE SEAL	DISPOSITIF DE MAINTIEN DE GARDE D'EAU DE TYPE À INSERTION DANS LE CORPS DE L'AVALOIR. POUR DES AVALOIR DE 3"ø (75mm) ET MOINS.		
AMORCEUR DE SIPHON AUTOMATIQUE	DISPOSITIF DE MAINTIEN DE GARDE D'EAU AUTOMATIQUE POUR AVALOIRE DE 4"ø (100mm) ET PLUS. POUR UN OU DEUX AVALOIR, RACC. 1½" (15mm) COMPLET AVEC FILTRE, DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT ET BRISE-VIDE.	PR-500	P.P.P. INC.
AMORTISSEUR DE COUPS DE BÉLIER	FOURNIR UN AMORTISSEUR DE CHOCS SUR LES LIGNES D'ALIMENTATION EN EAU CHAUDE OU EN EAU FROIDE DIMENSIONNÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER (VOIR TABLEAU CI-APRÈS) POUR TOUTES LES SOUPAPES À FERMETURE RAPIDE, SOUPAPES SOLÉNOÏDE ET APPAREILS DE PLOMBERIE. INSTALLER L'AMORTISSEUR DE CHOCS EN POSITION VERTICALE SUR LA LIGNE D'ALIMENTATION ENTRE LES DEUX DERNIERS APPAREILS (POUR LES LIGNES DE MOINS DE 20' (6.1M)) ET AJOUTER UN DEUXIÈME AMORTISSEUR PRÈS DE LA SOURCE SI LA LIGNE A PLUS DE 20' (6.1M))	SÉRIE SC	P.P.P. INC.

(LOGEMENT)

DIMENSION	UNITÉS D'ALIMENTATION	NO. MODÈLE	DIM. RACCORD
AA	1-3	MM-500	1/2" (13mm)
A	1 - 11	SC-500	1/2" (13mm)
B	12 - 32	SC-700	3/4" (19mm)
C	33 - 60	SC-1000	1" (25mm)
D	61 - 113	SC-1250	1-1/4" (32mm)
E	114 - 154	SC-1500	1-1/2" (38mm)
F	155 - 330	SC-2000	2" (52mm)

DIAMÈTRE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT AUX APPAREILS DE PLOMBERIE

APPAREILS	ALIMENTATION EN EAU FROIDE	ALIMENTATION EN EAU CHAUDE	RENVOI	ÉVENT
LAVABO	½"ø (13mm)	½"ø (13mm)	1¼"ø (38mm) SOUS DALLE 2"ø (50mm)	1¼"ø (38mm)
ÉVIER	½"ø (13mm)	½"ø (13mm)	1¼"ø (38mm) SOUS DALLE 2"ø (50mm)	1¼"ø (38mm)
BAIN	½"ø (13mm)	½"ø (13mm)	1¼"ø (38mm) SOUS DALLE 2"ø (50mm)	1¼"ø (38mm)
DOUCHE	¾"ø (19mm)	¾"ø (19mm)	1¼"ø (38mm) SOUS DALLE 2"ø (50mm)	1¼"ø (38mm)
CABINET D'AISANCE À RÉSERVOIR	½"ø (15mm)	-	3"ø (75mm)	-
CABINET D'AISANCE SOUPAPE DE CHASSE	1"ø (25mm)	-	3"ø (75mm)	-
URINOIR	¾"ø (19mm)	-	2"ø (50mm)	1¼"ø (38mm)
CUVE DE LAVAGE	½"ø (13mm)	½"ø (13mm)	1¼"ø (38mm)	1¼"ø (38mm)
BAC D'ENTRETIEN AU PLANCHER	½"ø (13mm)	½"ø (13mm)	3"ø (75mm)	1¼"ø (38mm)
ROBINET D'ARR. EXTÉRIEUR	¾"ø (19mm)	-	-	-

NOTES : - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DRAINS OUVERTS ET LES DRAINS DE PLANCHER ONT UNE DIMENSION DE 75mm (3"ø).

- * TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE OU D'EAU CHAUDE NON COTÉE AUX PLANS OU NON INDIQUÉE DANS LE TABLEAU CI-HAUT, AURA 15mm (½").
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTE LA TUYAUTERIE D'ÉVENT ET DE DRAINAGE HORS TERRE NON COTÉE AUX PLANS AURA 38mm (1½"ø) ET AUCUNE TUYAUTERIE DE DRAINAGE SOUS TERRE NON COTÉE AUX PLANS N'AURA MOINS DE 50mm (2"ø).
- FAIRE L'ÉTANCHÉITÉ AUTOUR DES APPAREILS DE PLOMBERIE À L'AIDE D'UN SILICONE TRANSPARENT EX.: LAVABO, TOILETTE (AU PLANCHER), BAIGNOIRE, ÉVIER ETC.
- CONSTRUCTION COMBUSTIBLE: LES RENVOIS DES BAIGNOIRES, LES SIPHONS DES LAVABOS ET DES ÉVIERS POURRONT ÊTRE EN PLASTIQUE, LORSQUE NON APPARENTS.
- LORSQU'IL Y A INSTALLATION D'UN BAIN / DOUCHE AVEC ROBINETTERIE DE DOUCHE L'ALIMENTATION MINIMUM POUR LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE EST DE 19mm (¾"ø).

NOTES SPÉCIFIQUES POUR LES SCELLANTS & DISPOSITIFS COUPE-FEU

POURVOIR D'UN SCELLANT ET/OU DISPOSITIF COUPE-FEU TOUTE TUYAUTERIE D'EAU, DE DRAINAGE (SANITAIRE/PLUVIAL) OU D'ÉVENT À LEUR POURTOUR LORSQUE :

- L'ON TRAVERSE ET/OU PÉNÈTRE UN MUR SÉPARANT UN LOGEMENT ET/OU UNE SUITE, D'UN ESPACE NE FAISANT PAS PARTI DE CE MÊME LOGEMENT ET/OU SUITE (UN ESPACE EN DEHORS DU LOGEMENT ET/OU SUITE)
- L'ON TRAVERSE ET/OU PÉNÈTRE UN MUR DE SALLE MÉCANIQUE, UNE SALLE ÉLECTRIQUE ET/OU UNE CONCIERGERIE
- L'ON TRAVERSE ET/OU PÉNÈTRE UN PLANCHER ET/OU UN PLAFOND
- L'ON TRAVERSE ET/OU PÉNÈTRE TOUT AUTRE SÉPARATION COUPE-FEU
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR DE BOUCHER LES OUVERTURES NON UTILISÉES OU LAISSÉES LIBRES PAR L'ENLÈVEMENT DE TOUS CONDUITS DÉMANTELÉS

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES SOUS-TRAITANTS CONCERNÉS DE CONSULTER LE PLAN D'ARCHITECTURE AFIN DE RÉPERTORIER FORMELLEMENT LES SÉPARATIONS COUPE-FEU.

ÉQUIPEMENTS STANDARD DE PLOMBERIE

TYPES	DESCRIPTION	MODÈLE
RAI-1	PRISE D'EAU MURAL ZURN Z1341-P3/4 AVEC BRISE-VIDE INTÉGRÉ, CORPS EN LAITON COULÉ, CARTOUCHE DU TYPE À COMPRESSION, FINI LAITON POLI NON LAQUÉ, POIGNÉE EN LAITON EXTRA-ROBUSTE, ET CLÉ DE COMMANDE AMOVIBLE, ENTRÉE ½"ø ACCOMPAGNÉS D'UNIONS FILETÉS FEMELLE, SORTIE DE ¾"ø POUR BOYAU (ÉQUIVALENT ACORN NEPTUNE #8121CR)	
RAI-2	ROBINET EAU FROIDE ET EAU CHAUDE POUR SALLE À DÉCHET. INSTALLATION MURALE, EN LAITON COULÉ CHROMÉ POL. ZURN Z843-M1-AL, CIA BRISE-VIDE, SOUPAPE D'ARRÊT ET RACCORD FILETÉ POUR BOYAU, TIGE D'ANCRAGE SUPÉRIEUR.	
RAE-1	PRISE D'EAU MURAL À L'ÉPREUVE DU GEL, TYPE ENCASTRÉ ZURN Z1320, COMMANDE À CLÉ AMOVIBLE, CORPS EN LAITON , COMPOSANTES INTERNES EN LAITON, OBTURATEUR À DISQUE EN CÉRAMIQUE, DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT ET ANTI-GIVRAGE, ÉLECTROVANNE INTÉGRÉE (BRISE-VIDE), ENTRÉE ½"ø MÂLE À BRASURE, BOÎTIER EN LAITON AVEC COUVERCLE À CLÉ SUR PEINTURE, FINI BRONZE NICKELÉ, POUR MUR D'UNE ÉPAISSEUR DE 10", 12" ET 14". (ÉQUIVALENT WATTS HY-725)	

SI L'UN DE SES ÉLÉMENTS N'EST PAS IDENTIFIÉ AUX PLANS, CONSIDÉRER LES PRÉSENTS ÉQUIPEMENTS COMME LES STANDARDS QUI DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS AU PROJET, SAUF SI TOUTES AUTRES INDICATIONS CONTRAIRES

LÉGENDE DE PLOMBERIE

TUYAU SOUS-DALLE
DRAINAGE SANITAIRE
DRAINAGE PLUVIALE
EVENT
DRAINAGE AGRICOLE
EAU FROIDE DOMESTIQUE
EAU CHAUDE DOMESTIQUE
EAU FROIDE RECIRCULÉE
EAU CHAUDE RECIRCULÉE
ALIMENTATION EAU MITIGÉE
RETOUR EAU MITIGÉE
GAZ NATUREL
GAZ PROPANE
AIR COMPRIMÉ
ALIMENTATION AIR COMBUSTION
ÉVACUATION GAZ COMBUSTION
ALIMENTATION EAU REFROIDIE
RETOUR EAU REFROIDIE
ALIMENTATION EAU REFROIDIE GLYCOLÉE
RETOUR EAU REFROIDIE GLYCOLÉE
ALIMENTATION EAU CHAUFFAGE
RETOUR EAU CHAUFFAGE
ALIMENTATION EAU CHAUFFAGE GLYCOLÉE
RETOUR EAU CHAUFFAGE GLYCOLÉE
ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE
TUYAU OU ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE EXISTANT
TUYAU OU ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE EXISTANT À DÉMANTELER
TUYAUTERIE VERS LE BAS
TUYAUTERIE VERS LE BAS
TUYAUTERIE VERS LE HAUT
TUYAUTERIE EN "T" VERS LE BAS
TUYAUTERIE EN "T" VERS LE HAUT
BOUCHON FIN DE LIGNE
REGARD DE NETTOYAGE
REGARD DE NETTOYAGE AVEC ACCÈS PLANCHER
DRAIN RONDE
DRAIN CARRÉ
DRAIN DE PLANCHER AVEC ENTONNOIR
DRAIN OUVERT
SIPHON
SORTIE D'EVENT AU TOIT
VANNE D'ARRÊT À BILLE
VANNE D'ARRÊT
VANNE PAPILLON
VANNE DE BALANCEMENT MANUEL
VANNE DE BALANCEMENT AVEC POINT DE LECTURE
VANNE DE REDUCTION DE PRESSION
VANNE ÉLECTRIQUE
VANNE ÉLECTRIQUE 3 VOIES
VANNE DE SÛRETÉ
VANNE DE SÛRETÉ À ANGLE
RÉDUCTEUR DE PRESSION
UNION
ANTIRETOUR
TAMIS
SONDE TEMPERATURE
SONDE PRESSION
THERMOMÈTRE
MANOMÈTRE
ROBINET D'ARROSAGE
PURGEUR D'AIR
POMPE OU CIRCULATEUR
COMPTEUR D'EAU
RACCORD FLEXIBLE À UN ÉQUIPEMENT
IDENTIFICATION DE COLONNE DE PLOMBERIE
IDENTIFICATION DE NOTE SPÉCIFIQUE
DÉMANTELER JUSQU'À CE POINT
POINT DE RACCORDEMENT À L'EXISTANT
OBTURER JUSQU'À CE POINT
TRIANGLE D'ADDENDA DU DIRECTIVE
IDENTIFICATION D'ÉQUIPEMENT SELON SONT TYPE (VOIR NOMENCLATURE TYPIQUE D'ÉQUIPEMENT)
ÉTAGE D'INSTALLATION
NUMÉRATION DE RÉPARTITION D'ÉQUIPEMENT
DONNÉES TECHNIQUES SELON L'ÉQUIPEMENT

NOMENCLATURE TYPIQUE D'ÉQUIPEMENT

RN	REGARD DE NETTOYAGE
DP	DRAIN DE PLANCHER
DO	DRAIN OUVERT
DPE	DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR
FR	FOSSE DE RETENUE
CAN	CANIVEAU
DT	DRAIN DE TOITURE
DTC	DRAIN DE TOITURE À DÉBIT CONTRÔLÉ
DTT	DRAIN DE TOITURE DE TRÉFOND
L	LAVABO
T	TOILETTE
D	DOUCHE
B	BAIN
LESS	LESSIVEUSE

TABLEAU DES ÉQUIPEMENTS DE DRAINAGE

IDENTIFICATION	DESCRIPTION	MANUFACTURER	MODÈLE	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		NOTES ET ACCESSOIRES
				ø/mm CONNECTION	DIMENSIONS GRILLE	
RN	REGARD DE NETTOYAGE HORIZONTAL AU PLANCHER	ZURN	ZN1602 / ZN1612	VOIR PLANS	6.5'e	6 - 7 - 8
RN	REGARD DE NETTOYAGE CONDUITE VERTICALE EN FONTE	BIBBY STE-CROIX	MALCOLM OU BARRET	VOIR PLANS	SELON LE e	24
RN	REGARD DE NETTOYAGE CONDUITE VERTICALE PLASTIQUE	IPEX	DWV LINE C/O PLUG	VOIR PLANS	SELON LE e	9 - 10
FR-XX	FOSSE DE RETENUE STATIONNEMENT SS	ZURN	Z887-24-HD	VOIR PLANS	24" x 24"	1 - 2 - 3 - 4 - 5
DP-XX	DRAIN DE PLANCHER SANS MEMBRANE	ZURN	ZN211-B5	3"e	5"e	15 - 19
DP-15/16	DRAIN DE PLANCHER SAUT-DE-LOUP	ZURN	Z507-Y	3"e	7"e	12 - 13
DP-27/11	DRAIN DE PLANCHER SALLE À DÉCHETS	ZURN	Z910	3"e	12" x 12"	14 - 15 -16
DPA-01/02	DRAIN DE PLANCHER POUR PUITS D'ASCENSEUR	ZURN	Z629	6"e	9-1/4" x 6-7/8"	25
DO	DRAIN OUVERT	ZURN	Z415-G	4"e	5"e	11-15
DPE-01/02	DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR	ZURN	ZN211-BF	3"e	5"e	15 - 19 - 23
DTC-XX	DRAIN DE TOIT CONTRÔLÉ / DRAIN DE TOIT	MURPHY&O	PRO CAST ULTRA DUO	VOIR PLANS	SELON LE e	26 - 27 - 28 - 29 - 30 -32 -33
CAN-01/02	CANIVEAU AU SS DES 2 BATIMENTS	ZURN	Z886 (8604)	6"e	6 1/4" " 4" " 5.3"	1-2-3-4-5

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) ENTRÉE ET SORTIE DE 4"Ø
2) CONSTRUCTION EN POLYÉTHYLÈNE HAUTE DENSITÉ (HDPE) À ABSORPTION D'EAU NULLE (0%)
3) ATTACHES D'ARMATURE (REBAR CLIPS) POUR VERROUILLER LE FILET LE BASSIN EN POSITION FINALE
4) GRILLE À FENTES EN ACIER GALVANISÉ RENFORCÉ, CLASSE B OU SUPÉRIEURE
5) CADRE ROBUSTE CONFORME À ASTM A36 OU A638-84 AVEC ANCRAGES EN BÉTON DE 4" X 4"
6) UTILISER LA CLASSE DE RÉSISTANCE APPROPRIÉE SELON LA ZONE OU LE REGARD DE NETTOYAGE EST INSTALLÉ
7) HAUTEUR AJUSTABLE POUR LE COUVERCLE EN BRONZE ET NICKEL POLI. COUVERCLE AVEC JOINT D'ÉTANCHÉITÉ, SÉCURISÉ ET AVEC RAINURE ANTIDÉRAPANTE C/A VIS EN ACIER INOXYDABLE.
8) CORPS EN FONTE REVÊTEMENT "DURA-COATED" AVEC MANCHON EN NÉOPRÈNE
9) MATÉRIAU TEL QUE SPÉCIFIÉ DANS LE TABLEAU DES CONDUITES (SDR, DWV OU XFR)
10) BOUCHON À EMBOÎTEMENT AVEC JOINT D'ÉTANCHÉITÉ "HUB AND GASKET PLUG"
11) "HUB DRAIN" AJUSTABLE EN FONTE
12) CORPS EN FONTE REVÊTU DURA-AVEC SORTIE INFÉRIEURE, PLATEAU DE DRAINAGE ET COLLIER DE SERRAGE AVEC CADRE POUR MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ COMBINÉE
13) GRILLE À FENTES PROFONDE EN FONTE, DE SERRAGE MOYEN, AVEC PANIER À SÉDIMENTS
14) BRIDE DE SUPPORT DE DRAIN POUR "HEAVY-DUTY"AVEC JOINT D'ÉTANCHÉITÉ
15) CORPS EN FONTE REVÊTEMENT "DURA-COATED" AVEC SORTIE INFÉRIEURE
16) GRILLE À FENTES EN FONTE "HEAVY-DUTY" AVEC PANIER À SÉDIMENTS
17) GRILLE À FENTES EN FONTE "MEDIUM-DUTY", MODÈLE DURESIST
18) FONTE AVEC REVÊTEMENT ÉPOXY RÉSISTANT AUX ACIDES
19) CRÉPINE RONDE AJUSTABLE TYPE B EN BRONZE NICKEL POLI
20) ÉTANCHÉITÉ TOTALE (Y COMPRIS AUX CONNEXIONS ET AUX JONCTIONS DES DIFFÉRENTES PARTIES DU BASSIN)
21) CONSTRUCTION EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ AVEC MURS D'AU MOINS 5 PO D'ÉPAISSEUR
22) DALLE DE BÉTON SUPÉRIEURE AVEC BRIDE D'ÉTANCHÉITÉ EN NITRILE-BUTYLE
23) ENTONNOIR OVAL EN BRONZE NICKELÉ DE 8"X3-1/4"
24) REGARD DE NETTOYAGE À RACCORD MJ ET AVEC COUVERCLE VISSÉ
25) C/A: GRILLE ROBUSTE ET BÂTI AVEC RACCORD DE 150mm DIAMÈTRE ET CLAPET ANTIRETOUR INTÉGRÉ
26) CONSTRUCTION DU DRAIN EN CUIVRE AVEC TABLIER DE 18" (450mm) DE DIAMÈTRE EN CUIVRE
27) COLLET DE SERRAGE AVEC PLAQUE CIRCULAIRE EN ALUMINIUM RIGIDE, BOULONS ET ÉCROUS EN ACIER INOXYDABLE
28) FOURNI ET RACCORDÉ PAR PLOMBIER MAIS INSTALLÉ PAR COUVREUR
29) MANCHON RIGIDE EN CUIVRE AVEC BOULONS D'ANCRAGES EN ACIER INOXYDABLE SOUDÉS AU MANCHON
30) PLAQUE DE DRAINAGE DE SURFACE EN ACIER INOXYDABLE VISSÉE DANS L'ÉQUERRE DU PANIER PERFORÉ
31) DESSUS DE CRÉPINE À HAUTEUR AJUSTABLE (VOIR PLANS POUR HAUTEUR DE SOL FINI ET DE BÉTON FINI) AVEC GRILLAGE PERFORÉ
32) CYLINDRE DE CONTRÔLE DE DÉBIT AJUSTABLE GARANTI CONTRE LA CORROSION AVEC LANGUETTE D'AJUSTEMENT
33) CRÉPINE DUO PROCAST EN ALUMINIUM AVEC VIS EN ACIER INOXYDABLE ET ORIFICE ANTI-BLOCAGE

TABLEAU DES DRAINS DE TOIT BÂT. A

	DONNÉES DES BASSINS				OUVERTURE				
ZONE	AIRE (m2)	AIRE ADD (m2)	DIST. MAX. AU DRAIN (m)	PENTE (%)	E (mm)	DÉBIT MAX (L/s)	DÉBIT CONTRÔLÉ	DÉBIT CONTRÔLÉ (L/s)	TOIT VERT RÉT. (%)
DTC-01	130	0	7,5	2	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-02	184	2,2	8	1,88	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-03	114	0	5,4	2,7	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-04	115	0	5,65	2,7	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-05	110	1,7	5,3	2,6	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-06	130	0	6	2,5	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-07	122,76	0	7,3	2,05479452	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-08	135,384	0	9,556	1,56906443	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-09	128,019	0	9,4	1,59574468	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-10	102,9	0	6,2	2,41935484	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-11	95,3172	0	6,5	2,30769231	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-12	90	0	6,6	2,3	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-13	80	0	6,7	2,2	13	(Auto)	VRN	-	
TOTAL	**1927,3902**	**3,9**							

RÉSULTAT DE SÉLECTION

ZONE	OUVERTURE E (mm)	DÉBIT MAX (L/s)	HAUT. MAX (mm)	VOL. RÉT. (L)	TEMPS RÉT. (h)	DURÉE PLUIE	VOLUME EXCÉD. (L)	DÉBIT TROP PLEIN (L/s)
DTC-01	13	0,30400619	109,728	2536,96822	2,83	15-min	0	0
DTC-02	13	0,3066188	111,252	3727,00112	4,13	15-min	0	0
DTC-03	13	0,30030877	107,188	2200,19385	2,48	15-min	0	0
DTC-04	13	0,305357	110,49	2217,83386	2,47	15-min	0	0
DTC-05	13	0,30353338	108,966	2148,50721	2,4	15-min	0	0
DTC-06	13	0,30400619	109,728	2536,96822	2,83	15-min	0	0
DTC-07	13	0,30400619	109,474	2383,52126	2,65	15-min	0	0
DTC-08	13	0,30400619	109,728	2651,11189	2,95	15-min	0	0
DTC-09	13	0,30400619	109,474	2454,68802	2,78	15-min	0	0
DTC-10	13	0,30283338	108,712	1962,96221	2,2	15-min	0	0
DTC-11	13	0,30222048	108,458	1802,46083	2,02	15-min	0	0
DTC-12	13	0,30222048	108,458	1477,44552	1,65	15-min	0	0
DTC-13	13	0,29967887	108,426	1479,71677	1,67	15-min	0	0
TOTAL		**3,96279102**		**29694,2323**				

TABLEAU DES DRAINS DE TOIT BÂT. B

	DONNÉES DES BASSINS				OUVERTURE				
ZONE	AIRE (m2)	AIRE ADD (m2)	DIST. MAX. AU DRAIN (m)	PENTE (%)	E (mm)	DÉBIT MAX (L/s)	DÉBIT CONTRÔLÉ	DÉBIT MAX CONTRÔLÉ (L/s)	TOIT VERT RÉT. (%)
DTC-14	131,58	0	9,6	1,5625	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-15	92,11	2	7,2	1,86	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-16	138,16	0	8,1	1,85185185	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-17	166,552	0	8,17	1,83598531	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-18	101,9375	1,7	6,7	2,23880597	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-19	118,8	2,3	6,74	2,22551929	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-20	72,625	0	6,5	2,30769231	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-21	131,33	2,3	6	2,5	13	(Auto)	VRN	-	
DTC-22	8	0	5	3	13	(Auto)	VRN	-	
TOTAL	**961,0745**	**8,3**							

RÉSULTAT DE SÉLECTION

ZONE	OUVERTURE E (mm)	DÉBIT MAX (L/s)	HAUT. MAX (mm)	VOL. RÉT. (L)	TEMPS RÉT. (h)	DURÉE PLUIE	VOLUME EXCÉD. (L)	DÉBIT TROP PLEIN (L/s)
DTC-14	13	0,30400619	109,728	2570,23124	2,87	15-min	0	0
DTC-15	13	0,29273894	102,108	1783,98802	2,07	15-min	0	0
DTC-16	13	0,30472609	109,728	2709,71004	3,02	15-min	0	0
DTC-17	13	0,305357	110,236	3310,871	3,68	15-min	0	0
DTC-18	13	0,30400619	109,474	1977,91458	2,2	15-min	0	0
DTC-19	13	0,30472609	109,982	2347,59772	2,6	15-min	0	0
DTC-20	13	0,30030877	107,188	1322,42306	1,48	15-min	0	0
DTC-21	13	0,305357	110,236	2613,09852	2,9	15-min	0	0
DTC-22	13	0,10803696	46,228	11,6969169	0,02	15-min	0	0
TOTAL		**2,61004824**		**19647,611**				

TABLEAU DES CHAUFFES-EAU

IDENTIFICATION	EMPLACEMENT	MANUFACTURIER	MODÈLE	SOURCE DE CHALEUR					FLUIDE					ÉLECTRICITÉ			SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR)		CONTRÔLES	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES			NOTES ET ACCESSOIRES
				TYPE	CONNECTIONS GAS, ÉVAC. CONDI. ET ENTRÉE D'AIR			MODULATION	PRESSION GAS	EFFICACITÉ THERMIQUE	ENTRÉE MBH	SORTIE MBH	TEE (°)	TSE (°F)	CAPACITÉ (GALLON)	PERTE PRESSION (pi. H2O)	TYPE DE FLUIDE	CONNECTIONS EAU		FLA	PUISSANCE (W)	VOLTAGE				INSTALLATION	POIDS (LBS)	DIMENSIONS	
					RACCORD GAZ	ÉVACUATION GAZ COMBUSTION	ENTRÉE D'AIR											ENTRÉE	SORTIE				MÉCANIQUE	ÉLECTRICITÉ	TYPE	DESCRIPTION DES CONTRÔLES			e. x HAUT	
CE-01	SALLE MÉCANIQUE SS-A05	A0 SMITH	BTH-199A	GAZ NATUREL	3/4"	3"	3"	-	7" W.C.	96%	200	192	40,00	140,00	100,00	-	EAU	1-1/2"	1-1/2"	-	-	120V/1/60		X	_	CONTRÔLES INTÉGRÉS CHAUFFE-EAU	SUR DALLE DE PROPRETÉ 100mm	523	27.75" x 76.5"	1 A 17 (SAUF 7)
CE-02	SALLE MÉCANIQUE SS-A05	A0 SMITH	BTH-199A	GAZ NATUREL	3/4"	3"	3"	-	7" W.C.	96%	200	192	40,00	140,00	100,00	-	EAU	1-1/2"	1-1/2"	-	-	120V/1/60		X	_	CONTRÔLES INTÉGRÉS CHAUFFE-EAU	SUR DALLE DE PROPRETÉ 100mm	523	27.75" x 76.5"	1 A 17 (SAUF 7)
CE-03	SALLE MÉCANIQUE SS-B07	A0 SMITH	BTH-150A	GAZ NATUREL	3/4"	3"	3"	-	7" W.C.	97%	150	146	40,00	140,00	100,00	-	EAU	1-1/2"	1-1/2"	-	-	120V/1/60		X	_	CONTRÔLES INTÉGRÉS CHAUFFE-EAU	SUR DALLE DE PROPRETÉ 100mm	523	27.75" x 76.5"	1 A 17 (SAUF 7)
CE-04	SALLE MÉCANIQUE SS-B07	A0 SMITH	BTH-150A	GAZ NATUREL	3/4"	3"	3"	-	7" W.C.	97%	150	146	40,00	140,00	100,00	-	EAU	1-1/2"	1-1/2"	-	-	120V/1/60		X	_	CONTRÔLES INTÉGRÉS CHAUFFE-EAU	SUR DALLE DE PROPRETÉ 100mm	523	27.75" x 76.5"	1 A 17 (SAUF 7)

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS SUR L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR
2) CONSTRUCTION TUBE À EAU EN ACIER INOXYDABLE AVEC RACCORDS EN LATON
3) ASME "H-STAMPED", 160 PSIG MAWP
4) ÉMISSIONS DE NOx DE 20 PPM OU MOINS À TOUS LES NIVEAUX DE MODULATION
5) INDICATEURS DE PRESSION ET TEMPÉRATURE, INTERRUPTEUR DE DÉBIT, INTERRUPTEUR DE BAS NIVEAU D'EAU
6) RACCORD POUR PRISE D'AIR DE COMBUSTION ET D'ÉVACUATION DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT
7) AUCUN DÉGAGEMENT LATÉRAL REQUIS POUR UN ENSEMBLE DE DEUX UNITÉS
8) CONDUIT D'ÉVACUATION DE GAZ DE COMBUSTION ET DE PRISE DE COMBUSTION EN PVC SYSTÈME/3S DE IPEX (CONFORME À UL/ S636 OU AUTRES PRODUITS AUTORISÉS. FOURNIR LE DESSIN D'ATELIER DE L'INSTALLATION.
9) RÉSERVOIR DE NEUTRALISATION DE CONDENSAT, UN POUR POUR CHACUNE DES CHAUDIÈRES, TEL QUE CALEFACTO CONDENSAFE CS6 AVEC 2 SECTIONS DE MEDIA
10) PRESSION DE FONCTIONNEMENT MAXIMALE AUTORISÉE : 160 PSIG
11) CONTRÔLES AVEC ÉCRAN TACTILE COULEUR
12) CHAUFFE-EAU CONFORME ET APPROUVÉ SELON LES NORMES UL, ULC, CSD-1 ET ASME
13) INSTALLÉ SUR BASE EN BÉTON DE 4" POUR ENTRETIEN
14) MISE EN MARCHE COMPLÈTE ET COORDINATION AVEC L'ÉLECTRICIEN PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
15) ENTIÈREMENT MODULABLE
16) ET TOUS LES ACCESSOIRES NCESSAIRES POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE ET FONCTIONNELLE
17) C/A : SOUPAPE DE SURETÉ PRESSION/TEMPÉRATURE
18) C/A : TOIES DE SUSPENSIONS ET SUPPORTS EN ACIER OU ALUMINIUM
19) OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, LOCH/NHAW

TABLEAU DES POMPES

IDENTIFICATION	EMPLACEMENT	MANUFACTURIER	MODÈLE	FONCTION	FLUIDE			MOTEUR			ÉLECTRICITÉ			DÉMARREUR (FOURNI PAR)			SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR)		CONTRÔLES	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES			NOTES ET ACCESSOIRES
					TYPE	CONNECTIONS	DÉBIT TOTAL	AUGMENTATION	HP	PUISSANCE	RPM	MCA	MOP	V/Ph/C	MANUEL	MAGNÉTIQUE	VARIATEUR	MÉCANIQUE	ÉLECTRICITÉ		INSTALLATION	POIDS (LBS)	DIMENSIONS	
						(ASPI. / DECH. " ø)	(GPM)	(pi. H2O)		(W)											TYPE		LONG. x LARG. x HAUT	
PSED-01	SALLE ÉLECTRIQUE SS-A03	GRUNDFOSS	CMBE TWIN 10-54 I-U-C-B-D-H	SURPRESSION EAU DOMESTIQUE DUPLEX	EAU FROIDE DOMESTIQUE	2	110,00	70,00	(2x) 2.0	-	3868	-	-	200-240 V/1/60			MÉCANIQUE		X	CONTRÔLE INTÉGRÉ VIA CAPTEUR DE PRESSION	SUR BASE AU SOL	267,0	21.1" x 26.8" x 22"	1 À 17 - 21
PSED-02	SS BATIMENT B ENTRE SAS ET SALLE ÉLECTRIQUE	GRUNDFOSS	CMBE TWIN 10-54 I-U-C-B-D-H	SURPRESSION EAU DOMESTIQUE DUPLEX	EAU FROIDE DOMESTIQUE	2	80,00	60,00	(2x) 2.0	-	3868	-	-	200-240 V/1/60			MÉCANIQUE		X	CONTRÔLE INTÉGRÉ VIA CAPTEUR DE PRESSION	SUR BASE AU SOL	267,0	21.1" x 26.8" x 22"	1 À 17 - 21
PER-01	SALLE MÉCANIQUE SS-A05	GRUNDFOSS	UPS 26-99 SFC	RECIRCULATION EAU CHAUDE DOMESTIQUE	EAU CHAUDE DOMESTIQUE	2	11,00	15,00	-	197,0	-	-	-	115V/1/60	ÉLECTRICITÉ				X	TOUJOURS EN MARCHE	SUSPENDU EN-LIGNE	9,3	6.54" x3.5" x 5.98"	18-19-20
PER-02	SALLE MÉCANIQUE SS-B07	GRUNDFOSS	UPS 26-99 SFC	RECIRCULATION EAU CHAUDE DOMESTIQUE	EAU CHAUDE DOMESTIQUE	2	7,00	15,00	-	197,0	-	-	-	115V/1/60	ÉLECTRICITÉ				X	TOUJOURS EN MARCHE	SUSPENDU EN-LIGNE	9,3	6.54" x3.5" x 5.98"	18-19-20

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) MOTEUR HAUT RENDEMENT NEMA PREMIUM TEFC POUR OPÉRATION À VOLUME VARIABLE
2) POMPE CENTRIFUGE
3) COLLECTEUR D'ASPIRATION ET DE REFOULEMENT EN ACIER INOXYDABLE
4) MANOMÈTRE SUR L'ASPIRATION ET LE REFOULEMENT
5) BASE EN ACIER
6) RÉSERVOIR DE DILATATION NSF61
7) SYSTÈME CONÇU POUR UNE PRESSION DE 150 PSI
8) POMPES DE TYPE HORIZONTAL À ASPIRATION EN BOUT EN ACIER INOXYDABLE VOLUTE, IMPULSEUR, ARBRE ET ANNEAU DE BUTÉE EN ACIER INOXYDABLE HOMOLOGUÉ ANSI/NSF61 ANNEXE G
9) DEUX VARIATEURS DE VITESSE (OPÉRATION MASTER/SLAVE). COMMUNICATION ENTRE VARIATEURS AVEC RS485 INTÉGRÉ
10) PANNEAU DE CONTRÔLE DUPLEX COMPLET
11) C/A: CLAPET ANTI-REFOULEMENT, ROBINET D'ARRÊT, MANOMÈTRE
12) INTERRUPTEUR DE PRESSION
13) AQUASTAT
14) PANNEAU DE DISTRIBUTION AVEC SECTIONNEUR PRINCIPAL
15) MISE EN MARCHE EFFECTUÉE PAR LE MANUFACTURIER
16) JOINT MÉCANIQUE FLEXIBLE
17) ROULEMENT HUILE DE MANCHON LUBRIFIÉ
18) CIRCULATEUR MONTÉS AVEC LE MOTEUR ET L'ARBRE EN POSITION HORIZONTALE
19) POMPE EN LIGNE AVEC CORPS ET IMPULSEUR EN ACIER INOXYDABLE 304
20) BRIDES DE MONTAGE
21) JOINT D'ÉTANCHÉITÉ EN CERAMIQUE

TABLEAU DES RÉSERVOIRS D'EXPANSION ET D'ACCUMULATION

IDENTIFICATION	EMPLACEMENT	MANUFACTURIER	MODÈLE	CAPACITÉ				CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES			NOTES ET ACCESSOIRES
				FLUIDE / MÉDIA	Ø"	Ø"	VOLUME	INSTALLATION	POIDS (LBS)	DIMENSIONS	
					ENTRÉE	SORTIE	(GALLONS)	TYPE		DIAM. x HAUT	
REX-01	ENTRÉ D'EAU À LA SALLE ÉLECTRIQUE SS-A03 (VOIR DÉTAILS)	CALEFACTIO	HGTE-5	EAU FROIDE DOMESTIQUE	0.75"	-	2.1	VERTICALE	5	8" x 13"	1-2-4-5-7-9
REX-02	SALLE MÉCANIQUE SS-A05	THERM-X-TROL	ST-42VC-DD	EAU CHAUDE DOMESTIQUE	0.75"	-	23	VERTICALE	68	15" x 33"	1-2-4-6-7-9
REX-03	ENTRÉE D'EAU AU SS BATIMENT B ENTRE SAS ET SALLE ÉLECTRIQUE (VOIR DÉTAILS)	CALEFACTIO	HGTE-5	EAU FROIDE DOMESTIQUE	0.75"	-	2.1	VERTICALE	5	8" x 13"	1-2-4-5-7-9
REX-04	SALLE MÉCANIQUE SS-B07	THERM-X-TROL	ST-42VC-DD	EAU CHAUDE DOMESTIQUE	0.75"	-	23	VERTICALE	68	15" x 33"	1-2-4-6-7-9

1- APPROBATION CSA, NSF/ANSI/61 & 372
2- RÉSERVOIR À VESSIE "BLADDER" FIXE
3- RÉSERVOIR À VESSIE "BLADDER" REMPLAÇABLE
4- CONSTRUCTION POUR RÉSEAU D'EAU POTABLE
5- GARANTIE DE 5 ANS LIMITÉE
6- GARANTIE DE 1 AN LIMITÉE
7- C/A: ROBINET D'ARRÊT ET MANOMÈTRE
8- RÉSERVOIR ISOLÉ R 12.5 MINIMUM
9- PRESSION MAXIMUM D'OPÉRATION 150 PSI
10- PROTECTION CATHODIQUE AVEC ANODES DE MAGNÉSIUM
11- APPROBATION CSA ET ASME
12- INSTALLATION VERTICALE SUR BASE DE PROPRETÉ DE BÉTON ET ANCRAGE!

TABLEAU DES POMPES SUBMERSIBLES

IDENTIFICATION	NIVEAU	DESCRIPTION	ARRANGEMENT (1 = SIMPLEX 2 = DUPLEX 3 = TRIPLEX)	DÉBIT (USGPM)	PRESSION PIED DE TÊTE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DÉCHARGE	MOTEUR			ÉLECTRICITÉ				DÉMARREUR (FOURNI PAR)			SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR)		CONTRÔLE	NOTES SPÉCIFIQUES
									HP	PUISSANCE (W)	RPM	FLA (A)	MOP (A)	V/Ph/C	URGENCE (N = NORMAL UE = URGENCE ESSENTIEL UN = URGENCE NON-ESSENTIEL)	MANUEL	MAGNÉTIQUE	VARIATEUR	MÉCANIQUE	ÉLECTRICITÉ		
PDA-01/02	SOUS-SOL BATIMENT A ET B	POMPAGE DUPLEX SANITAIRE DRAINS ASCENSEUR	2 (1 en service + 1 en secours)	50	38	ZOELLER	165	38mm (1-1/2"ø)	1,0	745,7	3450	-	-	208/1/60	UE	-	MEC	-	X	-	PANNEAU DE CONTRÔLE DUPLEX	1-3-4-5-6-7-8-9-10-11
PDS-01	SOUS-SOL BATIMENT A	POMPAGE DUPLEX SANITAIRE DRAINS DIVERS (FOSSES DE RETENUES ET DRAINS DE PLANCHER)	2 (1 en service + 1 en secours)	35	34	ZOELLER	4293	50mm (2"ø)	1,0	745,7	3450	-	-	208/1/60	UE	-	MEC	-	X	-	PANNEAU DE CONTRÔLE DUPLEX	1-3-4-5-6-7-8-9-10-11
PDS-02	SOUS-SOL BATIMENT B	POMPAGE DUPLEX SANITAIRE DRAINS DIVERS (FOSSES DE RETENUES ET DRAINS DE PLANCHER)	2 (1 en service + 1 en secours)	30	38	ZOELLER	4293	50mm (2"ø)	1,0	745,7	3450	-	-	208/1/60	UE	-	MEC	-	X	-	PANNEAU DE CONTRÔLE DUPLEX	1-3-4-5-6-7-8-9-10-11
PDP-01/02	SOUS-SOL BATIMENT A ET B	POMPAGE DUPLEX PLUVIAL, DRAIN FRANÇAIS, EAUX SOUTERRAINES ET ALLÉE D'ACCÈS DES GARAGES	2 (1 en service + 1 en secours)	220	42	ZOELLER	6125	75mm (3"ø)	7,5 BHP	6900,0	1750	9,00	-	575/3/60	UE	-	MEC	-	X	-	PANNEAU DE CONTRÔLE DUPLEX	1-3-4-5-6-7-8-9-10-11

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) PUITS DE POMPAGE EN BÉTON ARMÉ FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
2) PANNEAU DE CONTRÔLE SIMPLEX AVEC (3) FLOTTES AVEC FLAGE D'UNE LONGUEUR SUFFISANTE ENTRE LE PANNEAU DE CONTRÔLE ET LES POMPES ET CONTACT SEC POUR ALARME DE HAUT NIVEAU
3) PANNEAU DE CONTRÔLE DUPLEX AVEC (4) FLOTTES AVEC FLAGE D'UNE LONGUEUR SUFFISANTE ENTRE LE PANNEAU DE CONTRÔLES ET LES POMPES ET CONTACT SEC POUR ALARME DE HAUT NIVEA
4) C/A: CLAPET DE RETENUE ET ROBINET D'ARRÊT
5) PRÉVOIR UN CONDUIT MIXTE ENTRE LE PUITS DE POMPAGE ET LE PANNEAU DE CONTRÔLE POUR LE PASSAGE DES FILS POUR FLOTTES ET POMPES
6) CORPS DE POMPE EN FONTE ASTM-48, CLASSE 30, BÂTI DU MOTEUR EN ACIER INOXYDABLE 410 CSA, C22.2 No 108-14
7) POMPES ET PANNEAUX DE CONTRÔLES
8) TURBINE À PALETTES SEMI-OUVERTES EN FONTE ASTM-48, CLASSE 30
9) MOTEUR SUBMERSIBLE À SEC AVEC ISOLANT CLASSE B
10) PANNEAU DE CONTRÔLE C/A
BOÎTIER EEMAC 1
SÉLECTEUR PRINCIPAL
ENSEMBLE DE FUSIBLE, DÉMARREURS MAGNÉTIQUES, TRANSFORMATEUR ET FUSIBLES PRIMAIRE -SECONDAIRE
BORNIER POUR FLOTTES
SÉLECTEURS À TROIS POSITIONS
LUMIÈRE ALARME-SOUS TENSION-MARCHE
ALARME DE HAUT NIVEAU ET CONTACT D'ALARME SONORE 85 DB, BOUTON SILENCE, CONTACT SEC POUR ALARME À DISTANCE
11) SÉQUENCE D'OPÉRATION DUPLEX
FLOTTE NO 1 (NIVEAU 1) ARRÊT DE (DES) POMPES ET FAIT L'ALTERNANCE
FLOTTE NO 2 (NIVEAU 2) DÉPART DE LA POMPE P1 OU DE P2
FLOTTE NO 3 (NIVEAU 3) DÉPART DE LA POMPE P2 OU DE P1
(DEUX POMPES FONCTIONNENT SIMULTANÉMENT ET ALARME)
FLOTTE NO 4 (NIVEAU 4) (HAUT NIVEAU D'EAU) ALARME SONORE

TABLEAU DES APPAREILS DE PLOMBERIE

IDENTIFICATION	MANUFACTURIER	MODÈLE	DESCRIPTION	ACCESSOIRES	COULEUR
E-1	AU CHOIX DU CLIENT		ÉVIER ET ROBINETTERIE	BONDE FOURNIE AVEC L'ÉVIER SIPHON EN "P" EN LATON PLAQUÉ CHROME C/A BOUCHON DE DÉGORGEMENT, RODAGE MURALE TUYAUX D'ALIMENTATION FLEXIBLE TRESSÉS EN ACIER INOXYDABLE C/A: ROBINETS D'ISOLEMENTS AVEC ANTI-COUP DE BÉLIER D'ÉQUERRE	AU CHOIX DU CLIENT
T-1	AU CHOIX DU CLIENT		TOILETTE	SIÈGE DE TOILETTE AVEC FERMETURE LENTE BRIDE ET BOULONS EN LATON MASSIF ET BISIONE DE CIRE TUYAU D'ALIMENTATION FLEXIBLE TRESSÉ EN ACIER INOXYDABLE C/A: ROBINET D'ISOLEMENT	AU CHOIX DU CLIENT
L-1	AU CHOIX DU CLIENT		LAVABO ET ROBINETTERIE	BONDE AVEC CRÉPINE CHROMÉ DE TYPE CLICKER SIPHON EN "P" EN LATON PLAQUÉ CHROME C/A, BOUCHON DE DÉGORGEMENT, RODAGE MURALE TUYAUX D'ALIMENTATION FLEXIBLE TRESSÉS EN ACIER INOXYDABLE C/A: ROBINETS D'ISOLEMENTS AVEC ANTI-COUP DE BÉLIER D'ÉQUERRE	AU CHOIX DU CLIENT
B-1	AU CHOIX DU CLIENT		BAIN EN ALCÔVE AVEC JUPE	ÉCRAN DE BAGNOIRE	AU CHOIX DU CLIENT
LESS-1	SIOUX-CHIEF	6961R-2313/XF	BOITIER DE RACCORDEMENT POUR LESS/VEUSE	ROBINETS QUART DE TOUR EAU CHAUDE ET FROIDE AVEC CHAMBRES ANTI-BELIERS ET CASSE-VIDE POUR CLOISON STANDARD OU COUPE-FEU	BLANC

TABLEAU DES DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT

IDENTIFICATION	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	DIAMÈTRE	MODÈLE	NOTES ET ACCESSOIRES
DAR2CR-01	DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT À DOUBLE CLAPET POUR ENTRÉE D'EAU	ZURN

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR ÉVIER DE CUISINE PRIVÉ, ARRANGEMENT TYPE AU PIED D'UNE COLONNE DE CHUTE

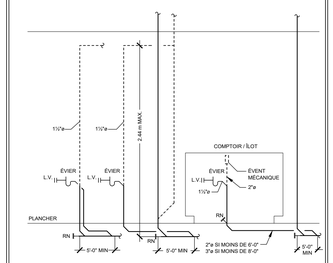

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR LESSIVEUSE PRIVÉE, ARRANGEMENT TYPE AU PIED D'UNE COLONNE DE CHUTE

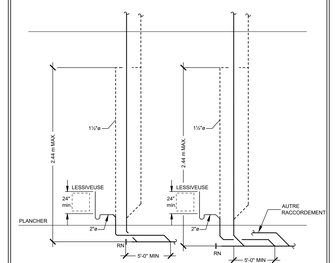

NOTES PARTICULIÈRES:

-LORSQUE QU'UNE LESSIVEUSE EST RACCORDÉE SUR UNE COLONNE, ELLE DOIT TOUJOURS L'ÊTRE SOUS TOUTE AUTRE CONNECTION PROVENANT DU MÊME ÉTAGE.

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR SALLE DE BAIN PRIVÉE, ARRANGEMENT TYPE AU PIED D'UNE COLONNE DE CHUTE

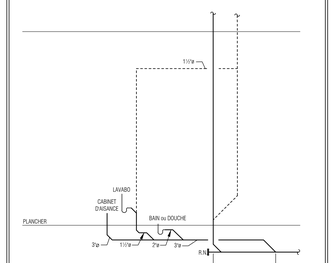

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR UNE SALLE DE BAIN PRIVÉE ET ÉVIER, ARRANGEMENT TYPE AU PIED D'UNE COLONNE DE CHUTE

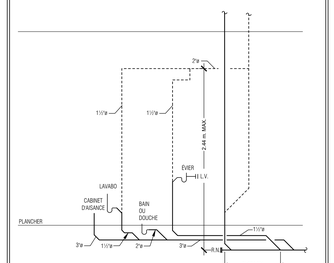

NOTES PARTICULIÈRES:

-RACCORDER LE LAVE-VAISSELLE (L.V.) EN AMONT DU SIPHON DE L'ÉVIER.
-LORSQUE LE BRAS DE SIPHON DE L'ÉVIER MESURE DE 1.8M À 2.4M, LE DRAIN DOIT AVOIR 2" DE DIAMÈTRE AU LIEU DE 1-1/2".

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR SALLE DE BAIN PRIVÉE ET LESSIVEUSE, ARRANGEMENT TYPE AU PIED D'UNE COLONNE DE CHUTE

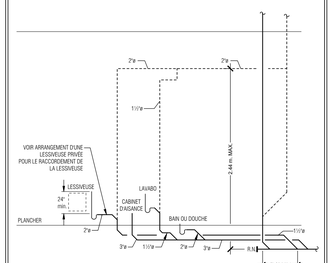

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR SALLE DE BAIN PRIVÉE ET LESSIVEUSE ARRANGEMENT TYPE

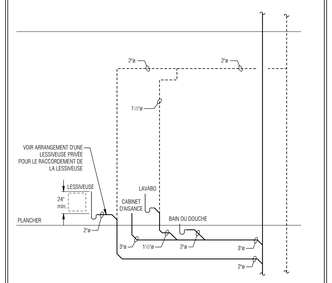

NOTES GÉNÉRALES POUR LES DIAGRAMMES D'APPAREILS OU GROUPE D'APPAREILS PRIVÉS:

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LA TUYAUTERIE DES APPAREILS DE PLOMBERIE EST DE : 3"ø POUR CABINET D'AISANCE, 1½"ø (HORS TERRE) POUR LAVABO ET/OU ÉVIER, 2"ø (SOUS TERRE) POUR LAVABO ET/OU ÉVIER, 2"ø POUR BAIN ET/OU DOUCHE ET 2"ø POUR LESSIVEUSE.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉVENTS DES APPAREILS DE PLOMBERIE TEL QUE BAIN, LAVABO, ÉVIER ET LESSIVEUSE SONT DE 1½"ø.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES PENTES SONT DE 2% (1:50) POUR LA TUYAUTERIE DE 3"ø ET MOINS.

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR ÉVIER DE CUISINE PRIVÉ, ARRANGEMENT TYPE

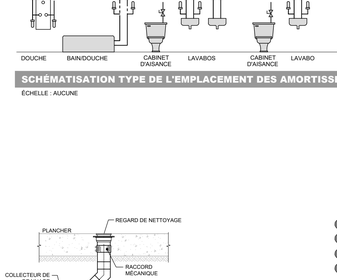

NOTES PARTICULIÈRES:

-RACCORDER LE LAVE-VAISSELLE (L.V.) EN AMONT DU SIPHON DE L'ÉVIER
-LORSQUE LE BRAS DE SIPHON DE L'ÉVIER MESURE DE 1.8M À 2.4M, LE DRAIN DOIT AVOIR 2" DE DIAMÈTRE AU LIEU DE 1-1/2".

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR LESSIVEUSE PRIVÉE, ARRANGEMENT TYPE

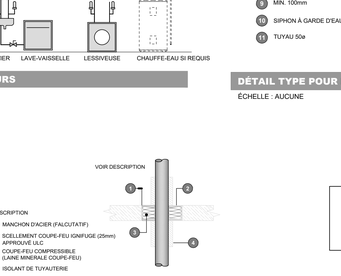

NOTES PARTICULIÈRES:

-LORSQUE QU'UNE LESSIVEUSE EST RACCORDÉE SUR UNE COLONNE, ELLE DOIT TOUJOURS L'ÊTRE SOUS TOUTE AUTRE CONNECTION PROVENANT DU MÊME ÉTAGE.

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR SALLE DE BAIN PRIVÉE, ARRANGEMENT TYPE

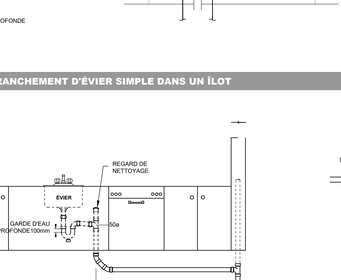

DIAGRAMME STANDARD DE DRAINAGE SANITAIRE POUR UNE SALLE DE BAIN PRIVÉE ET ÉVIER, ARRANGEMENT TYPE

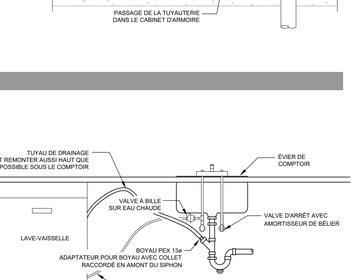

NOTES PARTICULIÈRES:

-RACCORDER LE LAVE-VAISSELLE (L.V.) EN AMONT DU SIPHON DE L'ÉVIER.
-LORSQUE LE BRAS DE SIPHON DE L'ÉVIER MESURE DE 1.8M À 2.4M, LE DRAIN DOIT AVOIR 2" DE DIAMÈTRE AU LIEU DE 1-1/2".

NOTE :
AUCUNE ENTRÉE D'EAU DOMESTIQUE DE LOGEMENT DANS LES PLAFONDS ET DANS LES MURS MITOYENS (COUPE-FEU).

DÉTAIL D'INSTALLATION D'ENTRÉE D'EAU D'UN LOGEMENT

ÉCHELLE : AUCUNE

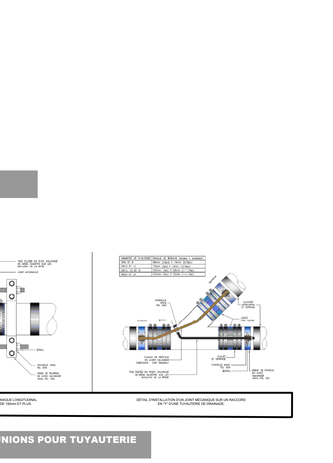

NOTE IMPORTANTE

LE BOÎTIER DE SORTIE DE LA LAVEUSE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT INSTALLÉ SUR LE CÔTÉ LATÉRAL DE LA LAVEUSE SÉCHEUSE POUR PLUS D'ACCESSIBILITÉ AUX VALVES. AUCUNE AUTRE INSTALLATION NE SERA ACCEPTÉ.

DÉTAIL - INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LAVEUSE

ÉCHELLE : AUCUNE

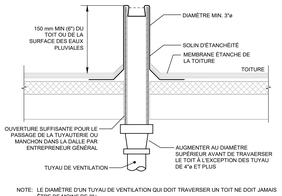

NOTE: LE DIAMÈTRE D'UN TUYAU DE VENTILATION QUI DOIT TRAVERSER UN TOIT NE DOIT JAMAIS ÊTRE DE MOINS DE 3"ø
POUR LA COMPOSITION EXACTE DU TOIT SE RÉFÉRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE OU À DÉTERMINER SUR PLACE AVANT LES TRAVAUX.

TUYAU DE VENTILATION TRAVERSANT UN TOIT

ÉCHELLE : AUCUNE

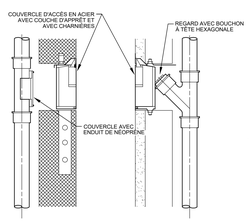

FOURNIR ET INSTALLER DES TRAPPES D'ACCÈS AVEC UNE RÉSISTANCE AU FEU ÉQUIVALENTE À LA RÉSISTANCE AU FEU DE LA CLOISON OU ELLES SONT INSTALLÉES VOIR LA SPÉCIFICATION AUX PLANS D'ARCHITECTURE.

REGARD DE NETTOYAGE AVEC REGARD MURAL

ÉCHELLE : AUCUNE

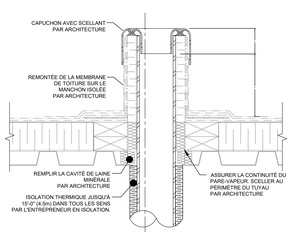

DÉTAIL D'UNE SORTIE D'ÉVENT AU TOIT

ÉCHELLE : AUCUNE

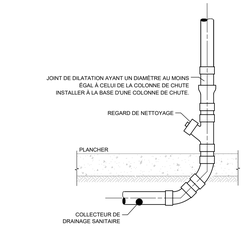

JOINT DE DILATATIONSUR TUYAUTERIE DE PLASTIQUE

ÉCHELLE : AUCUNE

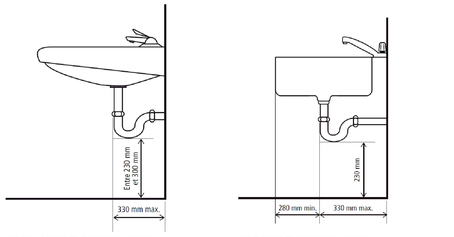

LAVABO DE SALLE DE BAIN, TEL QUE PRESCRIT AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, VERSION 2015, ARTICLE 3.8.5.5

ÉVIER DE CUISINE, TEL QUE PRESCRIT AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, VERSION 2015, ARTICLE 3.8.5.7

INSTALLATION DES APPAREILS POUR UNE CONCEPTION SANS OBSTACLES

ÉCHELLE : AUCUNE

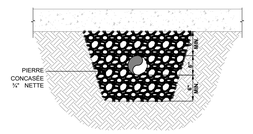

TRANCHÉE POUR TUYAU RIGIDE PERFORÉ BNQ

ÉCHELLE : AUCUNE

SCHÉMATISATION DES PRINCIPES DE BASE DE POUR LE DRAINAGE ET LA DISTRIBUTION D'EAU DOMESTIQUE POUR UN LOGEMENT, ILS PEUVENT DIFFERER D'UN LOGEMENT À L'AUTRE PAR LEUR CONFIGURATION.

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE S'ADAPTERA AU CONDITIONS DE CHANTIER TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DE L'ART ET LES CODES EN VIGUEUR.

NOTE:

UNE VALVE D'ARRÊT DOIT ÊTRE INSTALLÉE SUR LA LIGNE D'EAU FROIDE À L'ENTRÉE DE CHAQUE LOGEMENT / CONDO ET ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS. LA TUYAUTERIE ALIMENTANT LE RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE (CHAUFFE-EAU) DOIT ÊTRE MUNIE D'UNE VALVE D'ARRÊT SITUÉ À PROXIMITÉ.
FOURNIR ET INSTALLER DES AMORTISSEURS DE COUP DE BÉLIER AUX APPAREILS DE PLOMBERIE, LE MODÈLE DE PROTECTION PRÉCONISER DANS UN LOGEMENT EST LE MODÈLE "AA".

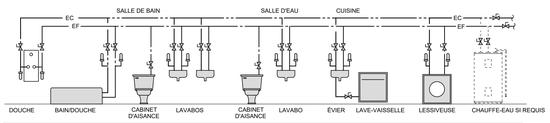

SCHÉMATISATION TYPE DE L'EMPLACEMENT DES AMORTISSEURS

ÉCHELLE : AUCUNE

DESCRIPTION

1. SIPHON EN "P"
2. BOUCHON DE NETTOYAGE
3. RACCORD FILETÉ
4. RACCORD "Y" POUR LAVE-VAISSELLE
5. TUYAU 38ø
6. CLAPET D'ADMISSION D'AIR AUTOMATIQUE (POUR ÎLOT SEULEMENT)
7. VALVE D'ARRÊT AVEC ANTIBÉLIER INTÉGRÉ
8. VALVE D'ARRÊT POUR RACCORDEMENT DU LAVE-VAISSELLE
9. MIN. 100mm
10. SIPHON À GARDE D'EAU PROFONDE
11. TUYAU 50ø

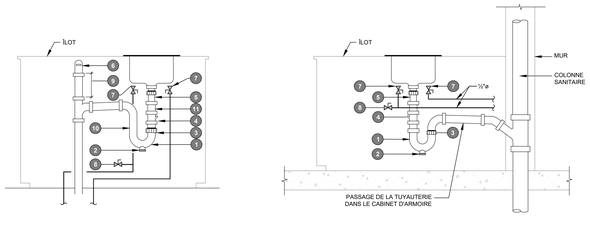

DÉTAIL TYPE POUR BRANCHEMENT D'ÉVIER SIMPLE DANS UN ÎLOT

ÉCHELLE : AUCUNE

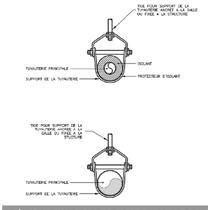

DÉTAIL D'INSTALLATION DE SUPPORT À ÉTRIER POUR TUYAUX EN ACIER, EN FONTE ET EN CUIVRE

ÉCHELLE : AUCUNE

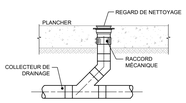

REGARD D'ACCÈS AU PLANCHER

ÉCHELLE : AUCUNE

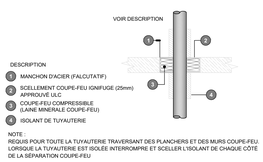

DESCRIPTION

1. MANCHON D'ACIER (FALCUTATIF)
2. SCELLEMENT COUPE-FEU IGNIFUGE (25mm) APPROUVÉ ULC
3. COUPE-FEU COMPRESSIBLE (LAINE MINERALE COUPE-FEU)
4. RIOLANT DE TUYAUTERIE

NOTE:
REQUIS POUR TOUTE LA TUYAUTERIE TRAVERSANT DES PLANCHERS ET DES MURS COUPE-FEU. LORSQUE LA TUYAUTERIE EST ISOLÉE INTERROMPRE ET SCELLER L'ISOLANT DE CHAQUE CÔTÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU

DÉTAIL TYPE D'UNE TRAVERSE COUPE FEU

ÉCHELLE : AUCUNE

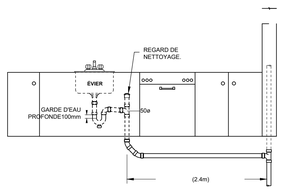

DÉTAILS TYPES DU RACCORDEMENT DU DRAIN DE L'ÉVIER DE CUISINE EN PRESQU'ÎLE

ÉCHELLE : AUCUNE

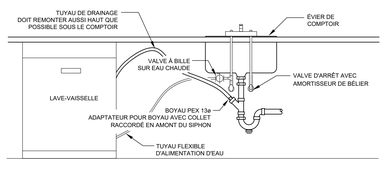

BRANCHEMENT D'UN LAVE-VAISSELLE

ÉCHELLE : AUCUNE

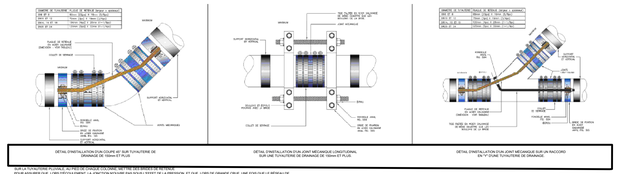

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UN COUPE-ET SUR TUYAUTERIE DE DRAINAGE DE 150mm ET PLUS

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UN JOINT MÉCANIQUE LONGITUDINAL SUR UNE TUYAUTERIE DE DRAINAGE DE 150mm ET PLUS

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UN JOINT MÉCANIQUE SUR UN RACCORD EN "Y" D'UNE TUYAUTERIE DE DRAINAGE

SUR LA TUYAUTERIE PLUVIALE, AU PIED DE CHAQUE COLONNE, METTRE DES BOSSES DE RETENUE.
POUR ASSURER QUE LORS D'ÉCOULEMENT LA JONCTION NOUVRE PAS SOUS L'EFFET DE LA PRESSION. ET QUE, LORS DE GRANDE CRUE, UNE FOIS QUE LE RÉSEAU DE RÉTENTION EST REMPLI À SA PLEINE CAPACITÉ ET QUE LA TUYAUTERIE SOIT ÉGALEMENT REMPLIE, IL N'Y EST PAS OUVERTURE DE CETTE TERMINÉE.

DÉTAIL D'INSTALLATION DE RETENU DES RACCORDS ET UNIONS POUR TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIAL

ÉCHELLE : AUCUNE

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
LAURENCE RÉVOLUCE
2031 rue Léonard-de-vinci Suite 200, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 2220, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
373 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 310 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR MÊME LORSQUE LE PRÉSENT CONTRAT A ÉTÉ EXÉCUTÉ EN ENTIÈRE OU COMPLÈTE, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
5	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC
630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulivard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAU

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34819 QUÉBEC 2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE PLOMBERIE

DÉTAILS (PARTIE 1)

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**
PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **I. ABOUDA**
CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**
DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**
NUMÉRO DE FEUILLE : **P102**

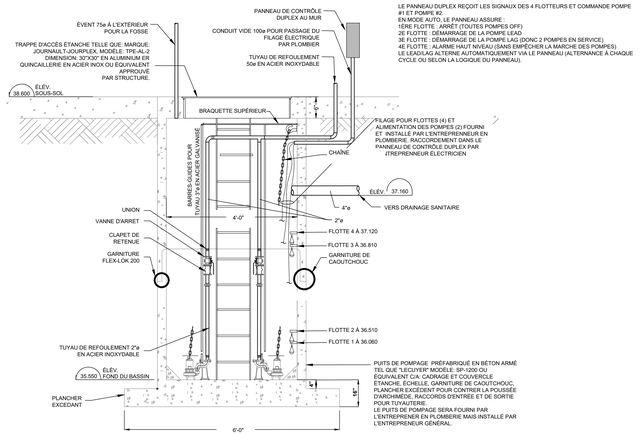

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT:

LE PANNEAU DUPLEX REÇOIT LES SIGNAUX DES 4 FLOTTEURS ET COMMANDE POMPE #1 ET POMPE #2.
EN MODE AUTO, LE PANNEAU ASSURE :
1ÈRE FLOTTE : ARRÊT (TOUTES POMPES OFF)
2E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LEAD
3E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LAG (DONC 2 POMPES EN SERVICE)
4E FLOTTE : ALARME HAUT NIVEAU (SANS EMPÊCHER LA MARCHE DES POMPES)
LE LEAD/LAG ALTERNE AUTOMATIQUEMENT VIA LE PANNEAU (ALTERNANCE À CHAQUE CYCLE OU SELON LA LOGIQUE DU PANNEAU).

STATION DE POMPAGE SANITAIRE DUPLEX PDS-01 (BATIMENT A)

ÉCHELLE:AUCUNE

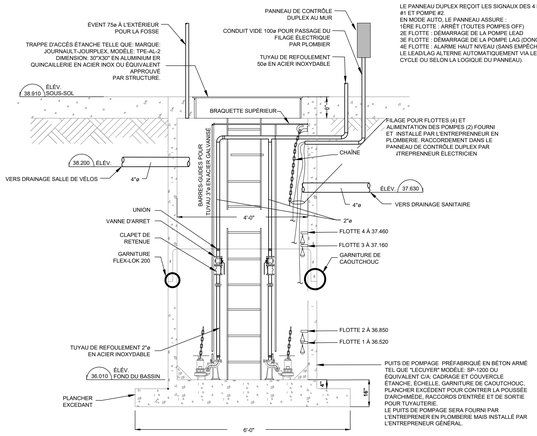

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT:

LE PANNEAU DUPLEX REÇOIT LES SIGNAUX DES 4 FLOTTEURS ET COMMANDE POMPE #1 ET POMPE #2.
EN MODE AUTO, LE PANNEAU ASSURE :
1ÈRE FLOTTE : ARRÊT (TOUTES POMPES OFF)
2E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LEAD
3E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LAG (DONC 2 POMPES EN SERVICE)
4E FLOTTE : ALARME HAUT NIVEAU (SANS EMPÊCHER LA MARCHE DES POMPES)
LE LEAD/LAG ALTERNE AUTOMATIQUEMENT VIA LE PANNEAU (ALTERNANCE À CHAQUE CYCLE OU SELON LA LOGIQUE DU PANNEAU).

STATION DE POMPAGE SANITAIRE DUPLEX PDS-02 (BATIMENT B)

ÉCHELLE:AUCUNE

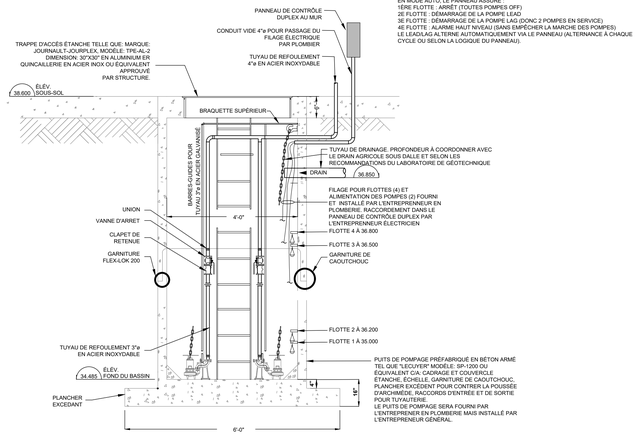

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT:

LE PANNEAU DUPLEX REÇOIT LES SIGNAUX DES 4 FLOTTEURS ET COMMANDE POMPE #1 ET POMPE #2.
EN MODE AUTO, LE PANNEAU ASSURE :
1ÈRE FLOTTE : ARRÊT (TOUTES POMPES OFF)
2E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LEAD
3E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LAG (DONC 2 POMPES EN SERVICE)
4E FLOTTE : ALARME HAUT NIVEAU (SANS EMPÊCHER LA MARCHE DES POMPES)
LE LEAD/LAG ALTERNE AUTOMATIQUEMENT VIA LE PANNEAU (ALTERNANCE À CHAQUE CYCLE OU SELON LA LOGIQUE DU PANNEAU).

STATION DE POMPAGE PLUVIALE DUPLEX POUR DRAINAGE DES EAUX SOUTERRAINES PDP-01 (BATIMENT A)

ÉCHELLE:AUCUNE

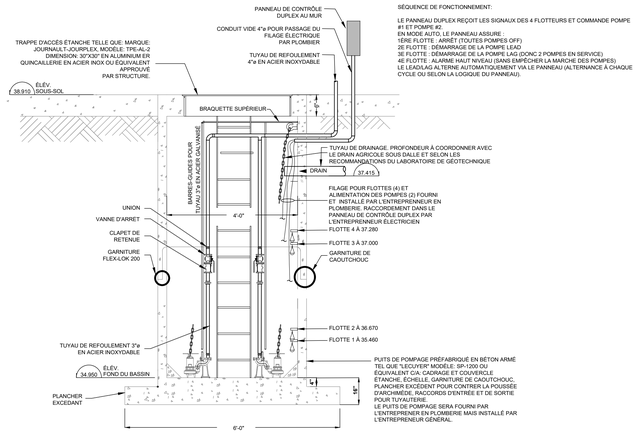

STATION DE POMPAGE PLUVIALE DUPLEX POUR DRAINAGE DES EAUX SOUTERRAINES PDP-02 (BATIMENT B)

ÉCHELLE:AUCUNE

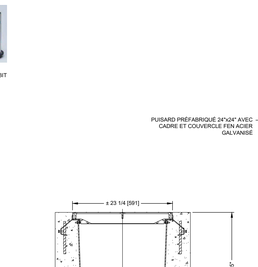

NOTE:
- AUCUNE MODIFICATION AU DIAMÈTRE DE LA DESCENTE PLUVIALE SI LA DÉVIATION HORIZONTALE SE FAIT DIRECTEMENT SOUS LE TOIT, ET QU'ELLE N'EXCÈDE PAS 19'-0" (6 m) ET QUE L'ON À UNE PENTE D'AU MOINS 1:50.

- LE COUVREUR DOIT FOURNIR LA CRÉPINE ET LE CYLINDRE, IL DEVRA SE PROCURER LE TABLEAU DE CALCULS DE RÉTENTION AU PLAN DE PLOMBERIE POUR QU'IL PUISSE LE REMETTE AU FABRICANT LORS DE SA COMMANDE.

- LE PLOMBERIE DEVRA S'ASSURER DE L'AJUSTEMENT DES OUVERTURES SUR CHACUN DES CYLINDRES DE CONTRÔLE DE DÉBIT.

- LORSQUE LE TUYAU DE BRANCHEMENT DU DRAIN DE TOIT EST TROP LONG, LA LONGEUR DU TUYAU DEVRA ÊTRE COORDONNER PRÉALABLEMENT ENTRE LE COUVREUR ET LE PLOMBIER. IL DEVRA ÊTRE COUPÉ AVANT SON INSTALLATION, IL FAUT ÉVITER LORS DE LA COUPE LE COUTEAU ROTATIF.

DÉTAIL DE RACCORDEMENT D'UN DRAINDE TOITURE DE TYPE "MURPHCO"

ÉCHELLE :AUCUNE

NOTE: VÉRIFIER TOUS LES NIVEAUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

DÉTAIL D'UNE FOSSE DE RETENUE FR-1

ÉCHELLE : AUCUNE

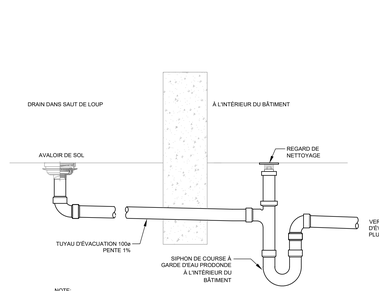

NOTE:
VÉRIFIER TOUS LES NIVEAUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

DÉTAIL D'UN AVALOIR DE SOL EXTÉRIEUR

ÉCHELLE : AUCUNE

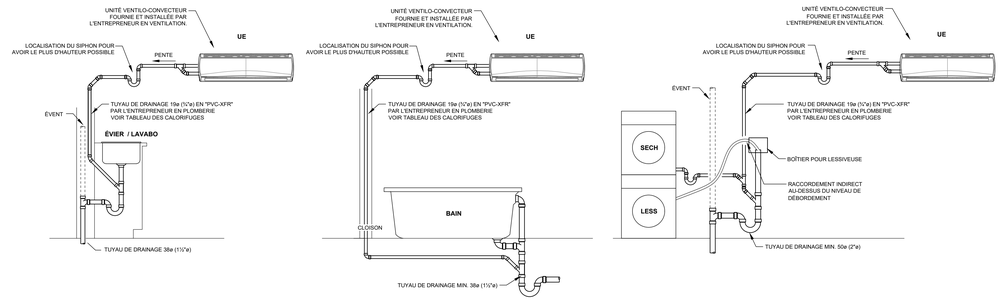

NOTE:
TOUS LES VENTILO-CONVECTEUR DANS LES LOGEMENTS SONT SITUÉS À L'ENTRÉE DU LOGEMENT.
VALIDER LA LOCALISATION EXACTE AVEC LES PLANS DE VENTILATION.

DÉTAILS TYPES DE RACCORDEMENT D'UN VENTILO-CONVECTEUR VERS UN APPAREIL DE PLOMBERIE

ÉCHELLE : AUCUNE

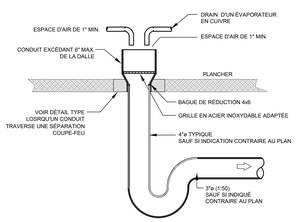

DÉTAIL TYPE D'UN DRAIN OUVERT "DO"

ÉCHELLE : AUCUNE

NOTE :
TOUS LES CONDUITS TRAVERSANT DES MURS, PLANCHERS OU PLAFONDS COUPE-FEU DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UN DISPOSITIF COUPE-FEU ET LES OUVERTURES AUTOUR DES DITS CONDUITS DOIVENT ÊTRE SCELLÉES AFIN DE RESPECTER L'INTÉGRITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU. CONSULTER LES PLANS DE L'ARCHITECTE AFIN DE VÉRIFIER L'EMPLACEMENT DES MURS, PLANCHERS ET PLAFONDS COUPE-FEU.

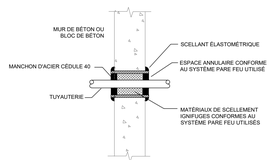

- L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DEVRA FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER DU MANUFACTURIER DES SCELLANTS ET DISPOSITIFS COUPE-FEU, POUR TOUS LES ASSSEMBLAGES REQUIS DANS LE CADRE DU PROJET, AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX POUR FIN D'APPROBATION PAR L'INGÉNIEUR.

DÉTAIL DE LA TUYAUTERIE TRAVERSANT LE MUR

ÉCHELLE : AUCUNE

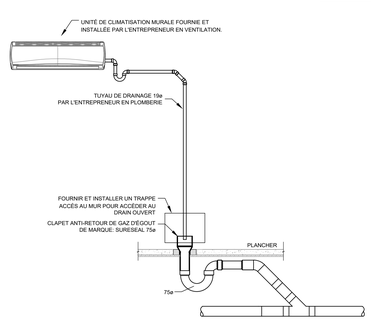

DÉTAIL DE LA TUYAUTERIE POUR LES UNITÉS DE CLIMATISATIONS

ÉCHELLE : AUCUNE

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT:

LE PANNEAU DUPLEX REÇOIT LES SIGNAUX DES 4 FLOTTEURS ET COMMANDE POMPE #1 ET POMPE #2.
EN MODE AUTO, LE PANNEAU ASSURE :
1ÈRE FLOTTE : ARRÊT (TOUTES POMPES OFF)
2E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LEAD
3E FLOTTE : DÉMARRAGE DE LA POMPE LAG (DONC 2 POMPES EN SERVICE)
4E FLOTTE : ALARME HAUT NIVEAU (SANS EMPÊCHER LA MARCHE DES POMPES)
LE LEAD/LAG ALTERNE AUTOMATIQUEMENT VIA LE PANNEAU (ALTERNANCE À CHAQUE CYCLE OU SELON LA LOGIQUE DU PANNEAU).

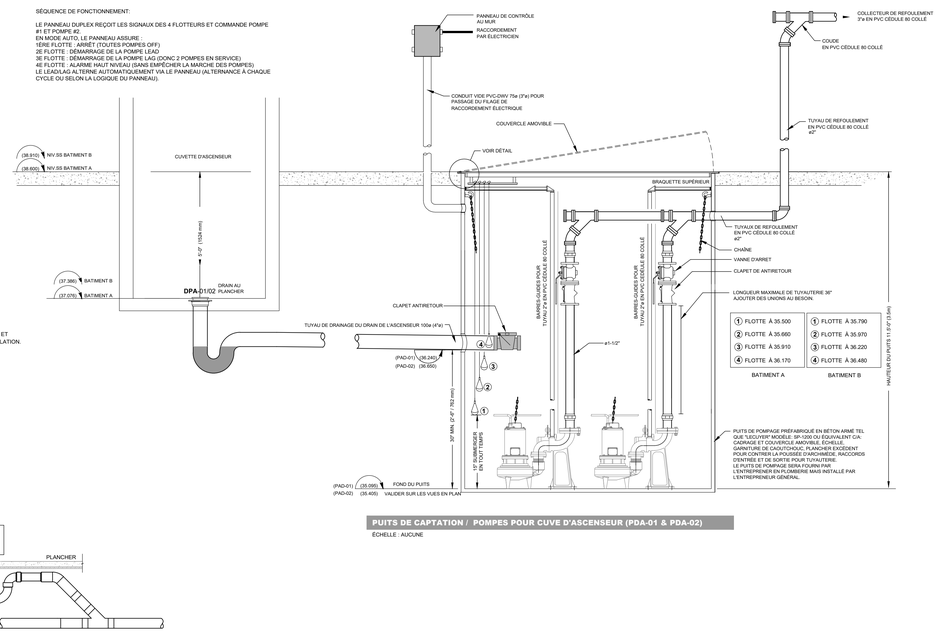

DÉTAIL DE LA TUYAUTERIE POUR LES UNITÉS DE CLIMATISATIONS

ÉCHELLE : AUCUNE

PUITS DE CAPTATION / POMPES POUR CUVE D'ASCENSEUR (PDA-01 & PDA-02)

ÉCHELLE : AUCUNE

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER-HUOT

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac Expert-conseil
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE

LAU REVCE GROUPE CVSS
2031 rue Léonard-de-vinci Suite 100, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 2228, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
323 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 310 MONTRÉAL QUÉBEC H2B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET LES RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT INTERDITE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :
PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
5	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
6	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
7	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulivard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAU

INGÉNIEUR
Salah Bousmal
34019
QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE PLOMBERIE

DÉTAILS (PARTIE 2)

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**	NUMÉRO DE FEUILLE : **P103**

LÉGENDE:

1. ROBINET D'ISOLEMENT PRINCIPAL DU BÂTIMENT, SELON L'ARTICLE 2.6.1.3 DU CCQ CHAP.3 FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE.
2. RACCORD À BRIDE POUR COMPTEUR (VOIR INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER).
3. COMPTEUR D'EAU, FOURNI PAR LA VILLE. LE COMPTEUR SERA FACTURÉ AU PERMIS ET FOURNI PAR LA VILLE ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.
4. ROBINET D'ISOLEMENT NORMALEMENT OUVERT (1/4 DE TOUR TYPIQUE)
5. DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT : PROTECTION D'ÉTABLISSEMENT DE TYPE À DOUBLE CLAPETS DE RETENU (DA/2CR). VOIR TABLEAU DES DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT, CIA: TAMIS FSC4 SELON LA NORME CSA-B64.10. CE DISPOSITIF DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ ET MIS À L'ESSAI PAR UN VÉRIFICATEUR ACCRÉDITÉ. UN RAPPORT DE CONFORMITÉ DEVRA ÊTRE ÉMIS AU PROPRIÉTAIRE ET EN COPIE L'INGÉNIEUR.
6. N/A
7. SUPPORT
8. PRÉVOIR UN BOÎTIER D'ALIMENTATION DE 120 VOLTS AC AVEC CONNEXION FIXE POUR ALIMENTATION DU COMPTEUR, PAR ÉLECTRICITÉ.
9. ROBINET DE PURGE
10. TAMIS FSC4
11. RÉSERVOIR D'EXPANSION SUR L'ENTRÉE D'EAU DOMESTIQUE: VOIR TABLEAU DES RÉSERVOIRS.
12. N/A
13. SYSTÈME DE POMPE DE PRESSURISATION EN ARRANGEMENT DUPLEX
14. BASE STRUCTURALE INCLUANT LE PARASISMIQUE
15. TUYAUTERIE DE DÉVIATION AVEC ROBINET DE DÉVIATION NORMALEMENT FERMÉ
16. RACCORD FLEXIBLE EN ACIER INOX TRESSÉ.
17. TÉ EN ACIER INOXYDABLE PAR L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE

ON RECOMMANDE L'INSTALLATION DE LA TUYAUTERIE DU COMPTEUR D'EAU À UNE HAUTEUR DE 900mm. ON DOIT ASSURER DE RESPECTER LA HAUTEUR D'INSTALLATION DU DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT, N'EXCÉDANT PAS 1500mm.

CE SCHÉMA REPRÉSENTE LES EXIGENCES MINIMALES À RESPECTER LORS DE L'INSTALLATION D'UN COMPTEUR D'EAU ET D'UN DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT.

L'INSTALLATION DU DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT POURRA SE FAIRE SOIT À LA VERTICALE OU À L'HORIZONTALE TOUT DÉPENDAMMENT DE LA COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER ET DE L'ESPACE DU LOCAL.

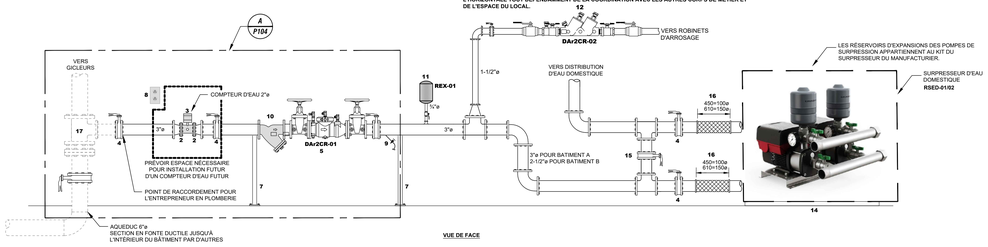

VUE DE FACE

DIAGRAMME DE RACCORDEMENT DE L'ENTRÉE D'EAU DOMESTIQUE COMBINÉE AUX GICLEURS

ÉCHELLE:AUCUNE

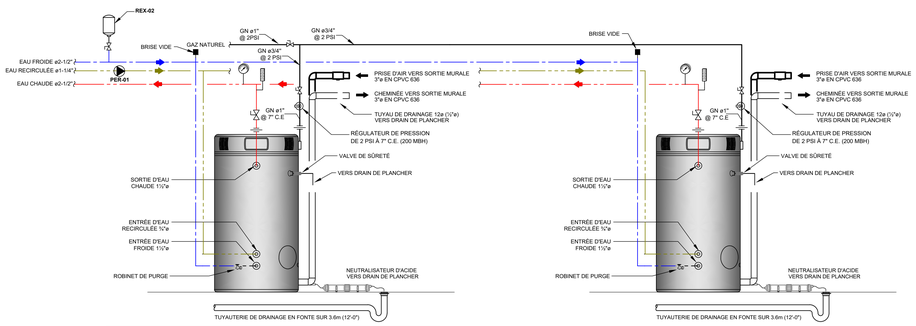

NOTES:

- FOURNIR ET INSTALLER LES ENCRAGES PARASISMIQUES POUR UN CHAUFFE-EAU AU GAZ NATUREL.
- POUR LE RETOUR DE CONDENSAT DES CHEMINÉES PRÉVOIR UN NEUTRALISATEUR D'ACIDE
- ENTRÉE ET SORTIE D'EAU 1½"ø, CONNEXION DE GAZ NATUREL 1½"ø
- POWER VENT 4"ø, VALIDER GROSSEUR AVEC DISTANCE SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURER.
- CONNEXION DU DRAIN DE CONDENSAT ¾"ø.
- TUYAUTERIE DE CONDENSAT EN CPVC CÉDULE 40.
- LA SOUPAPE DE SÉCURITÉ 1"ø DEVRA ÊTRE DRAINER VERS LE DRAIN LE PLUS PROCHE
- FOURNIR UN DRAIN ¼"ø SUR CHAQUE CONDUIT DE PRISE D'AIR (4x) ET ALLER VERS LE DRAIN LE PLUS PROCHE
- CONDUITS DES CHEMINÉES ET DES PRISES D'AIR EN CPVC 636.
- COMPLET AVEC RÉGULATEUR DE PRESSION POUR GAZ NATUREL
- POUR LE DIMENSIONNEMENT, VOIR DIAGRAMME.

DÉTAIL DE RACCORDEMENT DES CHAUFFE-EAU CE-01 ET CE-02 (BATIMENT A) À COMBUSTION AU GAZ NATUREL

ÉCHELLE : AUCUNE

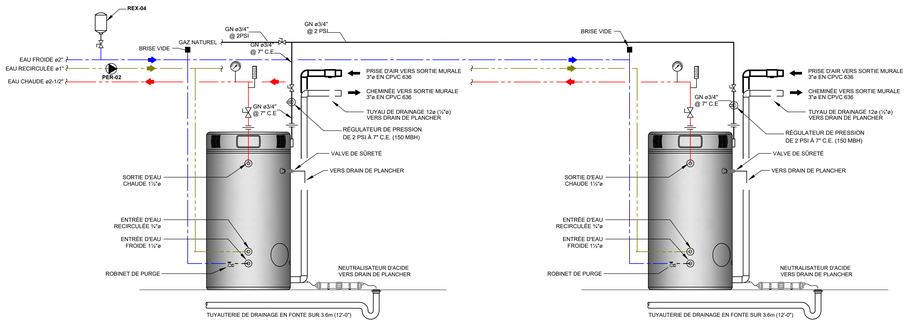

NOTES:

- FOURNIR ET INSTALLER LES ENCRAGES PARASISMIQUES POUR UN CHAUFFE-EAU AU GAZ NATUREL.
- POUR LE RETOUR DE CONDENSAT DES CHEMINÉES PRÉVOIR UN NEUTRALISATEUR D'ACIDE
- ENTRÉE ET SORTIE D'EAU 1½"ø, CONNEXION DE GAZ NATUREL 1½"ø
- POWER VENT 4"ø, VALIDER GROSSEUR AVEC DISTANCE SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURER.
- CONNEXION DU DRAIN DE CONDENSAT ¾"ø.
- TUYAUTERIE DE CONDENSAT EN CPVC CÉDULE 40.
- LA SOUPAPE DE SÉCURITÉ 1"ø DEVRA ÊTRE DRAINER VERS LE DRAIN LE PLUS PROCHE
- FOURNIR UN DRAIN ¼"ø SUR CHAQUE CONDUIT DE PRISE D'AIR (4x) ET ALLER VERS LE DRAIN LE PLUS PROCHE
- CONDUITS DES CHEMINÉES ET DES PRISES D'AIR EN CPVC 636.
- COMPLET AVEC RÉGULATEUR DE PRESSION POUR GAZ NATUREL
- POUR LE DIMENSIONNEMENT, VOIR DIAGRAMME.

DÉTAIL DE RACCORDEMENT DES CHAUFFE-EAU CE-03 ET CE-04 (BATIMENT B) À COMBUSTION AU GAZ NATUREL

ÉCHELLE : AUCUNE

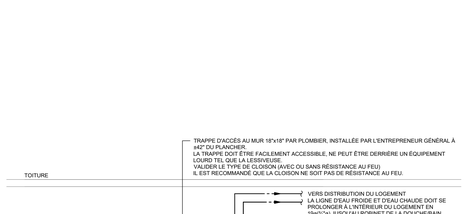

SELON L'ARTICLE 2.1.3.2 1) DU CODE DE PLOMBERIE, LA RÉGIE DU BÂTIMENT À APPORTER UNE CLARIFICATION SUR L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS :
"FACILEMENT ACCESSIBLE". LE FAIT D'UTILISER UN ESCABEAU POUR ACCEDER À UN ÉQUIPEMENT N'EST PAS "FACILEMENT ACCESSIBLE".

DÉTAIL D'ENTRÉE D'EAU POUR UN LOGEMENT AVEC RECIRCULATION (TYPIQUE)

ÉCHELLE : AUCUNE

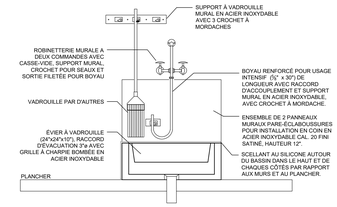

DÉTAIL D'UN ÉVIER À VADROUILLE AU PLANCHER

ÉCHELLE : AUCUNE

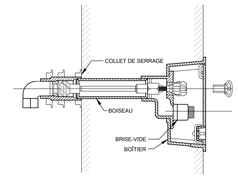

DÉTAIL DE RACCORDEMENT D'UN ROBINET D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ENCASTRÉ

ÉCHELLE : AUCUNE

DIAMÈTRE NOMINAL AU POINT DE L'INSTALLATION	COMPTEUR D'EAU		RACCORD DU COMPTEUR D'EAU	ESPACE DE DÉGAGEMENT POUR LE COMPTEUR D'EAU							
	DIAMÈTRE NOMINAL	LONGUEUR		A MIN	B MIN	C MIN	D MIN	E MIN	F MIN COMPTEUR	F MIN. DAR	F MAX
¾ MM ET INDICÉ: ¾"ø / DN15	16 MM / ⅝ PCD	191 MM / 7 1/2 PCD				200 MM	200 MM				
25 MM / 1 PCD	19 MM / ¾ PCD	279 MM / 9 PCD	UNION DU COMPTEUR	300 MM	200 MM						
38 MM / 1 1/2 PCD	25 MM / 1 PCD	273 MM / DN 3/4 PCD				25 MM	25 MM				
50 MM / 2" PCD	38 MM / 1 1/2 PCD	330 MM / DN PCD							1200 MM	300 MM	750 MM
63 MM / 2" 1/2 PCD	50 MM / 2" PCD	432 MM / 17 PCD	BRIDE OVALE (2" BOLT, CI PCD	400 MM	150 MM	150 MM	150 MM				
76 MM / 3 PCD											

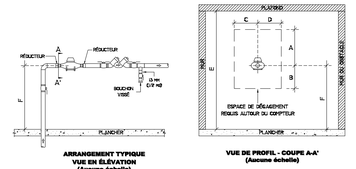

ARRANGEMENT TYPIQUE VUE EN ÉLÉVATION (Aucune échelle)

VUE DE PROFIL - COUPE A-A' (Aucune échelle)

LÉGENDE:

COMPTEUR D'EAU
ROBINET D'ISOLEMENT
DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT

Note :

VOIR LES NOTES GÉNÉRALES À LA FEUILLE 2 POUR LES DÉTAILS ENTOURANT L'INSTALLATION DU COMPTEUR.

TOUS LES BRANCHEMENTS D'AQUEDUC DES INDUSTRIES, COMMERCES, INSTITUTIONS, BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉS PAR UN DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT DEVANT ÊTRE INSTALLÉ IMMÉDIATEMENT EN AVAL DU COMPTEUR D'EAU, SAUF POUR LES BÂTIMENTS ENTIÈREMENT RÉSIDENTIELS DE MOINS DE (3) ÉTAGES OU DE MOINS DE (10) LOGEMENTS. LE DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT DOIT ÊTRE CHOISI CONFORMÉMENT À LA NORME CSA B64.10 ET ÊTRE VÉRIFIÉ SELON LA NORME CSA B64.10.1.

Laval — SERVICE DE L'INGÉNIERIE DIVISION PERMIS		NORMES D'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU DE 50MM (2po.) OU MOINS AVEC DAR	
RÈGLEMENT : L-11696	DESSINÉ PAR : A. Mohamed E. Ossiel	DATE : 7 novembre 2023	PLANCHE No. : 11A
ARTICLE : 9.06	PRÉPARÉ PAR : J.-F. Thanhan	ÉCHELLE : AUCUNE	Croquis 001 page 1 de 2
A P104	VÉRIFIÉ PAR : R. Bara, Ing.		

Notes générales

Points d'installations :

A1. La représentation de la tuyauterie existante sur le croquis n'est qu'à titre indicatif et peut être différente de la configuration de plomberie du bâtiment existant. Toutefois, les normes d'installations mentionnées dans ce document doivent être respectées, peu importe la configuration de la tuyauterie existante.

A2. Le compteur ne doit mesurer que la consommation d'eau potable et non la consommation d'eau de protection incendie. Si le bâtiment est équipé de conduites de protection incendie, le compteur doit être installé sur le branchement d'eau potable.

A3. Aucun branchement, autre que celui de protection incendie n'est permis en amont du raccord du compteur.

A4. Le compteur doit être installé à moins de 3 mètres de l'entrée d'eau du bâtiment.

A5. Toute conduite entre l'entrée d'eau du bâtiment et le compteur doit être facilement accessible pour une inspection visuelle de l'intégrité de la conduite.

A6. Aucun équipement, tel un dispositif anti-refoulement, clapet, régulateur de pression, réservoir de régulation, n'est permis en amont du compteur d'eau.

A7. Les vitres de dérivation sont interdites, sauf sur approbation écrite de la Ville de Laval. Si approuvée, les branchements à la conduite principale doivent être à l'extérieur des espaces d'habitation du compteur. Le choix du diamètre de la vis de dérivation est à la discrétion de l'usager. La vis de dérivation doit être mise hors service par l'enlèvement de son levier lors de travaux d'entretien pour le compteur par le personnel de la Ville. La tuyauterie de dérivation ne doit jamais exclusif du personnel de la Ville et scellé par vanne-d'en position fermée. Aucun autre branchement ne peut être fait en amont du compteur.

A8. Bien que non représenté sur le croquis de la planche 11A, le filtre à tamis est autorisé entre le compteur d'eau et le dispositif antirefoulement.

Emplacement :

B1. Le compteur doit être installé dans un endroit facilement accessible, à l'abri de la submersion, de la vibration, du gel et des hautes températures (la température doit se situer entre 5° et 40° C).

B2. Un dégagement en hauteur minimum de 1200 mm requis pour accéder au compteur, et un dégagement minimum de 1000 mm requis devant le compteur libre de toute obstruction.

B3. Le compteur doit être installé à une hauteur comprise entre 300 mm et 1 900 mm par rapport au sol.

B4. Le compteur doit être accessible en tout temps. Un espace libre adéquat devant le compteur et les robinets d'isolation et de dérivation doit être disponible. Il n'est pas permis d'installer un compteur d'eau dans une cloison ou tout autre endroit fermé, sauf si une porte d'accès ou une paroi amovible est installée. Toutefois, la porte d'accès ou la cloison amovible doit être suffisamment large et conçue de manière à ne qu'aucun outil ne soit requis pour accéder au compteur d'eau, exerscerrolle, ou encore ses robinets d'isolation.

Installation :

C1. L'installation doit être conforme au Code de construction du Québec, chap. III - plomberie, dernière édition.

C2. Le compteur doit être installé à l'horizontale, le regsitre orienté vers le haut.

C3. La continuité électrique de la tuyauterie doit être assurée en tout temps, même lors du retrait du compteur. Si un assemblage préfabriqué d'installation de compteur n'est pas utilisé, une mise à la terre permanente adéquate doit être installée de part et d'autre des raccords du compteur.

C3.1 Si la mise à la terre du bâtiment est située sur la tuyauterie de distribution d'eau, cette-ci doit être située le plus proche possible de l'entrée du branchement d'eau afin d'éviter que les courants vagabonds passent par le compteur.

C4. Un robinet d'isolation doit être installé en amont et en aval du compteur. Aucun autre raccord n'est permis entre ces deux robinets, sauf ceux prescrits par la présente norme. Dans le cas où il n'y a aucun branchement entre le robinet d'arrêt du bâtiment et l'emplacement du compteur, le robinet d'arrêt du bâtiment peut servir de robinet d'isolation du compteur du côté amont.

C5. Les robinets d'isolation du compteur de 50 mm ou moins doivent être de type à bille et peuvent être installés à l'horizontale ou à la verticale.

C6. Un dispositif anti-refoulement doit être installé immédiatement en aval du compteur. Ce dispositif doit être installé entre deux robinets d'arrêt. (Article 9.09.01 du présent règlement L-11696).

C7. Le calorifugeage des nouvelles conduites et composantes sera exécuté, et abimé par le propriétaire, suite à l'installation du compteur. Cependant, le calorifugeage existant devra être remplacé par du neuf. Les nouvelles conduites doivent être encore visibles malgré l'installation du calorifuge. Le calorifuge non enlevé lors d'un remplacement de composante ne se jugé nécessaire par la Ville.

C8. Les robinets d'isolation doivent être maintenus en bon état de fonctionnement.

C9. La tuyauterie doit être supportée de part et d'autre du compteur.

C10. Les raccords instantanés amovibles de type push-to-connect sont prohibés en amont du compteur d'eau.

Laval — SERVICE DE L'INGÉNIERIE DIVISION PERMIS		NORMES D'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU DE 50MM (2po.) OU MOINS AVEC DAR	
RÈGLEMENT : L-11696	DESSINÉ PAR : A. Mohamed E. Ossiel	DATE : 7 novembre 2023	PLANCHE No. : 11B
ARTICLE : 9.06	PRÉPARÉ PAR : J.-F. Thanhan	ÉCHELLE : AUCUNE	Croquis 002 page 2 de 2
	VÉRIFIÉ PAR : R. Bara, Ing.		

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER-HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
2031 rue Léonard-de-vinci Suite 102, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 2220, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
323 SAINTE-CATHERINE O SUITE 350 MONTRÉAL, QUÉBEC H2B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOUTE OU COMPLÈTE, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SI CELUI-CI N'AYOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS

PERMIS ☐ APPEL D'OFFRES ☐ CONSTRUCTION ☐ SURVEILLANCE ☐

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
5	ADDENDA AP02	2026.04.01	R.S.
6	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
7	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
8	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC
630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulivard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE PLOMBERIE

DÉTAILS (PARTIE 3)

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE : P104**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AUX DIAGRAMMES DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIALE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

NOTES SPÉCIFIQUES

- LE NIVEAU GÉODÉSIQUE DU RDC EST COORDONNÉ AVEC CIVIL.

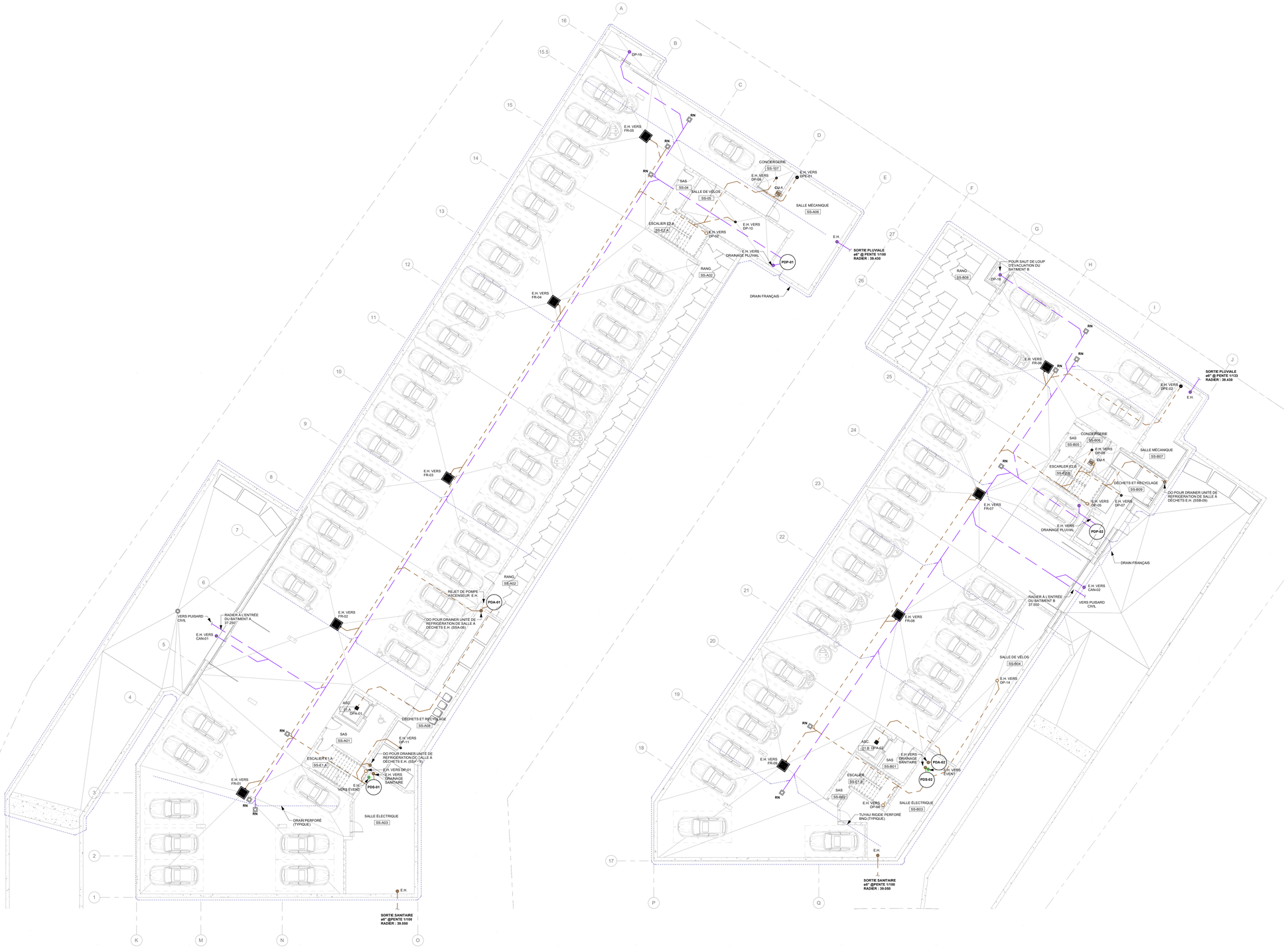

SOUS-SOL / SANITAIRE SOUS DALLE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Lavoisier, Suite 100, Saint-Loiir QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)988-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE ET LUI DEMEURENT LORSQUE LE PROJET POUR LEQUEL IL A POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET IL RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
6	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
7	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
8	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC

2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
DRAINAGE
SOUS-SOL(SOUS DALLE)

PRÉPARÉ PAR:	PRÉPARÉ PAR:
P. DUBREUIL	**S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR:	CHARGÉ DE PROJET:
I. ABOUDA	**P.DUBREUIL**
ÉCHELLE:	DATE DE DÉMARRAGE:
INDIQUÉE	**MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET:	**NUMÉRO DE FEUILLE:**
25037	**P300**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AUX DIAGRAMMES DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIALE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

NOTES SPÉCIFIQUES

1. - CONFORMÉMENT AUX NORMES DE LAVAL LE CONDUIT DE REFOULEMENT DE LA POMPE D'EAUX PLUVIALES DOIT ETRE INSTALLÉ À UN MINIMUM DE 1 m AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA COURONNE DE RUE. (VOIR INSTALLATION TYPE D'UNE POMPE ÉLÉVATOIRE AU PLAN P104).
2. - LES MÊMES CRITÈRES DE HAUTEUR DE COLONNE DE REFOULEMENT QUE POUR LE PLUVIAL S'APPLIQUENT AUX POMPES SANITAIRES ET D'ASCENSEUR AFIN D'ASSURER UNE PROTECTION ADÉQUATE DU BÂTIMENT EN CAS DE REFOULEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE MUNICIPAL. L'AJ EST D'UNE OBLIGATION, MAIS D'UNE RECOMMANDATION PRIVILÉGIÉE DE LA VILLE DE LAVAL.

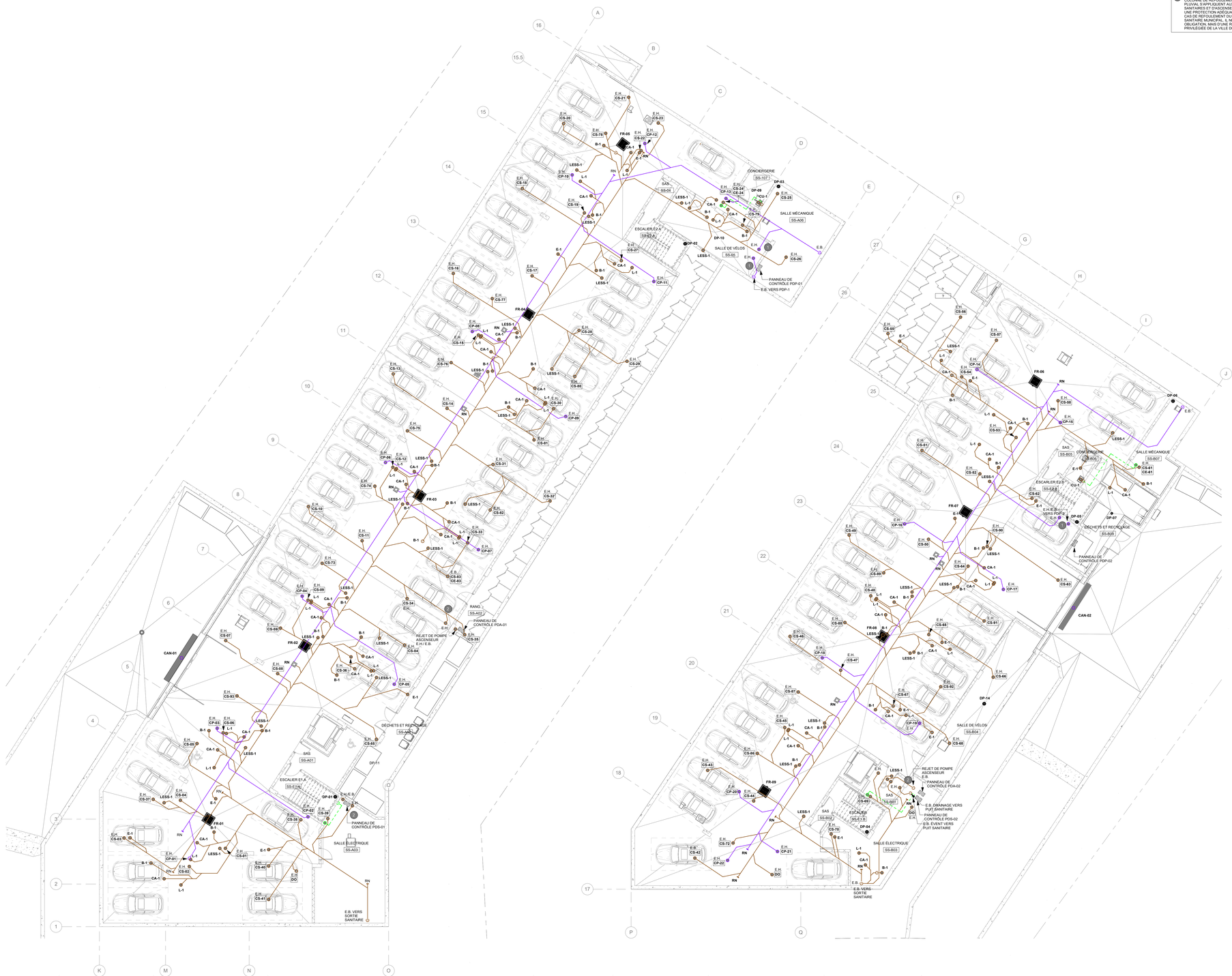

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7375 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 739 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Léonard-de-vinci bureau 100, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 318 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 624 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)988-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ
EXCLUSIVE LUES ET MENTIONNÉS CI-DESSUS, ILS, POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÈTE. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU
PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT
DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
6	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
7	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
8	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34319 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
DRAINAGE
SOUS-SOL

PRÉPARÉ PAR: **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET: 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE: P301**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AUX DIAGRAMMES DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIALE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

NOTES SPÉCIFIQUES

1. - CONFORMÉMENT AUX NORMES DE LAVAL LE CONDUIT DE REFOULEMENT DE LA POMPE D'EAUX PLUVIALES DOIT ÊTRE INSTALLÉ À UN MINIMUM DE 1 m AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA NAPPE PHRÉATIQUE (POUR UNE POMPE DE TYPE D'UNE POMPE ÉLÉVATOIRE AU PLAN P104).
2. - LES MÊMES CRITÈRES DE HAUTEUR DE COLONNE DE REFOULEMENT QUE POUR LE PLUVIAL S'APPLIQUENT AUX POMPES SANITAIRES AFIN DE CONTRÔLER ET D'ASSURER UNE PROTECTION ADÉQUATE DU BÂTIMENT EN CAS DE REFOULEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE MUNICIPAL. IL NE S'AGIT PAS D'UNE OBLIGATION, MAIS D'UNE RECOMMANDATION PRIVILÉGIÉE DE LA VILLE DE LAVAL.

REZ-DE-CHAUSSÉE / SANITAIRE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 738 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Edouard-de-Vinci bureau 100, Saint-Lule QC, J3E 1Z3
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)988-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE LEUR AUTEUR QUI LES A FOURNIS DANS LESQUELS IL FOURNIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÈTE, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
6	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
7	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
8	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Selah Bousmal 24078 QUÉBEC

2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
DRAINAGE
REZ-DE-CHAUSSÉE

PRÉPARÉ PAR: **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET: **25037**	**NUMÉRO DE FEUILLE:** **P302**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AUX DIAGRAMMES DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIALE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

ÉTAGE 2 / SANITAIRE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 739 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Edouard-de-vinci bureau 500, Saint-Lotir QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE LUS MONTRÉAL-LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I H
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA APO3	2026.05.14	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
6	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 36919 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
DRAINAGE
ÉTAGE 2

PRÉPARÉ PAR:	PRÉPARÉ PAR:
P. DUBREUIL	**S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR:	CHARGÉ DE PROJET:
I. ABOUDA	**P.DUBREUIL**
ÉCHELLE:	DATE DE DÉMARRAGE:
INDIQUÉE	**MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET:	**NUMÉRO DE FEUILLE:**
25037	**P303**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AUX DIAGRAMMES DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIALE POUR LES DIAMETRES DES CONDUITS.

TOITURE /SANITAIRE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 738 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Edouard-de-vinci bureau 500, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ

LES DESSINS, PLANS ET DEVIS AUXQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA APO3	2026.05.14	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
6	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34819 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
DRAINAGE
TOITURE

PRÉPARÉ PAR: **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET: **25037**	**NUMÉRO DE FEUILLE:** **P304**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AU DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

NOTES SPÉCIFIQUES

- LE NIVEAU GÉODÉSIQUE DU RDC EST COORDONNÉ AVEC CIVIL.

NOTES CHAUFFE-EAU

1. VOIR LES DÉTAILS DU FABRICANT POUR LES DIMENSIONS EXACTES ET LES RACCORDEMENTS DE LA TUYAUTERIE.

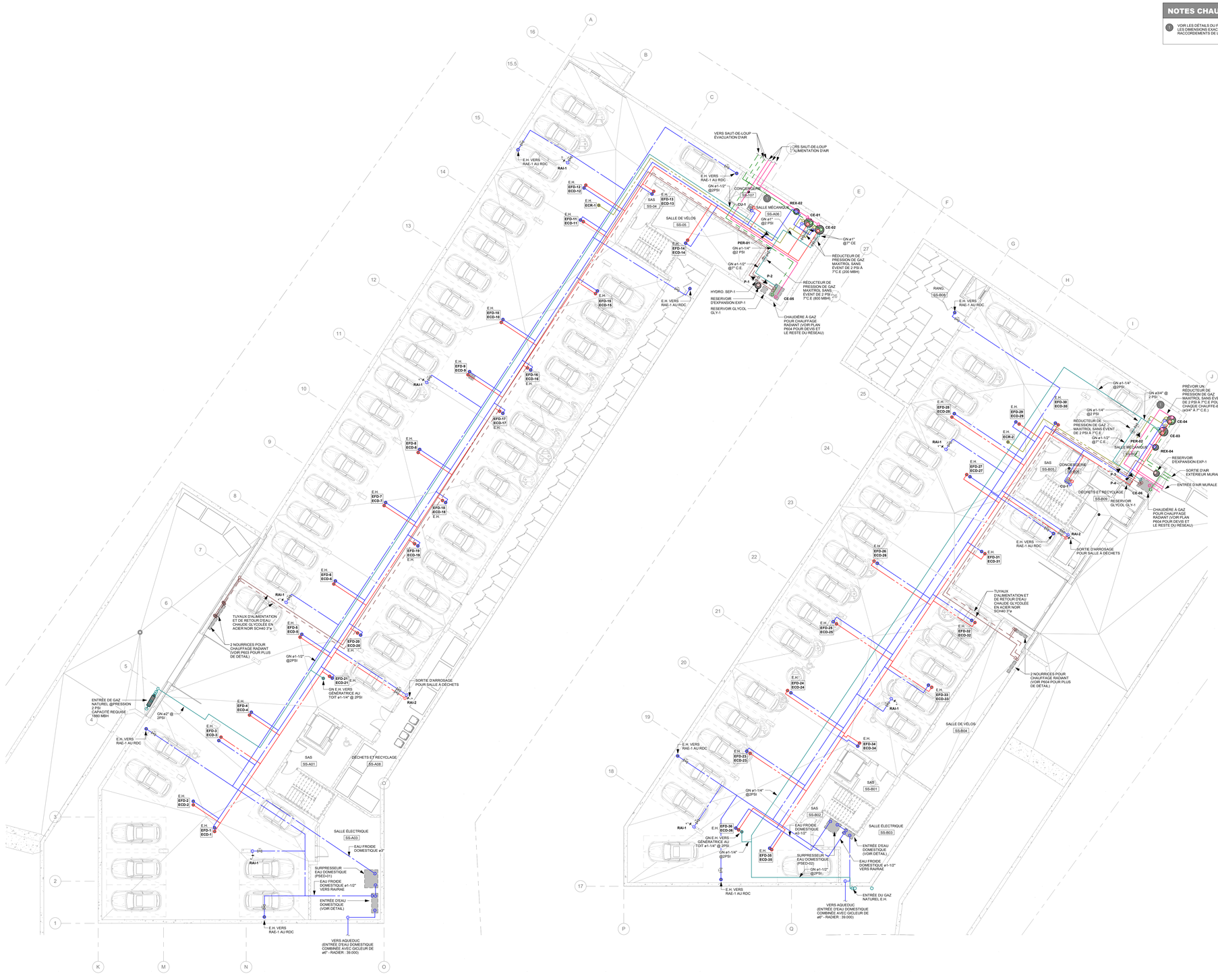

SOUS-SOL / EAU DOMESTIQUE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Laurent-de-Hinzl bureau 100, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 318 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)980-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'INGÉNIEUR QUI LES A PRÉPARÉS, ET IL FOURNIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
6	ADDENDA AP02	2026.04.01	R.S.
7	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
8	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
9	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
EAU DOMESTIQUE
SOUS-SOL

PRÉPARÉ PAR: **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET: **25037**	**NUMÉRO DE FEUILLE:** **P400**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AU DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

REZ-DE-CHAUSSÉE / EAU DOMESTIQUE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Edouard-de-vinci bureau 500, Saint-Lotir QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DU CLIENT QUELQUE SOIT LE MÉDIUM DANS LEQUEL IL EST FOURNI. CES DOCUMENTS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :
PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
6	ADDENDA AP02	2026.04.01	R.S.
7	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
8	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
9	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
EAU DOMESTIQUE
REZ-DE-CHAUSSÉE

PRÉPARÉ PAR:	PRÉPARÉ PAR:
P. DUBREUIL	S. BOUSMAL, ing.
DESSINÉ PAR:	CHARGÉ DE PROJET:
I. ABOUDA	P.DUBREUIL
ÉCHELLE:	DATE DE DÉMARRAGE:
INDIQUÉE	MOIS 2023
NUMÉRO DE PROJET:	**NUMÉRO DE FEUILLE:**
25037	**P401**

NOTES GÉNÉRALES

- SE RÉFÉRER AU DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE POUR LES DIAMÈTRES DES CONDUITS.

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Laurent-de-Hinzl bureau 100, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 318 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DONT LES RENSEIGNEMENTS CI-REQUIS IL FOURNIT UN SERVICE À SON CLIENT ET IL RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR.
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
6	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
7	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
8	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Selah Bousmal 24978 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

PLOMBERIE
EAU DOMESTIQUE
ÉTAGE 2

PRÉPARÉ PAR: **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET: 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE: P402**

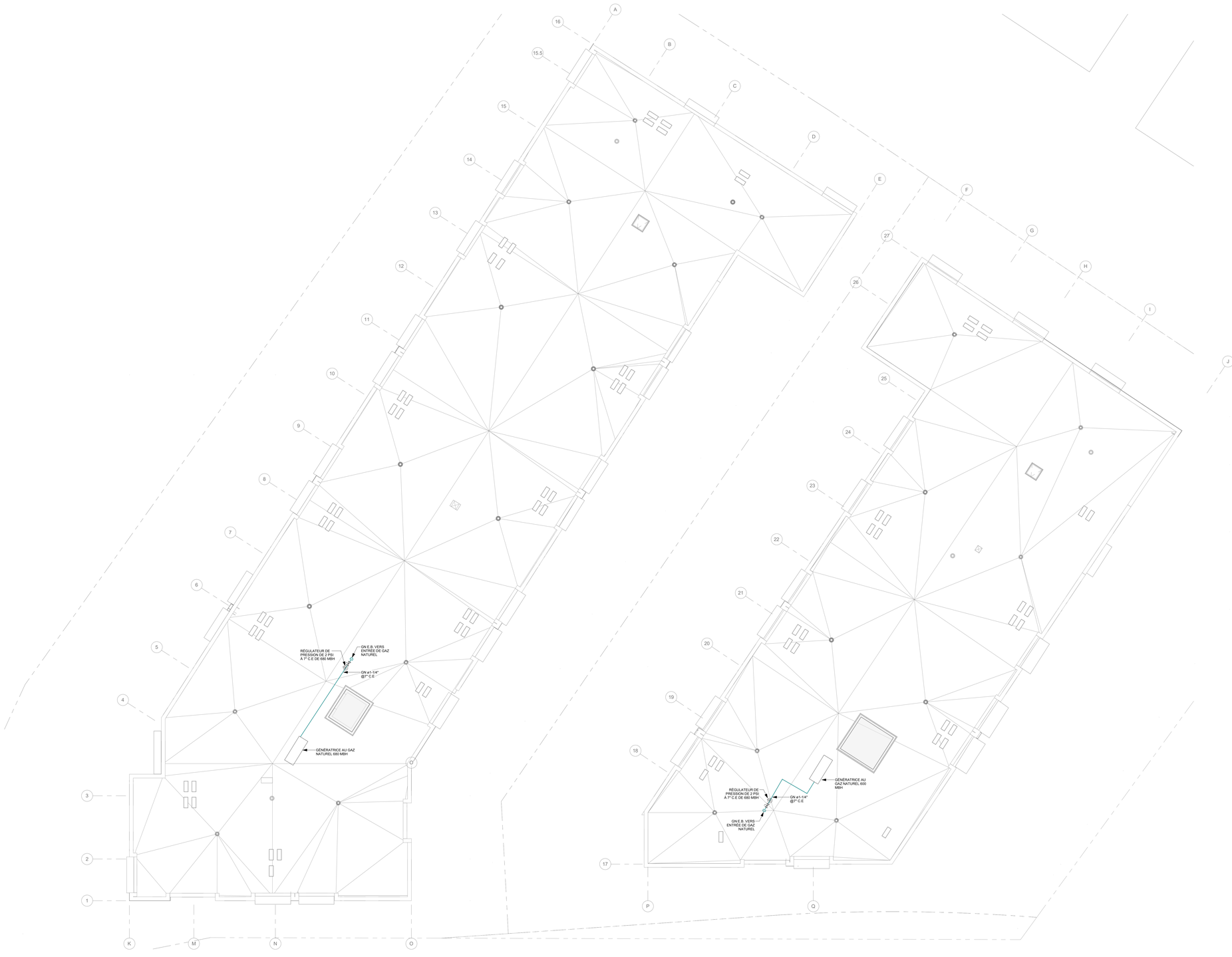

TOITURE / EAU DOMESTIQUE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes

7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 738 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac

5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

2031 rue Léonard-de-vinci bureau 100, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC

99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES

372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ
EXCLUSIVE DUELLE MENT LESQUELS IL A FOURNIT UN SERVICE À SON CLIENT ET IL RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU
PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT
DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
3	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC

2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

VENTILATION
TOITURE

PRÉPARÉ PAR: **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **MOIS 2023**
NUMÉRO DE PROJET: 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE: P403**

LÉGENDE DU BLOC SANITAIRE

01 BLOC SANITAIRE (TOILETTE, LAVABO, BAIN/DOUCHE) 6 FE

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP
EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
2031 rue Léonard-de-vinci (Parc-Technologique) Sainte-Julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
99 Chabanel O Suite 2220, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
323 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H2B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE MEP EXPERTS CONSEILS. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS NE DOIVENT PAS ÊTRE DU COMPLÉTÉ, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉ SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
6	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC
630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAU

INGÉNIEUR
Salah Bousmal
34819
QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE PLOMBERIE

DIAGRAMME DE DRAINAGE SANITAIRE - BATIMENT A

PRÉPARÉ PAR :	PRÉPARÉ PAR :
P. DUBREUIL	**S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR :	CHARGÉ DE PROJET :
I. ABOUDA	**P. DUBREUIL**
ÉCHELLE :	DATE DE DÉMARRAGE :
INDIQUÉE	**AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET :	**NUMÉRO DE FEUILLE :**
25037	**P600a**

LÉGENDE DU BLOC SANITAIRE

01	BLOC SANITAIRE (TOILETTE, LAVABO, BAIN/DOUCHE) 6 FE

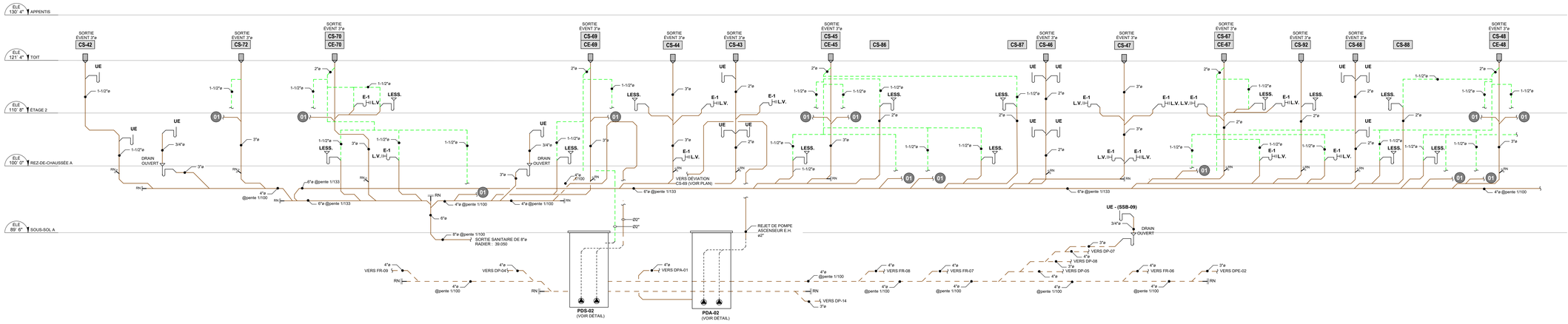

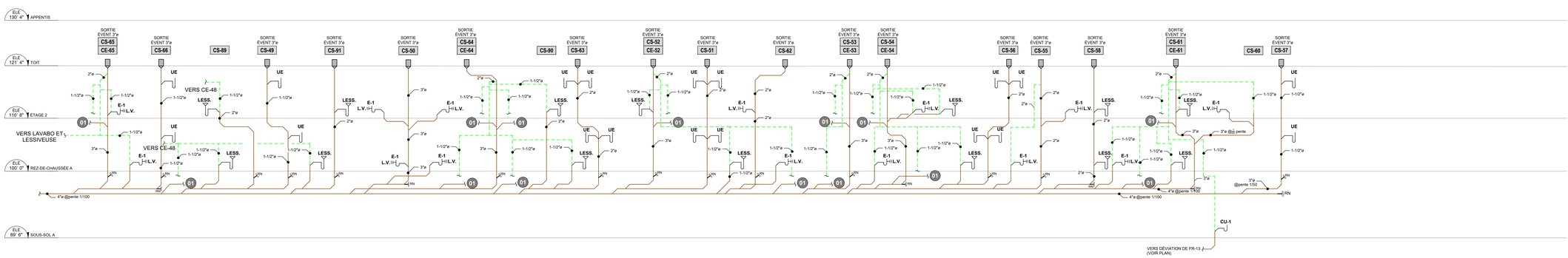

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
2031 rue Léonard-de-vinci (Parc-Technologique) Sainte-Julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 2228, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
373 SAINTE-CATHERINE O SUITE 310 MONTRÉAL QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE MEP EXPERTS CONSEILS. CES PLANS NE SONT VALIDES QUE S'ILS SONT COMPLÉTÉS, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT INTERDIT DE S'EN SERVIR SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA API1	2026.03.19	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
5	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
6	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630, ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34319 QUÉBEC

2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE
PLOMBERIE

DIAGRAMME DE DRAINAGE SANITAIRE - BATIMENT B

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**	**NUMÉRO DE FEUILLE :** **P600b**

BATIMENT A

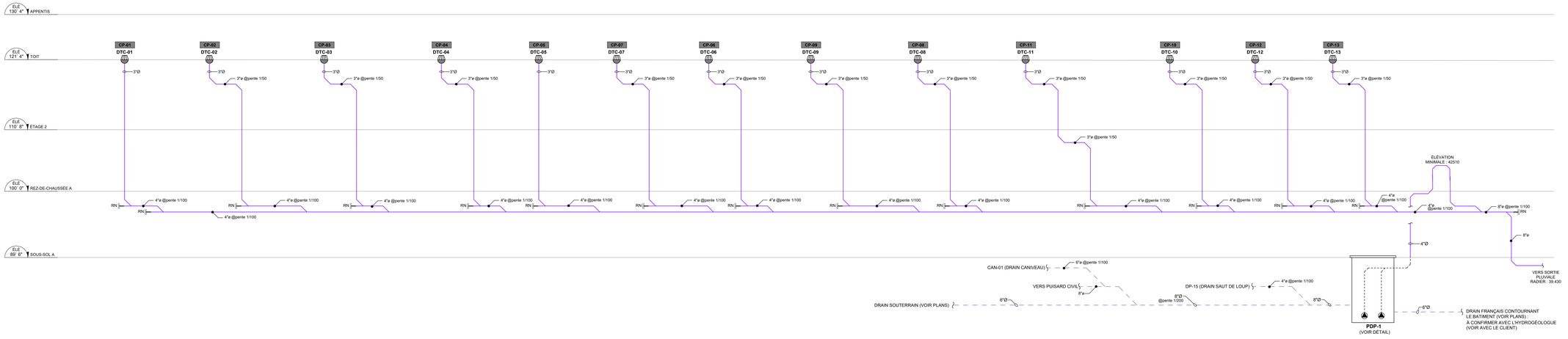

BATIMENT B

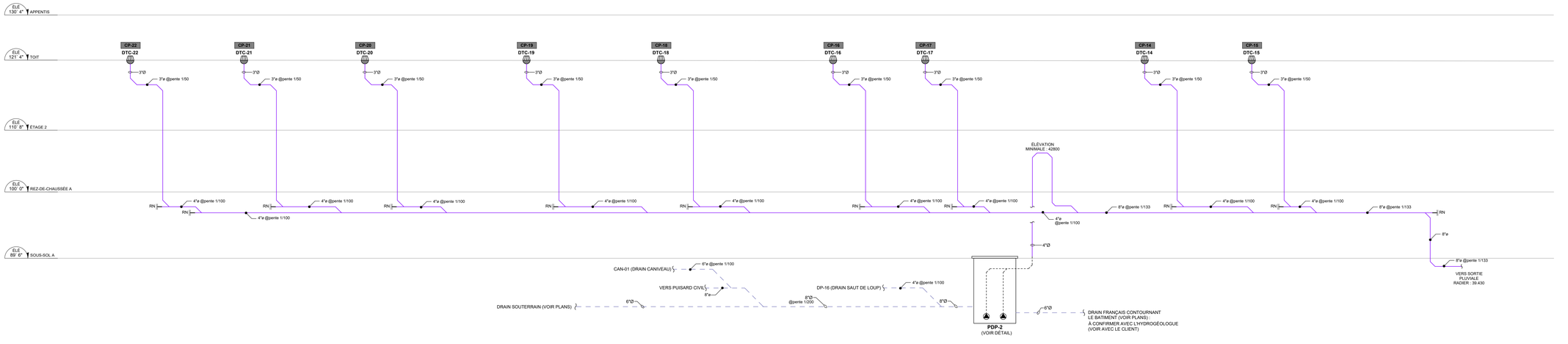

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE

2031 rue Léonard-de-vinci (Parc-Technologique) Sainte-Julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

99 Chabanel O Suite 2228, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
323 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 332 MONTRÉAL,QUÉBEC H2B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. TOUTE REPRODUCTION, EN TOUTE OU EN PARTIE OU COMPLÈTE, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
5	ADDENDA AP03	2026.05.14	R.S.
6	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
7	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630, ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34919 QUÉBEC

2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE
PLOMBERIE

DIAGRAMME D'EAU PLUVIALE

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE : P601**

LÉGENDE

- (01) VANNE DE BALANCEMENT DE MARQUE ARMSTRONG, MODÈLE: CBV-1/2" POUR RECIRCULATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DONT LE SYMBOLE EST LE SUIVANT : 0.5 GPM
- (02) VANNE DE BALANCEMENT DE MARQUE ARMSTRONG, MODÈLE: CBV-1/2" POUR RECIRCULATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DONT LE SYMBOLE EST LE SUIVANT : 1 GPM

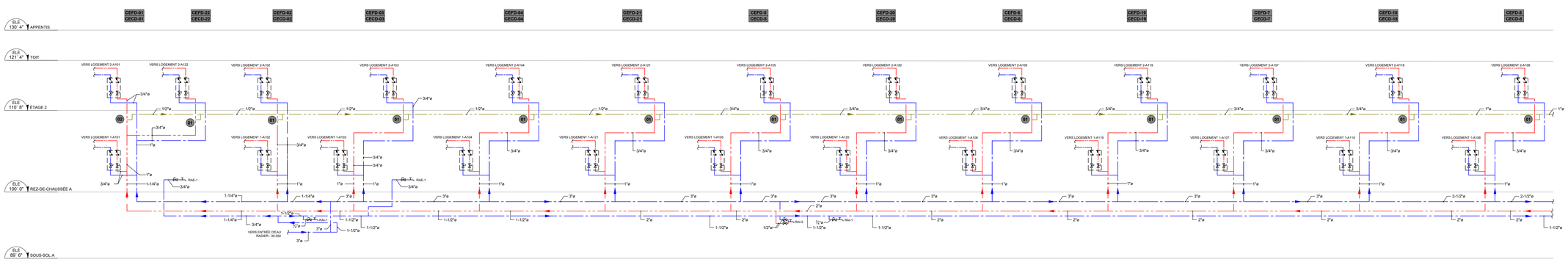

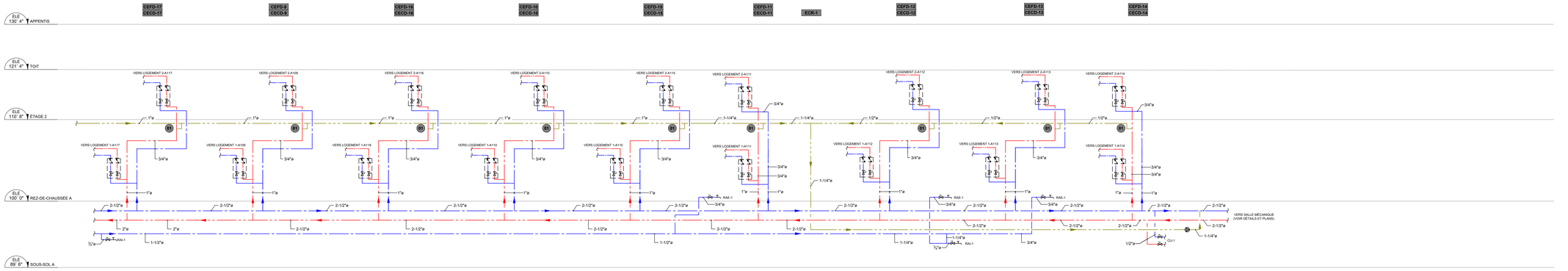

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
2031 rue Léonard-de-vinci (Parc-Technum) Sainte-Julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 2228, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
373 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 310 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LES MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE MEP EXPERTS CONSEILS. CE DERNIER CONSERVE, MÊME APRÈS LA REMISE OU COMPLÉTIE, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SI IL N'AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA APO2	2026.04.01	R.S.
4	PERMIS REVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
5	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630, ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmat 34919 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE
PLOMBERIE

DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE - BATIMENT A

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **S. LAVIGNE**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**	**NUMÉRO DE FEUILLE :** **P602a**

LÉGENDE

- (01) VANNE DE BALANCEMENT DE MARQUE ARMSTRONG, MODÈLE: CBV-1/2" POUR RECIRCULATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DONT LE SYMBOLE EST LE SUIVANT :
  0.5 GPM
- (02) VANNE DE BALANCEMENT DE MARQUE ARMSTRONG, MODÈLE: CBV-1/2" POUR RECIRCULATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DONT LE SYMBOLE EST LE SUIVANT :
  1 GPM

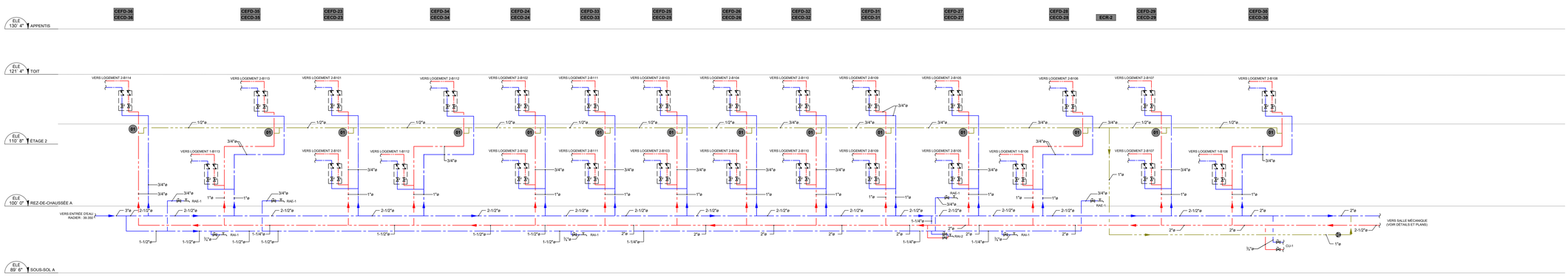

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y3
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE

LAURENCE RE CE INGÉNIERIE INCENDIE
2031 rue Léonard-de-vinci Suite 200, Sainte-Julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 2220, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
323 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 310 MONTRÉAL,QUÉBEC H2B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LES MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. TOUTE UTILISATION, REPRODUCTION, MODIFICATION OU COMPLÉTUDE, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA AP02	2026.04.01	R.S.
4	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
5	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulivard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR
Salah Bousmal
54319
QUÉBEC

2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE
PLOMBERIE

DIAGRAMME D'EAU DOMESTIQUE - BATIMENT B

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **S. LAVIGNE**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**	**NUMÉRO DE FEUILLE :** **P602b**

DÉTAILS TYPIQUES POUR SYSTÉME PLANCHER CHAUFFANT

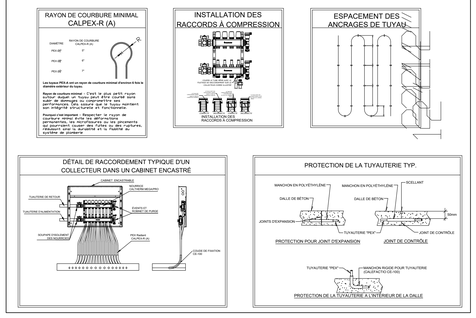

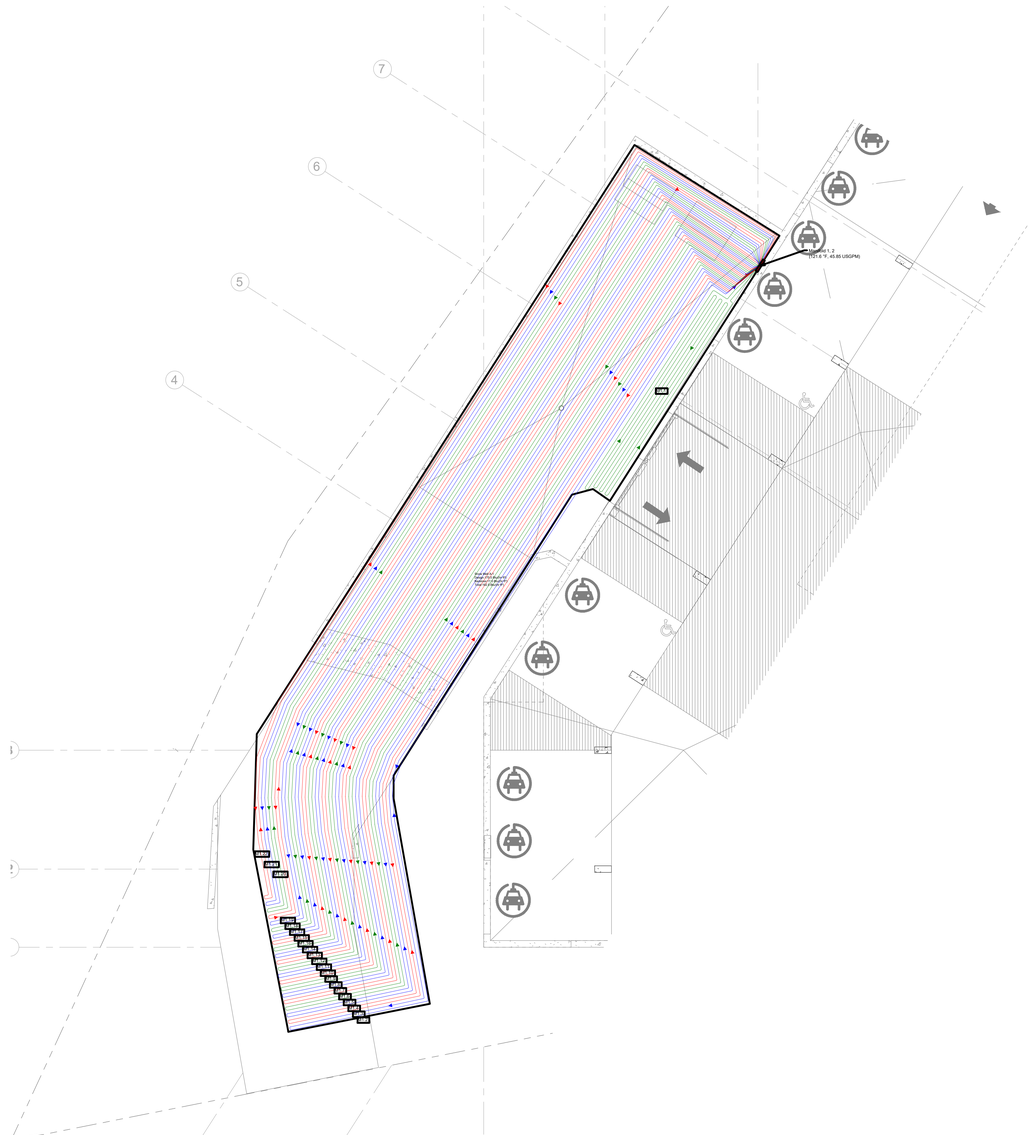

CHAUDIÉRE

IDENTIFICATION	CAPACITÉ BTU	MARQUE	MODÈLE	TURNDOWN	EFFICACITÉ %	NET MBH	NOTES
CE-05	800 000	NTI	LX800	8:1	94	654	1

NOTE:
1- PRÉVOIR NEUTRALISATEUR ACIDITÉ

CONTRÔLEUR(S)

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
CTR-001	TEKMAR	1X 654, 1X094, 1X091, 2X 003 ET 1X 009	1

NOTE:
1- ENTREPRENEUR PLOMBIER RESPONSABLE DU RACCORDEMENT BAS VOLTAGE

RÉSERVOIR(S) EXPANSION

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
EXP-1	CALEFACTIO	HGTV110	1
			1

NOTE:
1- PRÉ-CHARGE DE 12 PSI REQUIS CÔTÉ AIR

POMPE(S)

IDENTIFICATION	DÉBIT GPM	PERTE DE PRESION FT	VOLTAGE V	PHASE	FRÉQUENCE Hz	MODELE	MARQUE	NOTES
P-1	45	17	120	1	60	UPS 32-160 F	GRUNDFOS	1
P-2	45.85	25.2	240	1	60	UPS 40-160 F	GRUNDFOS	1

NOTE:
1- UN INTERUPTEUR MANUEL DEVRA ÊTRE INSTALLÉ PAR ÉLECTRICIEN

INJECTEUR(S) DE GLYCOL

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
GLY-1	CALEFACTIO	GMP18	1

NOTE:
1- PREVOIR ~% PROPYLENE GLYCOL DANS L' ENSEMBLE

HYDRO-SEPARATEUR

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
HYDRO-SEP-001	CALEFACTIO	CB300-4	

MANIFOLDS (COLLECTEURS/NOURRICES)

Name	ManifoldType	# Circuits	TotalFlow [USGPM]	Head Loss [ft water]	Tubing Size	Total Load [Btu/hr]	Avg Length [ft]	Supply Temp [°F]	S/R Length* [ft]	S/R Head Loss [ft water]	S/R Type
Manifold 1	Caltherm Mega M150ss-BV150	11	45.85	21.1	3/4"	609,112	310	122	300	4.2	Steel, Schedule 40, 3"
Manifold 2	Caltherm Mega M150ss-BV150	11									

* Supply/Return length is one-way distance.

SNOW MELT (FONTE DE NEIGE)

Name	Area [ft²]	Circuits	Total Load [Btu/hr]	Layer Thickness*	Tube Depth (Center)* [in]	Insulation	Unit Load [Btu/(hr·ft²)]
Snow Melt A-1	3,164	22	609,111	10.0 in (Slab)	3.4 in	10.0 hr·ft²·°F/btu	175.0

* Thickness of the layer in which tubing is embedded.
* Tube depth measured from top of tubing embedded layer to center of tubing.

INFORMATION SUR CIRCUITS

Number	Spacing* [in]	Length [ft]	Tube Size	Manifold	Flow [USGPM]	Head Loss [ft water]
M1.1	6	298	3/4"	Manifold 1	2.03	10.5
M1.2	6	309	3/4"	Manifold 1	1.75	8.4
M1.3	6	309	3/4"	Manifold 1	2.09	11.5
M1.4	6	309	3/4"	Manifold 1	2.09	11.5
M1.5	6	309	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.6	6	309	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.7	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.8	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.9	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.10	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.11	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.12	6	308	3/4"	Manifold 1	2.08	11.4
M1.13	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.14	6	308	3/4"	Manifold 1	2.09	11.4
M1.15	6	309	3/4"	Manifold 1	2.09	11.5
M1.16	6	309	3/4"	Manifold 1	2.09	11.5
M1.17	6	311	3/4"	Manifold 1	2.10	11.7
M1.18	6	312	3/4"	Manifold 1	2.12	11.8
M1.19	6	315	3/4"	Manifold 1	2.13	12.1
M1.20	6	317	3/4"	Manifold 1	2.15	12.4
M1.21	6	320	3/4"	Manifold 1	2.17	12.6
M1.22	6	322	3/4"	Manifold 1	2.16	12.7

* Circuit spacing may be an average for the area, consult the drawing for details.

DIAGRAMME CHAUFFAGE RADIANT/ FONTE DE NEIGE

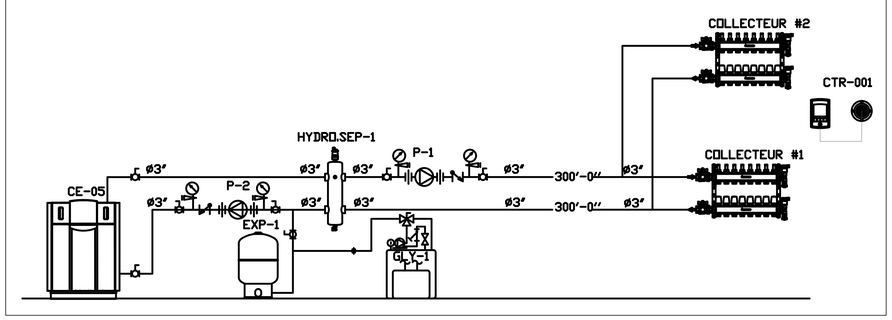

BATIMENT A

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
2031 rue Léonard-de-vinci Suite 102, Saint-Lule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
99 Chabanel O Suite 2220, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
373 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 310 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LUS MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE MEP EXPERTS CONSEILS. CES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT ÊTRE DU COMPLÉTE, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SI CELUI-CI N'AYDIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :
PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.03.19	R.S.
3	PERMIS RÉVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT
SADEC
630, ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET
BÂTIMENT LAVAL
135 Boulivard Saint-Elzéar – O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX
INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN
MÉCANIQUE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE RADIANT/FONTE DE NEIGE (BATIMENT A)

PRÉPARÉ PAR : **P. DUBREUIL**	PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **I. ABOUDA**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE : P603**

RÉSERVOIR(S) EXPANSION

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
EXP-1	CALEFACTIO	HGTV110	1
			1

NOTE:
1- PRE-CHARGE DE 12 PSI REQUIS COTÉ AIR

CONTRÔLEUR(S)

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
CTR-001	TEKMAR	1X 654, 1X094, 1X091, 2X 003 ET 1X 009	1

NOTE:
1- ENTREPRENEUR PLOMBIER RESPONSABLE DU RACCORDEMENT BAS VOLTAGE

CHAUDIÉRE

IDENTIFICATION	CAPACITÉ BTU	MARQUE	MODÈLE	TURNDOWN	EFFICACITÉ %	NET MBH	NOTES
CE-06	800 000	NTI	LX800	8:1	94	654	1

NOTE:
1- PREVOIR NEUTRALISATEUR ACIDITÉ

HYDRO-SEPARATEUR

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
HYDRO-SEP-1	CALEFACTIO	CB300-4	

INJECTEUR(S) DE GLYCOL

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	NOTES
GLY-1	CALEFACTIO	GMP18	1

NOTE:
1- PREVOIR ~% PROPYLENE GLYCOL DANS L' ENSEMBLE

POMPE(S)

IDENTIFICATION	DÉBIT GPM	PERTE DE PRESION FT	VOLTAGE V	PHASE	FRÉQUENCE Hz	MODÈLE	MARQUE	NOTES
P-3	50	20	120	1	60	UPS 32-160 F	GRUNDFOS	1
P-4	49	24.24	240	1	60	UPS 40-160 F	GRUNDFOS	1

NOTE:
1- UN INTERUPTEUR MANUEL DEVRA ÊTRE INSTALLÉ PAR ÉLECTRICIEN

MANIFOLDS (COLLECTEURS/NOURRICES)

Name	ManifoldType	# Circuits	Total Flow [USGPM]	Head Loss [ft water]	Tubing Size	Total Load [Btu/hr]	Avg Length [ft]	Supply Temp [°F]
Manifold 1	Caltherm Mega M150ss-BV150	15	28.94	25.7	5/8"	384,507	270	125
Manifold 2	Caltherm Mega M150ss-BV150	13	21.78	16.9	5/8"	289,400	235	125

SNOW MELT (FONTE DE NEIGE)

Name	Area [ft²]	Circuits	Total Load [Btu/hr]	Layer Thickness[1]	Tube Depth (Center)[2] [in]	Insulation	Unit Load [Btu/(hr·ft²)]
Snow Melt A-1	1,587	17	333,254	5.0 in (Slab)	3.4 in	10.0 hr·ft²·°F/btu	175.0
Snow Melt A-2	1,831	15	384,506	5.0 in (Slab)	3.4 in	10.0 hr·ft²·°F/btu	175.0

[1] Thickness of the layer in which tubing is embedded.
[2] Tube depth measured from top of tubing embedded layer to center of tubing.

INFORMATION SUR CIRCUITS

Number	Spacing[1] [in]	Length [ft]	Tube Size	Manifold	Flow [USGPM]	Head Loss [ft water]
M1.1	6	245	5/8"	Manifold 1	1.33	8.4
M1.2	6	241	5/8"	Manifold 1	1.70	12.7
M1.3	6	254	5/8"	Manifold 1	1.82	15.1
M1.4	6	269	5/8"	Manifold 1	1.95	18.0
M1.5	6	280	5/8"	Manifold 1	2.04	20.3
M1.6	6	284	5/8"	Manifold 1	2.07	21.2
M1.7	6	271	5/8"	Manifold 1	1.97	18.5
M1.8	6	286	5/8"	Manifold 1	2.09	21.7
M1.9	6	268	5/8"	Manifold 1	1.95	18.0
M1.10	6	274	5/8"	Manifold 1	2.00	19.2
M1.11	6	281	5/8"	Manifold 1	2.06	20.8
M1.12	6	275	5/8"	Manifold 1	2.02	19.6
M1.13	6	274	5/8"	Manifold 1	2.01	19.4
M1.14	6	277	5/8"	Manifold 1	2.04	20.3
M1.15	6	266	5/8"	Manifold 1	1.91	17.3
M2.1	6	222	5/8"	Manifold 2	1.62	10.8
M2.2	6	223	5/8"	Manifold 2	1.63	10.9
M2.3	6	223	5/8"	Manifold 2	1.62	10.8
M2.4	6	238	5/8"	Manifold 2	1.73	12.9
M2.5	6	225	5/8"	Manifold 2	1.61	10.9
M2.6	6	239	5/8"	Manifold 2	1.71	12.8
M2.7	6	244	5/8"	Manifold 2	1.75	13.6
M2.8	6	225	5/8"	Manifold 2	1.59	10.6
M2.9	6	237	5/8"	Manifold 2	1.68	12.3
M2.10	6	237	5/8"	Manifold 2	1.67	12.2
M2.11	6	241	5/8"	Manifold 2	1.69	12.6
M2.12	6	245	5/8"	Manifold 2	1.72	13.2
M2.13	6	251	5/8"	Manifold 2	1.76	14.1

[1] Circuit spacing may be an average for the area, consult the drawing for details.

DIAGRAMME CHAUFFAGE RADIANT/ FONTE DE NEIGE

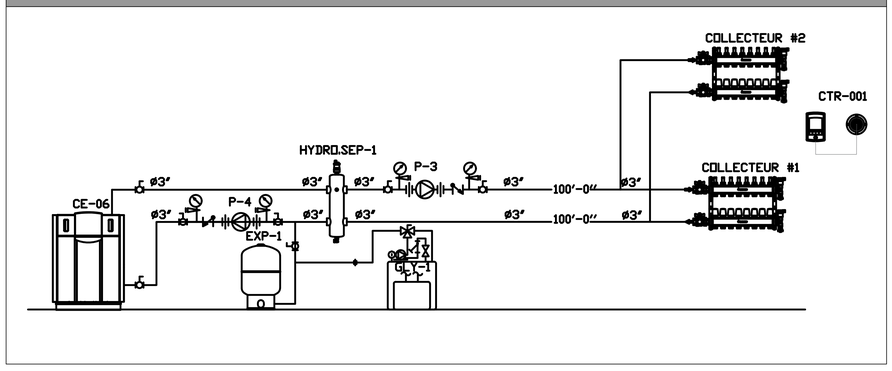

DÉTAILS TYPIQUES POUR SYSTÉME PLANCHER CHAUFFANT

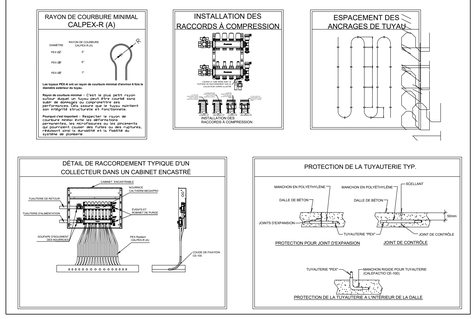

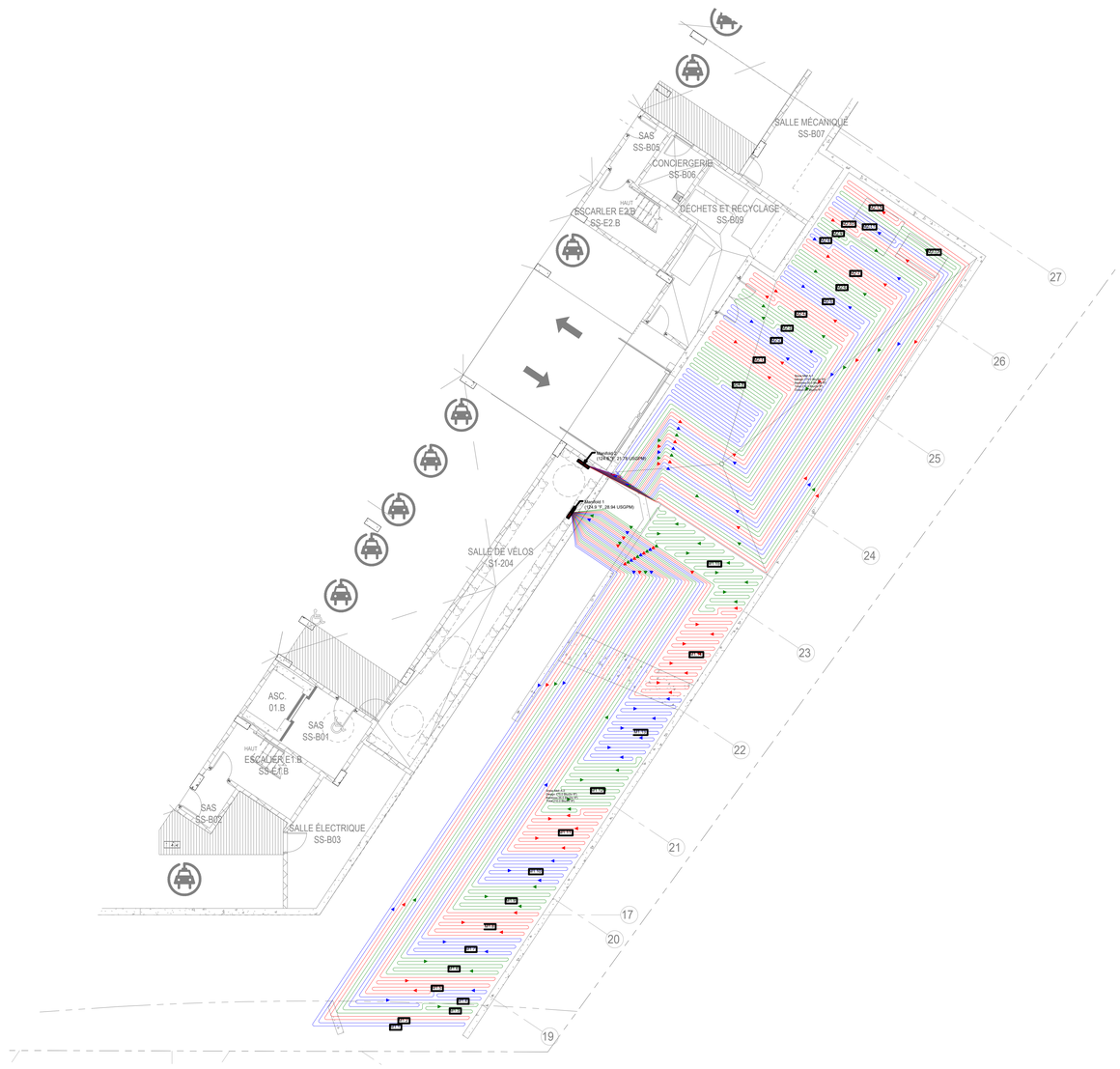

BATIMENT B

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
EQUIPE LAURENCE
2031 rue Léonard-de-vinci (Parc-Technologique) Saint-Lyle QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 2220, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
373 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 310 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LES MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. TOUTE UTILISATION, REPRODUCTION, MODIFICATION OU COMPLÈTE, CES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SI CELLE N'AYOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :
PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	ADDENDA AP01	2026.03.19	R.S.
2	PERMIS REVISÉ	2026.03.19	R.S.
3	PERMIS REVISÉ 3	2026.05.22	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT
SADEC
630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET
BÂTIMENT LAVAL
135 Boulivard Saint-Elzéar – O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX
INGÉNIEUR Salah Bousmal 34519 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN
MÉCANIQUE PLOMBERIE
CHAUFFAGE RADIANT/FONTE DE NEIGE (BATIMENT B)

PRÉPARÉ PAR : P. DUBREUIL	PRÉPARÉ PAR : S. BOUSMAL, ing.
DESSINÉ PAR : I. ABOUDA	CHARGÉ DE PROJET : P. DUBREUIL
ÉCHELLE : INDIQUÉE	DATE DE DÉMARRAGE : AOUT 2025
NUMÉRO DE PROJET : 25037	NUMÉRO DE FEUILLE : P604